

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université d'Ammar TELIDJI-Laghouat**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de français LMD**



**Mémoire pour l'Obtention d'un master en**  
**Sciences du langage**

**Thème :**

**L'identité pseudonymique chez les étudiants du département de français, niveau 3<sup>ème</sup> année licence et master à l'université de Laghouat.**

**Présenté par :**

BOUZIDENE Houria

**Sous la direction de :**

Madame BOUTOUB

**Membres du jury :**

**Présidente :** M<sup>me</sup> SELT Maitre de conférence-B (UATL).

**Examineur :** M. MORSLI Maitre-assistant-A (UATL).

**Rapporteur :** M<sup>me</sup> BOUTOUB, Maitre-assistant-A (UATL).

**Année universitaire 2017-2018 (Juin)**

# *Dédicaces*

*A ma très chère famille.*

*Et à mes amis.*

# *Remerciements*

*Je voudrais remercier en premier lieu ma directrice de recherche qui s'est totalement dévouée pour mener à terme ce présent travail.*

*Mes vifs remerciements sont également adressés aux membres de jury et à tous les enseignants du département.*

*Je tiens finalement à remercier tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.*

# Sommaire

Introduction.

Partie théorique.

I.	L'identité.....	5
II.	La culture, un aspect de l'identité.....	10
III.	Culture et interculturalité.....	12
IV.	L'identité face à la mondialisation.....	13
V.	L'identité à l'ère du numérique.....	14
VI.	Les réseaux sociaux.....	15
VII.	Facebook.....	16
VIII.	Le pseudonyme.....	17
IX.	La représentation..	18

Partie méthodologique.

I.	L'enquête.....	21
II.	L'enquête effectuée.....	21
III.	L'enquête par questionnaire.....	21
IV.	Description du questionnaire de l'enquête effectuée.....	22
V.	L'approche quantitative et l'approche qualitative.....	23

Partie pratique.

<b>I.</b>	La première partie de l'analyse.....	25
	Conclusion partielle.....	47
<b>II.</b>	La deuxième partie de l'analyse.....	49
	Conclusion partielle.....	57
	Conclusion.....	59

Références bibliographique.

Annexe.

# **Introduction**

L'époque dans laquelle nous vivons est marquée par de nombreux progrès. Des progrès notés dans tous les domaines de la vie, notamment dans « les technologies de l'information et de la communication », l'acronyme de cette expression est « TIC ». Les TIC sont le plus souvent perçus comme la combinaison de l'informatique, des multimédias, de l'audiovisuel et des techniques de télécommunication. Elles dépendent de l'utilisation d'un outil informatique comme un ordinateur, en plus d'internet qui est un réseau informatique accessible au large public partout dans le monde. Il a comme objectif d'assurer l'interconnectivité entre les réseaux et les individus, d'où l'origine de son appellation qui est « internetting », l'équivalent anglais de « interconnecter ». Les utilisateurs des TIC ont donc la possibilité d'accéder aux différentes informations sous diverses formes et formats, de les stocker et de les transmettre. Les TIC leur offrent également la possibilité de communiquer avec différentes manières à travers le monde.

En effet, l'ère du téléphone fixe est révolue, il est désormais question de discussions instantanées sur internet. C'est un service offert principalement par les réseaux sociaux qui prônent un nouveau mode d'interactions sociales et de socialisation entre les différentes personnes à travers le monde, cela incarne un aspect parmi d'autres de la mondialisation.

Le premier réseau social mis en ligne est « classmates.com », c'était en 1995. Il a été créé avec le concept de tisser des liens entre les étudiants du monde entier. Le même concept et bien d'autres encore ont fait et font encore l'objet de création de beaucoup d'autres réseaux sociaux. Ceux-ci ont été jugés au début de leur apparition comme une surexposition de la personne, mais ils sont très vite devenus extrêmement populaires et totalement incontournables. Aujourd'hui, énormément de réseaux sociaux sont mis en ligne avec divers concepts et principes. Or, chaque réseau social est spécialisé dans un domaine spécifique ; « Myspace » par exemple cible le domaine artistique et musical, « LinKedIn » vise le domaine professionnel, « Flickr » s'intéresse plutôt aux photographies, alors que « Facebook » qui reste le plus populaire en ce moment mise sur les relations amicales.

Etre membre de Facebook implique impérativement l'ouverture d'un compte, ce qui nécessitera au nouvel inscrit sur le site de répondre à une panoplie de questions ayant pour but de se renseigner sur la personne qui ne demande qu'à rejoindre la communauté Facebook. Parmi les renseignements demandés pour adhérer au réseau, un identifiant. Celui-ci constitue une dénomination que l'utilisateur s'auto-attribue dans l'espace virtuel, notamment sur Facebook. Les réseaux sociaux et tous ce qui est impliqué par le numérique sont généralement associés à la notion de « virtualité » étant donné qu'ils présentent une certaine réalité via un outil informatique, mais différente de celle à laquelle nous sommes habitués, il s'agit plutôt d'une réalité virtuelle. Ainsi, pour être admis dans cette réalité, il est nécessaire

de s'inscrire avec un identifiant et plus précisément un pseudonyme dans le cas de Facebook. En effet, tout Facebookeur doit s'identifier et se faire connaître sur la plateforme numérique sous un pseudonyme et ceci constitue l'objet de notre enquête.

La popularité de Facebook fait que de plus en plus de personnes y adhèrent et s'y connectent avec un nom d'utilisateur choisi par eux-mêmes. Si nous nous projetons sur le site, nous pouvons rencontrer dès les premières minutes des centaines de profils qui défilent avec des pseudonymes aussi différents les uns que les autres ou qui ont parfois des points en commun, nous pouvons même rencontrer des homonymes comme dans la réalité. Ce qui nous a permis de constater une diversification au niveau du choix du pseudonyme.

Depuis l'avènement des TIC et de la discussion instantanée sur les réseaux sociaux, des recherches linguistiques ont été élaborées dans le cadre des discours électroniques. Cependant, notre tâche à nous consiste à déterminer l'importance du pseudonyme en matière de révélation identitaire : appartenance religieuse, culturelle, linguistique, penchants politiques, etc. En effet, chaque individu est le produit d'une multitude d'appartenances qui se mêlent et s'entremêlent. Une appartenance parmi d'autres peut être mise en valeur et révélée par l'individu au détriment de toutes les autres appartenances qui entrent dans la constitution de son identité et ceci n'est pas pour toujours. En effet, une appartenance prend le dessus à un moment donné si elle fait l'objet d'une répression ou d'une menace, la confondant avec l'identité entière. Ainsi, nous nous intéressons au pseudonyme en tant que moyen qui exprime une certaine identité relative aux utilisateurs de Facebook, c'est pourquoi une étude sera établie dans cette perspective afin de mener à terme cet intérêt et de savoir sur quelles bases le choix du pseudonyme s'effectue-t-il.

Afin de mener à bien notre étude, nous avons opté pour une enquête sur le terrain, ciblant une population d'étudiants faisant partie du département de français de la ville de Laghouat et plus précisément des étudiants en troisième année licence et en master. Pour assurer la représentativité dans notre travail de recherche, nous avons proposé une enquête par questionnaire. Notre travail s'inscrit dans la discipline des sciences du langage, dans le domaine de la sociolinguistique et des TIC, tout en optant pour l'approche quantitative beaucoup plus pour la première partie de l'analyse et l'approche qualitative beaucoup plus pour la deuxième partie. A cet effet, notre questionnement est le suivant :

Comment se manifeste le pseudonyme dans le choix de l'étudiant ?

Quelle identité représente le pseudonyme sur Facebook ?

Que représente le pseudonyme pour l'étudiant-internaute ?

Pour nos hypothèses de recherche, nous pouvons dire que le choix du pseudonyme se manifesterait sous plusieurs aspects selon la représentation que l'étudiant aurait de celui-ci. De plus, l'identité pseudonymique représenterait celle de la réalité et celle du vouloir être.

Ces hypothèses sont à affirmer ou à infirmer au cours de notre enquête qui porte sur l'identité pseudonymique des étudiants du département de français, sur Facebook.

Notre travail de recherche est subdivisé en trois parties. Nous présenterons dans la première partie de notre mémoire le cadre théorique, à travers lequel nous traiterons des notions et des concepts qui serviront de base dans notre étude tels que : le pseudonyme, l'identité, la représentation et les réseaux sociaux. Dans la deuxième partie, nous présenterons le cadre méthodologique, composé de la description du public, du corpus, du questionnaire et des deux approches appliquées. La troisième et la dernière partie sera réservée à la partie pratique qui se subdivisera à son tour en deux ; une sera consacrée à l'analyse et au traitement du questionnaire et une autre pour l'analyse des pseudonymes récoltés et l'élaboration d'une typologie pour ces pseudonymes.

# Partie théorique

Afin de cerner "l'identité pseudonymique" en tant que concept et d'en faire par la suite un objet d'étude dans le cadre d'une enquête sur le terrain, il est nécessaire de définir tout d'abord quelques notions de base, d'enlever l'ambiguïté sur certains termes et leurs acceptations et de retracer l'apparition et le développement des concepts qui serviront à l'élaboration de notre étude. Cela constitue le fondement de la partie théorique de notre mémoire de recherche.

## I. L'identité

### 1. Définition et étymologie de la notion « identité »

Afin d'essayer de cerner la signification exacte du terme identité et d'en établir une description, il va falloir nous pencher sur différents domaines pour en emprunter des éléments de définition et aborder certains types d'identité. Mais avant tout, nous consultons le dictionnaire en ligne *Larousse* pour avoir une signification de base de la notion. Larousse en présente plusieurs sens, nous en gardons trois ;

- "Rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite : Identité de goûts entre personnes.
- Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité : Personne qui cherche son identité. Identité nationale.
- Ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc.) : Rechercher l'identité d'un noyé." <sup>1</sup>

Grosso modo, ces significations qui sont associées à la notion d'identité expriment la similitude, l'identité individuelle, et la propension à l'identification.

Si nous nous intéressons à l'étymologie du terme, nous constatons qu'il vient du latin *idem*, qui signifie "celui-ci" et qui donne également lieu au mot "même". Ainsi, l'identité désigne le caractère de ce qui est le même. Le mot "identité" devient alors synonyme d'enracinement et d'appartenance à un groupe. <sup>2</sup>

Dans les mathématiques (algèbre), il existe la formule ou l'équation " $A=B$ " qui signifie que ces deux objets ou ces deux membres désignent un seul et même objet, ils sont identiques quelles que soient les valeurs attribuées aux deux lettres "A" et "B". <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Dictionnaire Larousse, Dictionnaire de langue française en ligne.

<sup>2</sup> PIERRE, J., « Identité/Identités : Faut-il tomber dans la schizophrénie ? », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], p. 8

<sup>3</sup> PIERRE, J., *ibidem*.

L'identité en tant que concept indépendant est difficile à cerner dans la mesure où chaque domaine tente de lui attribuer une définition, d'où l'existence de plusieurs types d'identités. Nous allons dans le cadre de ce présent travail de recherche nous focaliser sur quelques-uns de ces types, ceux jugés indispensables pour le cheminement de notre recherche. Ceux-ci seront annoncés au fur et à mesure de la présentation des informations.<sup>4</sup>

## **2. Développement de la notion d'identité dans les sciences sociales**

Récemment, la notion d'identité devient plus fréquente dans les sciences sociales, notamment dans la psychologie et la sociologie durant les années cinquante, tentant de cerner la condition humaine. Suite à des problèmes d'ordre social et politique aux années soixante aux États-Unis, par rapport à la minorité afro-américaine, le pays se trouve plongé dans une crise identitaire nécessitant la reconsidération des relations entre la personne et la société. Cela a permis un succès à la notion de l'identité qui devient un concept incontournable, on parle alors d'identité minoritaire. Pendant les années soixante-dix, le concept d'identité prend de la vigueur et une large diffusion. Notons que l'origine de la notion d'identité remonte à loin et elle a été l'objet de diverses acceptions dans des sciences sociales à travers les siècles.<sup>5</sup>

La notion d'identité est apparue dans la philosophie présocratique, les interrogations qu'elle suscite étaient déjà au centre des réflexions des philosophes tels que Héraclite et Parménide. Au moyen âge, elle prend un nouveau chemin, c'est celui d'exprimer la similitude et la correspondance à un groupe. Les empiristes du XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle se sont servi de cette conception pour s'interroger sur l'identité personnelle, on a parlé alors de l'unité de l'identité personnelle dans le temps, supposant qu'une personne est en mesure de garder en tête tous ce qu'elle a vécu. Puis au XIX<sup>ème</sup>, on a lié l'identité aux relations sociales, se référant ainsi au moi, à l'autre et aux relations conflictuelles qui peuvent faire l'objet d'interactions individuelles et de pratiques sociales qu'elles soient objectives ou subjectives.<sup>6</sup>

Au XX<sup>ème</sup> siècle, la psychologie traite à son tour la notion d'identité en relation avec l'individu. Pour Freud et la tradition dont il est le précurseur, les identités sont le produit de conflits ; des conflits entre d'un côté, l'identité pour soi et l'identité pour autrui et d'un autre côté, des conflits entre les instances de l'individu. Favorisant la circulation de la notion de l'identité dans les sciences sociales et

---

<sup>4</sup> PIERRE, J., *ibidem*.

<sup>5</sup> Baudry, R., Juchs J.P. (2007), « Définir l'identité », in *Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, P.158

<sup>6</sup> Baudry, R., Juchs J.P., *ibidem*.

influencé par les écrits de deux anthropologues de l'école culturaliste américaine qui ont relié les particularités psychologiques des individus aux expressions spécifiques des cultures qui les entourent, Erikson parle de l'influence des interactions sociales sur la formation et la constitution de la personnalité de l'individu.<sup>7</sup>

L'anthropologie française se penche en premier lieu sur le concept de personne afin d'aborder le statut de la personne et d'aboutir aux systèmes de pensée qui attribuent à l'individu une identité. Dans cette optique, Marcel Mauss aborde la variation de la reconnaissance et de l'identité en fonction des situations vécues par l'individu et sa contribution dans la constitution de la personne dans une société.<sup>8</sup>

L'anthropologie structurale quant à elle lie l'identité à l'ethnicité, d'où le concept de l'identité ethnique qui est considérée comme une réalité fondamentale et universelle de la vie sociale, or l'identité peut être perçue telle une donnée constante et naturelle. Ce qui est remis en question à partir des années cinquante où on parle plutôt de la création et du maintien des identités en fonction des interactions. Cette conception tient ses origines d'une théorie développée par la sociologie : l'interactionnisme symbolique. Ce concept a été développé par Erving Goffman en tant que théorie qui a pour but d'expliquer le processus de construction des catégories de la vie sociale au cours des activités de groupes ou d'individus en collaboration ou en opposition. Pour aborder l'identité, Goffman use du stigmaté tel un outil d'analyse vu qu'il ne le conçoit pas comme une marque ou un attribut propre à une personne, mais il le lie plutôt aux relations avec des partenaires. Une telle interaction incarne plusieurs composantes de l'identité. Il y'aurait alors tout d'abord l'identité sociale qui est le résultat de la concordance ou de la non-concordance entre la première impression produite par une personne et les signes qu'elle manifeste, puis l'identité personnelle qui concerne le contrôle de l'information dans une relation. Ce concept d'identité personnelle a été abordé par Paul Ricoeur, en distinguant deux pôles : la mêmeté qui est relative à l'objectivité et l'ipséité, relative à la subjectivité, d'où la conception de la notion de l'identité pour soi comme étant un sentiment subjectif dont l'individu est porteur vis-à-vis de sa situation et de la continuité de son personnage qui résultent du vécu. Ainsi, l'identité qui se construit dans l'interaction est le produit de l'opposition qui se tient entre l'identité pour autrui et l'identité pour soi.<sup>9</sup>

L'identité compte de ce fait deux conceptions, une en tant que donnée immuable appliquée à des entités collectives, ceci apparaît notamment dans l'anthropologie structurale et une autre en tant que

---

<sup>7</sup> Baudry, R., Juchs J.P., *idem.*, p.189

<sup>8</sup> Baudry, R., Juchs J.P., *idem.*, p.159

<sup>9</sup> Baudry, R., Juchs J.P., *idem.*, p. 160

concept relatif et centré principalement sur l'individu, cela apparaît dans le prolongement des théories de l'interaction.<sup>10</sup>

### **3. L'identité biologique**

Habituellement, la reconnaissance ou l'identification d'une personne s'effectue à travers ses yeux, ceux-ci sont alors pris pour référence, le regard serait donc le reflet de l'âme de la personne et les yeux porteraient toute l'identité de la personne. C'est pourquoi les concepteurs de la biométrie maintiennent la fiabilité du scan de l'iris plus que toute reconnaissance faciale ou les empreintes digitales. L'identification peut désormais se faire à l'aide des réseaux veineux du doigt ou de la main ou à l'aide de la dynamique de frappe sur un clavier qui serait propre à tout un chacun. Cela dit, l'ADN reste l'ultime composant identitaire et le siège de l'identité biologique.<sup>11</sup>

### **4. L'identité individuelle à travers une pièce d'identité**

Afin d'éviter la moindre confusion entre les milliards de personnes qui habitent sur terre, il a été convenu d'établir une pièce d'identité pour tout un chacun, comportant des indices correspondant au propriétaire ; le nom, le prénom, la photo, la date et le lieu de naissance, quelques traits physiques et la signature. Cela dit, la confusion peut encore se maintenir avec un frère jumeau ou un sosie, sachant que cette confusion ne peut pas persister pour longtemps. Or, si le clonage des êtres humains est possible, les clones qui en résulteraient ne seraient identiques qu'au moment de la naissance, devenant différents en côtoyant la société.<sup>12</sup>

Ainsi, l'identité d'une personne regorge d'éléments et d'indices qui vont haut de là de ceux inscrits sur les papiers officiels ; l'appartenance religieuse, ethnique, linguistique, familiale, professionnelle, sociale, etc.<sup>13</sup>

Ces appartenances qui représentent des éléments constitutifs d'une identité peuvent se révéler ne pas être de la même importance les unes que les autres, même si elles sont toutes significatives. Amin Maalouf les appelle "les gènes de l'âme", précisant que la majorité n'est pas innée.<sup>14</sup>

---

<sup>10</sup> Baudry, R., Juchs J.P., *idem.*, p. 161

<sup>11</sup> PIERRE, J., « Identité/Identités : Faut-il tomber dans la schizophrénie ? », *op. cit.* p.8

<sup>12</sup> Maalouf, A. (1998), *Les identités meurtrières*, s.l., Editions Grasset & Fasquelle, p. 18

<sup>13</sup> Maalouf, A. (1998), *Les identités meurtrières*, *idem.* P. 19

<sup>14</sup> Maalouf, A. (1998), *Les identités meurtrières*, *ibidem.*

Chacun de ces indices peut être propre à une masse importante de personnes, mais la même combinaison chez deux personnes différentes ne peut être possible et c'est ce qui fait la spécificité, la singularité et l'unicité de chaque individu. Dans cette optique, Maalouf affirme : "*Mon identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne*"<sup>15</sup>.

## **5. L'appartenance identitaire**

A chaque époque, il y'avait des individus qui délaissaient une multitude d'appartenances au détriment d'une seule, une qu'ils considéraient comme l'appartenance majeure, celle qu'ils mettaient légitimement en avant en toutes circonstances en la confondant avec l'identité tout entière. Pour la nation, la religion ou pour la langue, des conflits se sont déclenchés, mais nulle appartenance ne prévaut pour toujours. Autrement dit, une appartenance ne prend le dessus sur les autres que si elle est l'objet d'une menace, faisant ainsi place à une hiérarchie d'appartenances qui change au fil du temps, engendrant un changement des comportements.<sup>16</sup>

## **6. L'influence de l'autre dans la construction de l'identité**

Au cours d'une vie, l'identité se trouve en perpétuelle construction et modification, ce qui fait qu'un accident, ou même une rencontre fortuite puissent avoir du poids sur l'identité plus qu'une appartenance à un héritage ancien. L'identité contient également des éléments innés tel que la couleur ou le sexe, mais qui prennent des significations différentes en fonction de l'environnement social ; or une fille qui est née à Kaboul ne vivra pas et ne sera pas perçue de la même manière qu'une fille née à Oslo. Donc, des appartenances sont déterminantes dans des pays que dans d'autres, ce qui fait que rien de ces éléments n'est « absolu » d'identité.<sup>17</sup>

Afin de comprendre ce qui est vraiment inné dans une identité, un jeu mental serait de vigueur, celui d'imaginer un nourrisson retiré de son environnement natal pour être placé dans un autre. Un environnement dans lequel il adopterait une nouvelle religion, une nouvelle nation et une nouvelle langue et dans lequel il serait confronté à des combats différents. Ceci lui ferait acquérir une identité totalement différente de celle qu'il aurait pu acquérir à l'origine, le poussant peut être même à affronter ceux qui auraient dû être les siens. Ce qui détermine donc l'appartenance d'une personne à un groupe

---

<sup>15</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, p. 18

<sup>16</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, P. 22

<sup>17</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, P. 20

d'individus, c'est principalement l'influence de l'autre ; l'influence de des ceux d'en face qui l'excluent et l'influence des proches qui veulent se l'approprier à travers l'apprentissage qui commence dès la tendre enfance, en le modelant et en le façonnant de manière volontaire ou pas.<sup>18</sup>

C'est à la maison, à l'école ou dans la rue que l'individu rencontre ses premières expériences, notamment celles qui sont douloureuses, celles qui sont dues aux paroles, aux regards ou aux actes des autres pour mettre le doigt sur la différence aussi minime qu'elle puisse être, forgeant ainsi les comportements, les opinions, les craintes, les ambitions et l'attitude à adopter à l'égard de toutes ses appartenances.<sup>19</sup>

## **7. Divers appartenances pour une seule identité**

Certes, l'identité est constituée de divers appartenances, mais pour n'en faire qu'une seule afin qu'elle soit vécue comme un tout. Si une seule appartenance est touchée, c'est toute la personne qui est atteinte et c'est à travers cette appartenance qui est attaquée qu'une personne se reconnaît et s'identifie le plus, en l'assumant, en la proclamant discrètement ou en la cachant. Cacher une appartenance n'est parfois qu'une étape dans l'attente de la revanche.<sup>20</sup>

Ceux qui partagent telle ou telle appartenance ont le sentiment de solidarité, ils se rassemblent, s'encouragent mutuellement, se mobilisent et affrontent ensemble celui d'en face. Affirmer son identité devient alors une preuve de courage libérateur<sup>21</sup>. Maalouf précise qu' "*Au sein de chaque communauté blessée apparaissent naturellement des meneurs.*"<sup>22</sup>

## **8. L'identité dans le rapport avec l'autre**

Pour s'identifier ou pour affirmer leur identité, les gens ont tendance à croire qu'il suffit juste de dire « je suis blanc », « je suis arabe » ou « je suis musulman », alors que le plus juste serait d'aligner toutes ses appartenances, non pas pour dissoudre son identité mais pour démontrer sa spécificité. Cependant, par solution de facilité, les gens préfèrent généraliser et englober des groupes d'individus, voir des populations sous une seule dénomination en leur collant des stéréotypes et en leur adossant des

---

<sup>18</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, pp. 34-35

<sup>19</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, P. 36

<sup>20</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, idem.*, p. 37

<sup>21</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, ibidem.*

<sup>22</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières, ibidem.*

opinions et des actes collectifs. C'est à travers le regard qui lui est porté que l'individu se retrouve enfermé dans ses appartenances, ou au contraire libéré.<sup>23</sup> Patrick Charaudeau souligne que :

"[...] c'est par le regard des autres que nous sommes marqués, étiquetés, catégorisés : nos vêtements, notre maquillage, notre coiffure, notre langage, notre démarche, et même ce qui nous est plus inhérent comme le sexe et l'âge, tout cela témoigne de notre appartenance à une catégories d'individus, ce qui permet aux autres de nous classer dans telle ou telle catégorie."<sup>24</sup>

L'identité est donc perçue comme une seule appartenance, celle qui met les gens dans une catégorie bien déterminée et dans une position de domination et d'intolérance, voyant ceux faisant partie de leur communauté comme étant « les nôtres » et c'est ceux avec lesquels ils sont solidaires. Mais, si ces derniers sont jugés comme « tièdes » par rapport à leur cause, ils seront perçus comme des traîtres et des renégats. Les autres quant à eux, ceux qui ne sont pas considérés comme « les nôtres », ils évitent de compatir à leurs souffrances leurs cause et leurs plaintes.<sup>25</sup>

Toutefois, si l'identité est perçue comme englobant plusieurs appartenances, une relation totalement différente se crée avec autrui comme avec les siens. Il n'y a plus « eux » et « nous » qui s'affrontent à la première occasion, il sera désormais question de personnes « les nôtres » avec lesquelles on partage peu de choses et des personnes « les leurs » qui sont plus proches.<sup>26</sup>

## 9. L'identité individuelle et l'identité collective

Même si l'individu est un être social étant donné qu'il vit en société, il faut toutefois déterminer le groupe auquel il appartient ou plutôt celui auquel il voudrait appartenir s'il a plusieurs appartenances (multi-appartenance). Tout individu exprime la volonté d'être lui-même refusant ainsi l'idée de collectivité, cela dit chaque pensée ou acte accompli par l'individu porte les signes de l'appartenance à une collectivité. Ainsi, c'est la famille, les amis, la société, l'autre de façon générale et la relation entretenue avec celui-ci qui laisse son empreinte sur l'identité d'un individu. D'ailleurs, c'est la recherche d'une bonne vie sociale qui pousse à tisser des liens avec les autres membres d'un groupe social et à élaborer des normes et des conventions pour éviter l'anarchie.<sup>27</sup>

---

<sup>23</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *idem.*, pp. 31-32

<sup>24</sup> Charaudeau, P., « Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale », P.3

<sup>25</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *op. cit.*, p. 43

<sup>26</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *idem.*, p. 44

<sup>27</sup> Chareaudau, P., « Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale », *op.cit.*, p.3

Dans la continuité de l'idée de la dépendance de l'individu à un groupe social et à l'autre. Si nous abordons la question de l'identité collective par opposition à l'identité individuelle, nous devons souligner que l'identité d'un groupe ne se résume pas à la somme des identités individuelles, ni à la somme des opinions de chacun. Toutefois, les opinions et les idées que nous croyons être individuels au départ peuvent se fendre à travers la totalité du groupe et devenir plus global ; plus celui-ci est important de par le nombre des individus, plus les représentations se généralisent. Ainsi, l'opinion d'un groupe se trouve être ce qui est commun entre les opinions de la totalité de ses membres ; ce qui fait que dans l'identité collective, l'addition de un et un ne fait pas deux, mais plutôt un nouveau un qui réunit les deux. Ceci engendre une certaine confusion entre les membres du groupe, c'est pourquoi ceux-ci ont du mal à se reconnaître dans le regard et le jugement des autres. Ainsi, la singularité de chacun se perd le poussant à s'interroger sur son identité et sur l'identité du groupe auquel il appartient. La notion d'identité reste complexe dans la mesure où elle ne concerne pas seulement une seule personne à part, mais également les autres et pour plus d'exactitude elle concerne la personne à travers le regard des autres.<sup>28</sup>

## **10. L'identité en tant qu'un construit social**

Certes, c'est l'ADN qui définit une personne à partir d'une recombinaison génétique basée sur les gènes des parents. Cependant, c'est les parents qui contribuent encore dans la construction de l'identité de l'enfant en lui transmettant le nom patronymique et en lui attribuant un prénom. Si un individu se convertit à une nouvelle religion, il sera baptisé d'un nouveau nom, il retrouvera ainsi une nouvelle identité. En effet, le nom de famille est porteur de connotations et d'un héritage sociohistorique retracé parfois par les arbres généalogiques. Les parents transmettent également des principes et des valeurs économiques, culturelles, symboliques et sociales. La composante sociale est donc omniprésente dans l'identité, c'est pourquoi dans un sondage quelconque, l'identification du sondé requiert son âge, son sexe, sa localisation, sa profession, etc.<sup>29</sup>

Le métier est ainsi un identifiant, autant que le curriculum vitae (CV) et la carte de visite qui répondent le mieux aux questions nécessaires sur la personne. C'est là que chaque identité se différencie des autres et devient la plus discriminante, construisant une réputation à part. Des appellations bien déterminées sont attribuées aux personnes exerçant un métier ou une activité particulière, tels que les

---

<sup>28</sup> Chareaudau, P. *idem*. P. 4

<sup>29</sup> DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], p. 21

avocats et les notaires qui sont appelés Maîtres et les militaires qui sont appelés en fonction de leur grade. D'autres métiers véhiculent des stéréotypes tels que les enseignants qui sont associés aux grèves et aux vacances. Les uniformes qui sont imposés par certains métiers servent également à identifier un agent de police par exemple parmi d'autres personnes. Le rapport identitaire prend un autre sens du côté du client si celui-ci fait l'objet d'une déshumanisation, s'il ne représente qu'un numéro et si la transaction liée à ce client n'est qu'un motif pour un meilleur commerce.<sup>30</sup>

Le lieu de naissance est également un constituant important dans le conditionnement de l'identité, notamment l'identité nationale qui implique les penchements sociaux et politiques, l'accès aux services publics, les droits et les devoirs de chaque individu en tant que citoyen, la facilité de circulation, etc.<sup>31</sup>

Les activités non professionnelles et les pratiques culturelles peuvent aussi définir une personne ; faire du foot par exemple, aimer la cuisine, lire beaucoup de romans, s'habiller en rouge ou être asocial.<sup>32</sup>

L'adresse aussi constitue un identifiant, au même titre que le code postal, l'adresse email qui fait adhérer à des groupes sur Facebook et l'adresse mail dont le pseudonyme est porteur de sens.<sup>33</sup>

En somme, l'identité est un ensemble de données exogènes, réappropriées et individualisées qui apparaît et qui se matérialise à travers des signes et des objets que l'individu énonce consciemment ou pas ou par obligation d'une institution.

## **II. La culture, un aspect de l'identité**

### **1. La notion de culture (Définition)**

Au sens le plus large du terme, la culture est perçue comme tout ce qui est acquis par l'homme, en opposition avec ce qui est inné, différenciant également l'être humain de l'animal. Ainsi, la culture s'oppose à la nature. Par ailleurs, la culture occupe une position de domination en ce qui concerne la vie collective puisqu'elle est porteuse de connaissances indispensables à la vie en société, notamment les modes de vie d'un groupe social : sa façon d'agir, de penser et sa relation avec la nature, l'homme et la création artistique. La culture ne se limite pas qu'aux conduites effectives, sa présence se ressent aussi dans les représentations sociales. Dans ce sens, elle constituerait tout ce qui est acquis ou appris. La culture, c'est aussi ce qui est partagé entre les membres d'un groupe social ou d'une communauté : des

---

<sup>30</sup> DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », *ibidem*.

<sup>31</sup> DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », *ibidem*.

<sup>32</sup> DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », *idem*. P.22

<sup>33</sup> DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », *ibidem*.

croyances, des pratiques et des savoirs faire, leur permettant de vivre et de survivre dans leur environnement. Toutefois, en tant que construction collective, elle ne peut être appréhendée de façon définitive et stable car elle est dynamique, hétérogène et évolutive vu le contact avec d'autres cultures. De plus, chaque culture est soumise à un système de règles afin d'assurer la conformité des comportements des membres de la communauté et c'est ce dont la culture a besoin pour fonctionner.<sup>34</sup>

La culture assure également une certaine transmission d'informations par rapport à l'environnement des individus « *la culture indique donc à chacun comment donner du sens aux événements vécus et comment réagir par rapport à ceux-ci* »<sup>35</sup>, ce qui peut engendrer parfois des incompréhensions par rapport à l'autre et à sa culture. Toutefois, l'influence de la culture persiste en ce qui concerne les comportements collectifs (communication, croyances, coutumes ...). La culture est à son tour influencée par la mondialisation, il est de plus en plus question de sociétés pluriculturelles.<sup>36</sup> A ce sujet, BOU FADEL affirme : "*Certes, la mondialisation engendre la multiplication de sociétés pluriculturelles, mais cette culture globale est le résultat d'un processus historique ; elle évolue et elle produit aussi. Bref, elle contribue à définir les appartenances des individus [...]*"<sup>37</sup>.

## **2. La culture en tant qu'héritage**

Nous avons précédemment lié la culture aux connaissances et aux savoirs faire, ceux-ci constituent un capital culturel que chaque individu détient et peut s'avérer d'une importance majeure notamment en matière de rencontres. Le capital culturel est aussi important dans la détermination de l'identité culturelle propre à chaque individu, c'est ce qui symbolise sa singularité et sa richesse dont le droit de gestion lui appartient. Par gestion, nous faisons allusion à la possibilité d'évolution, de diversification et de mise en valeur. Ces capitaux culturels ne viennent pas du néant, ils sont plutôt perpétués et transmis d'une génération à une autre, ils sont l'objet d'un héritage, tout d'abord familial. Ils se présentent sous deux formes ; ils sont soit incorporés de façon invisible chez l'individu pour faire partie de sa propre personne et de son identité ; soit ils se présentent de manière objectivée par rapport à l'ensemble des relations de l'individu. Nous les désignerons respectivement de capitaux hérités et de capitaux sociaux. Ils diffèrent d'un individu à un autre, ce qui assure la diversité.<sup>38</sup> Selon BOU FADEL, le concept de la culture est porteur de deux fonctions :

---

<sup>34</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, (2014), « TIC et apprentissage de L'interculturalité », Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne Ecole doctorale Montaigne humanités, p. 21

<sup>35</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *idem.* p. 20.

<sup>36</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *ibidem.*

<sup>37</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, P.22.

<sup>38</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *ibidem.*

"a) La première fonction est celle de la cohésion, celle qui accorde une légitimité aux interactions sociales et qui donne un sens aux liens qui relient les hommes.

b) Quant à la seconde fonction celle qui est en rapport avec l'intégration, c'est la fonction qui permet l'intégration des individus au sein d'un groupe social à partir des normes, des valeurs..."<sup>39</sup>

### **3. La culture au centre des distinctions**

Par ailleurs, la culture peut être perçue comme une source de différenciation et de distinction. En d'autres termes, pour découvrir la culture de l'autre, l'individu a recours à des capacités de distinction qu'il acquiert au fur et à mesure étant donné qu'il connaît déjà sa propre culture de l'intérieure, mais dès qu'il s'agit de la culture de l'autre, il apprend à la connaître de l'extérieure en établissant des distinctions avec sa culture d'origine. Ceci doit être appréhendé dans le cadre de l'interculturalité et de l'ouverture sur l'autre qui s'effectue de plus en plus sur internet à travers trois comportements :

- L'ethnocentrisme est lié à la façon de voir sa culture comme étant au centre de tous, toutes les autres cultures sont alors évaluées en fonction de cette culture. Chaque groupe social, chaque communauté et chaque peuple pense que ses coutumes et sa culture sont les meilleures au point de se croire supérieur aux autres. C'est l'ethnocentrisme qui amène à l'exagération et au renforcement de ce qui est particulier dans sa culture pour en faire un motif de différenciation avec les autres.

- Les préjugés, ces jugements tous faits servent à former la personnalité de chaque individu et ils peuvent servir à l'intégration sociale et à la création d'une identité.

- Les stéréotypes qui sont des opinions toutes faites servent à réduire les particularités.<sup>40</sup>

### **4. L'identité culturelle**

L'identité culturelle désigne le fait que l'être humain ait le sentiment de faire partie d'une communauté culturelle et de porter son empreinte et sa trace en soi. Dans la mesure où chaque communauté, groupe ou personne possède sa propre identité, l'identité culturelle de l'être humain se construit et se développe à travers les rencontres et les interactions avec les autres et même les distinctions établies par rapport aux autres. En effet, l'identité culturelle émerge dans la différence, alors que la culture existe en soi. La déférence ne se limite pas seulement aux catégories identitaires telles que la nationalité ou l'ethnicité, mais elle dépend aussi de l'intérieur de chaque identité comme par la différence de classe sociale, d'âge ou de genre. Ainsi, les individus ne se caractérisent pas seulement en fonction des différences extérieures, mais également des différences intérieures, étant donné que la

---

<sup>39</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p.23.

<sup>40</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p24

construction de l'identité exige que la différenciation de l'individu s'effectue par rapport à la fois aux autres et aux membres de sa propre communauté. La relation existante entre la diversité et l'identité est le produit de la migration et de la diversité des origines géographiques, versant ainsi dans l'interculturalité.<sup>41</sup>

### **III. Culture et interculturalité**

#### **1. Des cultures pour une interculturalité**

Aujourd'hui avec l'avènement de la technologie, le concept de la culture devient plus difficile à cerner. Des spécialistes en différents domaines tel que l'anthropologie, la linguistique, la psychologie et la sociologie ont essayé de définir cette notion qui met en scène l'identité de l'individu en rapport avec l'autre tout en maintenant qu'elle est collective, qu'elle se transmet et qu'elle évolue ; d'où la diversification de la réalité sociale et culturelle des individus. Ceux-ci sont désormais le produit de plusieurs cultures en contact et en interaction, c'est alors que la notion d'interculturalité s'impose. Une interaction assurée par le caractère même de la culture qui ne se dicte pas, mais qui adhère plutôt au dialogue avec les autres et avec soi-même, dans un processus dialectique avec d'incessantes transformations, par le biais d'outils linguistiques qu'offre la langue.<sup>42</sup>

#### **2. L'interculturalité**

L'interculturalité est le produit d'un amalgame entre "*inter*" et "*culturel*", pour exprimer le contact entre les cultures. La notion a fait l'objet de beaucoup de débats, d'où son aspect complexe, en plus de l'existence d'autres termes dérivés et notions polysémiques comme : interculturel, interculturalité, transculturel, multiculturel, société plurielle, pluralisme ethnoculturel, inter ethnicité, intercommunautaire et intégration socioculturelle. Ces termes démontrent que le contact se base sur l'interaction. L'interculturalité est un concept dynamique vu qu'il se passe entre des personnes qui ne font pas partie de la même culture et qui entrent en contact, c'est donc entre « Nous » et l'« Autre ».<sup>43</sup>

---

<sup>41</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p. 26

<sup>42</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p. 33

<sup>43</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p. 34

"En ce sens, l'interculturalité consiste dans la capacité à communiquer ayant pour objectif l'ouverture et le respect de l'autre" <sup>44</sup>.

En réalité, ce terme ne date pas d'aujourd'hui, son apparition revient aux années 70. Selon BOU FADEL, la formation du terme a connu de multiples obstacles ; d'abord, celui d'affirmer la spécificité et la particularité du terme face aux autres termes dérivés, en précisant en quoi ils ne sont pas identiques. Ensuite, celui de l'emploi et de la forme du terme, étant donné que les terminologies et les acceptations diffèrent d'un chercheur à un autre ; interculturalité, interculturel, interculturalisme, etc. <sup>45</sup>

L'interculturalité prend de l'ampleur avec l'arrivée des TIC. La notion est désormais l'objet de plus en plus de recherches et de théories qui évoluent sous l'influence des questions centrales et importantes de notre époque, en relation avec la mondialisation de la culture et les identités culturelles. Ainsi, divers chercheurs abordent de nouvelles dimensions de l'interculturalité sous l'influence des TIC, plus précisément l'internet. <sup>46</sup>

En somme, l'interculturalité ne se réalise que lorsque deux cultures différentes interagissent, dialoguent et créent un espace propre à cette interaction. <sup>47</sup>

#### **IV. L'identité face à la mondialisation**

Une nouvelle conception de l'identité s'impose à l'heure où la mondialisation est omniprésente ; assumer ses multiples appartenances devient une nécessité. Or, si une harmonie n'est pas assurée entre le besoin d'affirmer son identité avec une ouverture sur celle de l'autre, des individus perdus se formeraient. Il est désormais question de personnes qui vivent à la frontière de deux communautés qui s'opposent ou plus, des « Frontaliers ». Ceux qui assument leur diversité seront des « relais » entre les différentes communautés, ceux qui ne le peuvent pas pourront basculer dans l'autre côté et devenir des tueurs identitaires, à partir de la « haine de soi ». <sup>48</sup>

L'époque actuelle fait de ses contemporains des minoritaires et des immigrés vu qu'ils sont constamment obligés de vivre dans d'autres lieux que ceux d'origines et d'apprendre d'autres langues

---

<sup>44</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Ibidem*.

<sup>45</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Ibidem*.

<sup>46</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Idem.*, p. 35

<sup>47</sup> Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, « TIC et apprentissage de L'interculturalité », *Ibidem*.

<sup>48</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, op. cit. pp. 49-51

et d'autres codes qui donnent l'impression que l'identité, telle qu'elle a toujours été imaginée depuis l'enfance est menacée. Parfois ils n'arrivent plus à reconnaître leur terre natale sans même la quitter, cela serait dû à l'évolution accélérée.<sup>49</sup>

Depuis un demi-millénaire, la présence de l'occident se ressent aux quatre coins de la terre, son influence s'exerce à travers les idées, la santé, le paysage et le mode de vie de tout un chacun et ceci de par les doctrines, tel que le capitalisme, le communisme, le fascisme et par la science tel que l'électricité, les nouveaux moyens de transport, l'armement, les moyens de communication et l'informatique. La modernisation est désormais associée à l'occidentalisation. Certes, les empreintes du passé persistent à travers les vestiges hérités des anciennes civilisations, mais dès qu'il s'agit de nouveauté tout se fait à l'oxydental. Cette situation donne aux occidentaux la possibilité de se sentir plus en harmonie avec leur propre culture ; à l'inverse du reste du monde qui pensent que la modernisation implique l'abandon d'une partie d'eux-mêmes, le reniement et la crise identitaire. Face à une modernisation engendrée par « l'Autre », des personnes affirment de plus en plus leur différence en s'attachant aux vestiges et aux symboles du passé, le changement n'est donc accepté que si ces symboles ne sont pas heurtés.<sup>50</sup>

Cette appréhension de la modernisation peut être ressentie par n'importe quelle nation à travers le monde dès que la mondialisation est jugée comme un moyen pour véhiculer la culture de l'autre, une culture dominante. Ainsi, la mondialisation et l'idée d'un village planétaire font encore des sceptiques qui ne sont d'ailleurs pas emportés non plus par internet et les avancées réalisées en communications. Dans cette optique, des Français par exemple, associent mondialisation à américanisation, s'interrogeant sur le sort de leur pays, de leur culture et de leur langue dans le monde, et s'inquiétant par rapport à l'anglicisme qui envahit leur langue.<sup>51</sup>

## **V. L'identité à l'ère du numérique**

### **1. Modernité, synonyme de transparence social**

La technologie est désormais associée au repérage instantané via des traces. Une trace, c'est un ensemble de signes engendré par l'usage d'une machine, permettant par l'interprétation d'identifier

---

<sup>49</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *idem*. P.53

<sup>50</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *idem*. pp. 99-102

<sup>51</sup> Maalouf, A., *Les identités meurtrières*, *idem*. pp.100

l'auteur. D'un point de vue sémiologique, la trace est associée à un indice. Pour le cas des traces de pas sur la neige, ils permettent d'établir plus qu'une ressemblance entre l'empreinte et le pied ; or l'empreinte est un indice du passage d'un être vivant, si ce passage est retracé par une flèche, il sera question de symbole pour la sémiologie. La trace est donc associée à des signes qui résultent d'une action consciente ou pas qui peut faire l'objet d'une interprétation par un tiers.<sup>52</sup>

Suite à l'utilisation quotidienne de systèmes informatiques, les traces des individus ne circulent pas que sur internet mais également sur les lignes de transport, les lignes de compte, les lignes de téléphone. Ainsi, les traces de toute action dans chaque domaine sont enregistrées par des dispositifs de traitement automatique.<sup>53</sup>

- Dans l'espace public, avec la vidéosurveillance, les cartes de paiement, le téléphone portable qui laisse un écho dans le réseau cellulaire et les réseaux sociaux.
- Dans l'espace professionnel, le système juridique protège la vie privée des employés au travail. Cela dit, dès qu'il ne s'agit pas du personnel ou des conversations privées, les supérieurs ont accès à tous les fichiers, notamment l'historique vu qu'ils sont considérés comme relevant de l'activité de l'entreprise. Toute activité, tout individu peut être identifié et la traçabilité peut également suivre la circulation des produits dans l'espace marchand et remonter à leur source.
- Dans l'espace privé : Les contrats avec les opérateurs de télécoms, les appels téléphoniques caractérisent les habitudes socioculturelles des individus puisque le mobile les accompagne désormais dans tous les espaces fréquentés, le profilage pour à des fins commerciales, les cartes biométriques, les traces organiques (ADN) et anthropométriques (empreintes digitales).
- Concernant le cyberspace, c'est sur Internet que se trouvent la production des traces les plus importantes ; de par le volume et de par les informations contenues dans des documents personnels ou professionnels qui sont faciles à externalisés. Cette facilité de retraçabilité donne à Internet un caractère de transparence aux relations, humeurs et propos publiés sur Facebook et c'est sur Facebook ou sur un autre réseau social que les déclarations qui concernent la personne sont faites « qui je suis », « qui je crois être » et « qui je voudrais être ». Si ceci n'est pas fait par la personne elle-même, ça pourrait être également fait par une autre personne (un tiers) par le biais d'un tag sur Facebook ou d'une rumeur lancée sur twitter et c'est la réputation de la personne qui est remise en cause et son identité qui en prends un coup.<sup>54</sup>

---

<sup>52</sup> PIERRE, J., « Enjeux et non-enjeux des traces numériques », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], p5

<sup>53</sup> PIERRE, J., « Enjeux et non-enjeux des traces numériques », *ibidem*.

<sup>54</sup> PIERRE, J., « Enjeux et non-enjeux des traces numériques », *idem*, p. 6

La transparence sociale implique la libération des données représentant les composantes de l'identité de l'individu qui se trouvent saisies, faisant l'objet d'un processus de traitement afin d'établir des correspondances avec toutes sortes de données, d'où les recommandations d'achat et les suggestions d'amis. Des modèles de vie sont alors proposés. La question « Qui suis-je ? » devient alors « Suis-je un document ? »<sup>55</sup>

## 2. L'identité numérique

Nous entendons par identité numérique toutes les informations présentes au sujet d'une personne physique sur internet. Cette identité est gérée à l'aide d'une interface numérique connectée au réseau internet. Dans les différents espaces qu'offre internet à ses utilisateurs, qu'ils soient des espaces publics, privés, professionnels, associatifs, amicaux, les internautes peuvent disposer d'autant d'identités qu'ils évoluent dans ces divers espaces, appelés les réseaux sociaux. C'est d'ailleurs dans des forums, des sites de rencontres, des jeux à multi-joueurs et des sites de socialisation comme Facebook que se prolifèrent les données personnelles sans limite et sans contrôle. La prolifération de ces données personnelles en plus des traces laissées par l'internaute contribue dans la divulgation de son identité. Dans cette optique Xavier de la Porte compare l'identité à une chaussure, les données personnelles au dessin de la semelle est les traces à l'ensemble des empreintes laissées. Ainsi, l'identité de l'internaute, ses données personnelles et les traces engendrées sont liées.<sup>56</sup>

Lorsqu'une identité est mise en ligne, le portrait d'un usager devient alors un avatar<sup>57</sup>, avec une possibilité de chirurgie esthétique radicale sur la photo de profil, par le biais de l'informatique. Or, devenir Brad Pitt, Yamaha ou un drapeau est désormais possible. Ce potentiel virtuel peut également toucher les pseudonymes ; devenir abrégé, surnom, un fake<sup>58</sup>, un code postal ou un matricule est aussi possible. Que ça soit à travers un avatar ou un pseudonyme, différents identifiants peuvent être combinés, créant de multiples combinaisons avec une possibilité de modification indéterminée. La permanence des identifiants dans la vie n'est plus une contrainte en ligne. Le profil requis pour une inscription sur un site peut être l'objet d'imagination, de fantasme et de mensonge, comme il peut être l'objet de vérité. Une telle inscription est nécessaire pour l'utilisation des différents logiciels en ligne et pour entretenir une

---

<sup>55</sup> PIERRE, J., « Enjeux et non-enjeux des traces numériques », *ibidem*.

<sup>56</sup> MANACH, J.M., « Vie privée et surveillance », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], p. 14.

De la Porte, X., « Grandeur et décadence du pseudonyme », Internet Actu, OWNI News, [en ligne].

<sup>57</sup> Un avatar : Apparence qu'un utilisateur peut prendre dans un environnement graphique informatique, par exemple : une image dans un forum sur internet.

<sup>58</sup> Fake : Emprunter une fausse identité.

certaines communications avec ses semblables sur les forums et les réseaux sociaux. Xavier de la Porte soutient que l'identité numérique "[...] permet d'une part de dire qui l'on est, et d'autre part aux autres de savoir qui l'on est."<sup>59</sup>

## **VI. Les réseaux sociaux**

Le mot « réseau » vient du latin « rete » qui signifie « filet ». Un réseau est formé de lignes et de liens entrelacés et interconnectés qui se croisent formant un filet. Le terme signifie aujourd'hui des plateformes et des sites communautaires impliquant des profils de personnes interconnectés. Un réseau social est donc constitué de regroupements de personnes entreliés par les interactions sociales.<sup>60</sup>

Aujourd'hui l'internet compte une multitude de réseaux sociaux qui font de plus en plus d'adeptes. Afin de se démarquer, ces sites communautaires misent sur l'originalité en se consacrant à un domaine particulier ; en d'autres termes chaque réseau social se spécialise dans un domaine spécifique. Toutefois, l'objectif de base des réseaux sociaux est de créer des interactions sociales entre les personnes et c'est ce qui semble attirer de plus en plus d'utilisateurs. La plus part des utilisateurs s'inscrivent sur les réseaux sociaux pour retrouver des amis perdus de vue, mais ils se retrouvent très vite attirés par ce nouveau mode d'interaction et de socialisation.<sup>61</sup>

### **1. Les réseaux sociaux, une composante de l'identité numérique**

L'avènement des réseaux sociaux et l'exploitation du web ont vu un bouleversement du côté personnel et professionnel des usagers qui ont pour beaucoup laissé l'anonymat au profit de profils de plus en plus personnels sur des plateformes telles que Facebook, ce qui fait qu'il peut être difficile de maîtriser son image sur internet. Or, la masse d'informations personnelles qui circulent sur internet peuvent nuire à la réputation et à l'identité numérique de l'individu. C'est pourquoi l'internaute doit être en mesure de vérifier toute information mise en ligne à son sujet et de contrôler ses dires et ses faits sur la toile, notamment lorsqu'il s'agit de publications fortuites sur Facebook. Ainsi, la liberté d'expression implique une responsabilité car la médiatisation peut avoir de lourdes conséquences.<sup>62</sup>

Cependant, les réseaux sociaux peuvent être considérés comme une opportunité si l'image mise en avant sur sa propre personne sur ces réseaux est maîtrisée et soignée à un certain niveau. Des internautes sont de plus en plus conscients de l'enjeu que présente la valorisation de l'identité numérique

---

<sup>59</sup> De la Porte, X., « Grandeur et décadence du pseudonyme », Internet Actu, OWNI News, [en ligne].

<sup>60</sup> De la Porte, X., « Grandeur et décadence du pseudonyme ».

<sup>61</sup> De la Porte, X., « Grandeur et décadence du pseudonyme ».

<sup>62</sup> RAMEL, C., « Les médias sociaux comme composante de son identité numérique », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], p. 11

et l'opportunité que présentent les réseaux sociaux, c'est pourquoi le processus de l'élaboration d'un profil en ligne et le choix d'un pseudonyme doivent prendre une importance majeure et qui dit soigner son identité sur les réseaux sociaux, dit soigner ses présences. Or, il est préférable de ne pas s'impliquer du tout sur ces sites, plutôt que de ne pas bien entretenir sa présence. Une identité numérique se gère à travers les réseaux sociaux choisis en sélectionnant et en indiquant les informations souhaitées rendre publiques en omettant celles qui peuvent compromettre la notoriété de l'individu. De plus, si les informations souhaitées rendre publics sur un réseau plus professionnel étaient considérées comme des coordonnées de la personne telles que le nom, le prénom, la profession et le numéro de téléphone, le profil peut être considéré comme une carte de visite numérique accessible aux différents membres de la communauté, notamment ceux qui pourraient présenter d'éventuelles opportunités.<sup>63</sup>

Pour renforcer son identité numérique, une simple présence inactive sur les réseaux sociaux ne suffit pas, cela pourrait même donner une image de non-implication, voire de mépris. C'est pourquoi la visibilité de la personne dépend du temps investi en ligne sur chaque réseau social pour répondre aux attentes de la communauté. En effet, les opportunités de renforcement de l'identité que présentent les réseaux sociaux diffèrent d'une plateforme à une autre. Autrement dit, la façon d'agir et de se comporter sur Facebook n'est pas la même que sur twitter.<sup>64</sup>

Les réseaux sociaux se sont accompagnés d'une nouvelle forme de démocratie qui s'annonce avec une ouverture plus forte sur l'autre, de manière à ce que dans le contrat social<sup>65</sup> il y ait plus de responsabilités et de possibilités qui se présentent au citoyen. Celui-ci a désormais le pouvoir d'ouvrir un blog, de créer un compte sur Twitter et Facebook et avoir une large audience, réalisant ainsi une liberté d'expression réelle dans un espace virtuel.<sup>66</sup>

## VII. Facebook

Parmi les réseaux sociaux qui ont su suivre le courant de la propagation des TIC et d'internet à travers le monde, Facebook. Il est de loin le plus populaire et peut être le moins facile à gérer. Il atteint en juillet 2009, 250 millions d'utilisateurs, selon le site en question, alors que lors de sa création en 2004 il était destiné seulement aux étudiants de l'université de Boston, ce n'est qu'en 2006 qu'il s'ouvre au grand public, avec l'objectif de rassembler les personnes proches ou encore inconnues. En effet, Facebook se base sur les interactions qui puissent exister entre les « amis ». Le site fait abstraction à tous

---

<sup>63</sup> RAMEL, C., « Les médias sociaux comme composante de son identité numérique », *ibidem*.

<sup>64</sup> RAMEL, C., « Les médias sociaux comme composante de son identité numérique », *idem*.p. 12

<sup>65</sup> Le contrat social : convention entre les membres d'une société (Rousseau).

<sup>66</sup> RAMEL, C., « Les médias sociaux comme composante de son identité numérique », *op. cit.* , p.12

les types de relations humaines pour n'en prôner que les relations amicales. Ainsi, s'il s'agit de collègues, de vagues connaissances, de cousins ou de conjoints qui interagissent sur Facebook, celui-ci les classe sous une seule et même catégorie, celle d'« amis ». Certes, il est possible d'effectuer des rencontres sur Facebook, mais il arrive aux utilisateurs d'accepter n'importe quelle invitation<sup>67</sup> et ajouter d'autres membres du site sur leurs listes d'amis passablement sans se référer à aucun critère de sélection. De plus, il suffit parfois pour certains de quelques minutes de discussion pour devenir des « amis » sur Facebook. Ainsi, la notion d'« ami » sur le site est très différente de celle de la réalité.<sup>68</sup>

Cala dit, Facebook est aussi connu pour être le théâtre de dérives qui nuisent à la réputation numérique<sup>69</sup> de l'utilisateur puisque des informations personnelles y sont dévoilées. En effet, il existe sur Facebook des profils remplis en informations à travers lesquels des détails sur les utilisateurs peuvent être récoltés ; il est possible de connaître leur profession, leur position politique, leur religion, leurs passions, leurs intentions, leurs projets d'avenir, où ils ont passé leur vacances, etc. ces informations sont soit insérées par l'utilisateur du profil lui-même sur son mur<sup>70</sup>, soit par un tiers. Or les amis du Facebookeur peuvent également insérer des photos et des informations en messages ou en commentaires sur son mur. Il est certainement possible à l'intéressé d'effacer ces commentaires s'ils lui paraissent inappropriés, mais il est difficile d'empêcher leur apparition. Comme il est également possible à un tiers de taguer un ami sur une photo ou un commentaire, ce qui amène à la divulgation de données personnelles de l'intéressé, de ce fait la divulgation de son identité.<sup>71</sup>

### VIII. Le pseudonyme

Le pseudonyme est une forme d'auto-nomination contrairement au patronyme qui résulte d'un acte qui ne dépend pas de la personne elle-même, mais plutôt de la famille principalement. Celui-ci est le plus demandé sur Facebook. Cela dit, si un utilisateur Facebook mentionne son véritable patronyme sur le réseau social, ceci sera un acte volontaire soumis à choix délibéré, cela devient alors une forme d'auto-nomination, telle est la définition de base du pseudonyme. Cela nous amène à dire qu'il n'existe que des pseudonyme sur Facebook. Dans tous les cas, le Facebookeur présente une face de sa propre

---

<sup>67</sup> Invitation : Une demande d'ajout formulée par un membre de Facebook à un autre membre afin de rejoindre sa liste d'amis.

<sup>68</sup> De la porte, X. « Grandeur et décadence du pseudonyme », *op. cit.*

<sup>69</sup> La réputation numérique : notoriété : semblable à la réputation réelle, elle se construit à partir des opinions et des jugements d'autrui pour soi. Toutefois, la réputation numérique émerge et se conditionne sur internet.

<sup>70</sup> Mur : semblable à un tableau de commentaires, placé au centre du profil du Facebookeur qui a la possibilité en plus de ses amis sur Facebook d'y insérer des messages, des commentaires et des photos.

<sup>71</sup> De la porte, X. « Grandeur et décadence du pseudonyme », *op. cit.*

personne. Cette face révélée au public est d'ailleurs choisie par le Facebookeur, elle peut même correspondre à son identité réelle.<sup>72</sup>

La dénomination que le Facebookeur s'auto-attribue peut être en relation directe avec sa propre dénomination hors ligne ; des noms imposés par la famille (état civil/anthroponyme) ou par la société (surnom/diminutif), comme il peut faire l'objet de constructions lexicales, à travers lesquelles le Facebookeur mentionne des références en relation avec son identité réelle. Il peut s'agir de références à l'identité sociale (socioyyme), de références et d'indices géographiques ou de références socioculturelles. Faire part d'une de ces références à travers le pseudonyme maintient la personne en question loin de l'anonymat. En effet, indiquer à travers son pseudonyme une appartenance quelconque à une communauté par exemple fait de ce pseudonyme un outil révélateur d'une appartenance identitaire du Facebookeur, ce qui l'amène à être une partie intégrante du discours et des interactions entretenues par le Facebookeur en ligne. Dans cette optique, EMERIT affirme « [...] *le pseudonyme est susceptible de reprendre tout ou une partie des données relevant de l'identité « civile », il n'en reste pas moins le fruit d'une construction de l'identité par les internautes en réponses aux injonctions d'identification de l'écosystème numérique* »<sup>73</sup>. En effet, la réalité constructiviste de la nomination qui se tient sur Facebook induit à une construction de l'identité même du Facebookeur. Or, celui-ci devient alors acteur à part entière dans la construction de sa propre identité, étant donné que le pseudonyme en tant que tel est révélateur de l'identité du Facebookeur. Cette identité peut même être révélée à travers le choix d'un titre de civilité ou d'un personnage fictif ou à travers un jeu de mots, car ceci amène à une certaine dérision par rapport à l'identité du Facebookeur.<sup>74</sup>

Le pseudonyme peut faire l'objet de plusieurs éléments et références à la fois qui se mêlent et s'entremêlent. Le plus important pour le Facebookeur est de choisir la face souhaitée être dévoilée au public. A ce propos, EMERIT maintiens qu' "*Il s'agit toujours de présenter une face qui corresponde le mieux possible au contexte en décrivant le locuteur tel qu'il aimerait que ses interlocuteurs le perçoivent. C'est l'expression la plus directe possible de l'ethos.*"<sup>75</sup>

Ainsi, face à l'omniprésence de l'informatique, l'utilisation des pseudonymes s'impose de plus en plus sur l'espace virtuel, notamment sur les réseaux sociaux. Toutefois, en tant que réseau social, Facebook a élaboré dès ses débuts une politique qui se veut être contre cette pratique. Des comptes sont

---

<sup>72</sup> Emerit, L. « vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », Laboratoire CLLE ERSS à B, Université Bordeaux Montaigne, 2014, p. 95.

<sup>73</sup> Emerit, L. « Identité numérique et commentaire public », Open Edition, [en ligne],

<sup>74</sup> Emerit, L. « Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », *op. cit.* , pp. 95-96

<sup>75</sup> Emerit, L. « Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », *idem.* , p. 102

alors supprimés à cause de la transgression de cette loi par les membres, ce qui n'a pas empêché l'utilisation des pseudonymes de se proliférer sur le site. Facebook tente toujours de contraindre ses membres de révéler leur véritable identité. Ceux-ci estiment qu'avec le pseudonyme, leur vie privée est protégée ; confondant ainsi le pseudonymat avec l'anonymat<sup>76</sup>. Emerit Leatitia précise que "*le pseudonymat est très différent de l'anonymat (avec lequel il est pourtant souvent confondu) puisque choisir et concevoir un pseudonyme est un acte révélateur de l'individu.*"<sup>77</sup>

## **IX. La représentation**

La notion de "représentation" a été traitée par de nombreuses disciplines en sciences humaines telles que l'anthropologie, l'épistémologie, la sociologie, la psychologie, la philosophie, les sciences du langage. Ce terme désigne généralement le fait d'évoquer un objet à l'esprit et cet objet est représenté en tant que symboles, images, croyances, valeurs, etc. par contre, dans les sciences sociales, "représentation" est associée à une activité mentale, à travers laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel en lui attribuant un sens particulier.<sup>78</sup>

Le terme de représentation a fait sa première apparition en sociologie, au début du XX siècle. Il est repris en sciences du langage par plusieurs sociolinguistes, dont MOSCOVICI et avec différentes appellations telles que idéologie linguistique, imaginaire linguistique et représentation sociolinguistique, afin d'indiquer l'ensemble des images que les locuteurs peuvent associer aux langues.<sup>79</sup>

Les représentations linguistiques sont liées aux mythes, aux valeurs et aux stéréotypes, ce qui amène les locuteurs à se constituer des idées et des opinions à propos des langues, pensant qu'il existe des langues plus prestigieuses que d'autres, rejetant ainsi telle forme linguistique pour favoriser une autre. Autrement dit, les représentations incarnent le discours subjectif que les locuteurs d'une langue avancent tiennent sur d'autres langues. Un tel discours ne répond à aucune objectivité étant donné que ces locuteurs n'ont pas un rapport neutre avec la langue qu'ils pratiquent ou qu'ils côtoient. Si une langue par exemple est considérée comme véhiculaire de savoir, elle est impérativement valorisée et ses locuteurs également. Par contre, si une langue est dévalorisée, ses locuteurs seront perçus comme étant

---

<sup>76</sup> Emerit, L. « Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », *idem.* , p. 96

<sup>77</sup> Emerit, L. « Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », *idem.* , p.95.

<sup>78</sup> HARBI. S. (2011), « Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou », Mémoire de Magister, Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou, P. 38

<sup>79</sup> HARBI. S. , « Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou », *idem.* p. 39

inférieurs. Ainsi, les représentations se définissent aussi par rapport au regard que portent les locuteurs à leurs pratiques langagières, à leur position par rapport à d'autres locuteurs et à d'autres pratiques et à la position de leurs langues par rapport à d'autres langues.<sup>80</sup>

Les représentations entrent dans la formation et la constitution de l'identité, à partir de la relation existante entre soi et les autres et de la constitution des connaissances. Il n'est pas nécessaire que les représentations soit justes, fausses ou définitives, dans la mesure où elles donnent la possibilité aux individus et au groupe d'individu de s'auto catégoriser et de définir les traits et les appartenances jugées pertinentes pour la constitution de leur propre identité. Les représentations sont également à considérer en tant qu'une donnée intrinsèque de l'identité linguistique.<sup>81</sup>

---

<sup>80</sup> HARBI. S. , « Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou », *ibidem*.

<sup>81</sup> HARBI. S. , « Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou », *idem*. p. 40

# **Partie méthodologique**

## I. L'enquête

Une recherche peut s'effectuer en fonction d'une ou de plusieurs méthodes, celle que nous avons choisi dans le cadre de notre travail de recherche est l'enquête. Celle-ci est difficile à cerner en tant que notion indépendante, étant donné qu'il existe plusieurs types d'enquête tels que : l'entretien, le sondage et le questionnaire ; servant à recueillir des données qui sont traitées et analysées pour une généralisation des résultats.<sup>82</sup>

Une enquête, quel qu'en soit le type, émerge de l'interrogation des individus qui font partie de la population ciblée par la recherche. En effet, après que l'objectif de celle-ci soit défini, la problématique posée et les hypothèses énoncées, il est impératif de déterminer la population ciblée afin d'en constituer un échantillon. Ainsi, afin de lancer l'enquête sur le terrain, elle doit tout d'abord faire l'objet d'une conception totale et définitive.<sup>83</sup>

Le passage de l'enquête par l'observation, le questionnement, l'analyse et l'explication en font un outil de rigueur pour la recherche en sciences humaines et sociales et en sociolinguistique qui se trouve être à la croisée de la sociologie et de la linguistique tout en s'intéressant aux facteurs qui influencent les réponses des enquêtés comme l'âge, le genre, le niveau d'instruction et le niveau socioculturel.<sup>84</sup>

## II. L'enquête effectuée

En ce qui est de notre travail de recherche concernant les pseudonymes sur Facebook, nous avons opté pour l'enquête par questionnaire. Nous avons choisi comme population les étudiants du département de français vu qu'ils sont principalement des jeunes. Ceux-ci ont en effet la réputation d'être fascinés par l'outil informatique et intéressés par les nouveaux moyens de communication, notamment les réseaux sociaux, ce qui est en relation avec notre thème de recherche. De plus, notre étude ne ciblait à ses débuts que les étudiants de 1<sup>ère</sup> année et de 2<sup>ème</sup> année master. Mais, lors du retour des questionnaires, le nombre n'était pas assez important pour mener à terme notre enquête, ce qui a nécessité d'inclure les étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence vu qu'ils sont plus importants en nombre.

A cet effet, nous avons distribué 151 exemplaires du questionnaire, mais au retour nous en avons récolté que 114 questionnaires, en plus nous avons éliminé 14 questionnaires vu que ceux-ci comportent énormément de questions sans réponses, notamment les justifications. Ainsi, notre corpus est constitué de cent questionnaires.

---

<sup>82</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », pp.6-7.

<sup>83</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », *ibidem*.

<sup>84</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », *ibidem*.

### III. L'enquête par questionnaire

Le questionnaire est un outil qui sert à recueillir des données et des informations de façon méthodique auprès d'un échantillon dans le but de comprendre et d'expliquer un phénomène et de répondre à une problématique en affirmant ou en infirmant les hypothèses énoncées au début de la recherche, il s'agit ainsi d'une démarche déductive.<sup>85</sup>

L'usage du questionnaire offre la possibilité de travailler à une grande échelle par rapport au nombre d'enquêtés inclus. En effet, le nombre de participants à une enquête par questionnaire n'est pas vraiment limité, ce qui assure la représentativité de l'échantillon et la généralisation des résultats de l'enquête.<sup>86</sup>

La formulation du questionnaire et des questions y figurant dépend des objectifs et de l'objet d'étude de l'enquête.<sup>87</sup>

### IV. Description du questionnaire de l'enquête effectuée

Le questionnaire élaboré dans le cadre de notre enquête est constitué de huit questions et il se divise en deux parties ; la partie d'identification et la partie qui concerne la thématique traitée. (Voir Annexe -1- )

Dans la partie d'identification, les questions sont au nombre de trois, elles concernent l'âge, le genre et le niveau universitaire de l'enquêté, tout en proposant à chaque fois des choix et des possibilités de réponses, avec la prise en compte du public visé par notre enquête.

La deuxième partie du questionnaire fait l'objet de cinq questions (allant de la quatrième à la huitième question) se rapportant de façon directe à notre thème de recherche, mais sous différents angles et pour diverses perspectives :

Question 4, *Avez-vous un compte sur Facebook ?* Une question fermée comportant deux possibilités de réponses, soit par l'affirmation, soit par la négation. Elle vise à faire entrer l'enquêté dans le vif de l'enquête et à déterminer sa possession ou non d'un compte Facebook. Dans le cadre de notre

---

<sup>85</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques » pp.25-27

<sup>86</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », *ibidem*.

<sup>87</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », *ibidem*

recherche, c'est sa possession d'un compte Facebook qui nous intéresse le plus, c'est pourquoi la suite de cette question concerne les réponses favorables pour aboutir à une question ouverte cherchant une dénomination claire et nette du pseudonyme de l'enquêté, d'où la formulation de la question comme suit : *Si oui, quel est votre pseudonyme ?* A celle-ci s'ajoute une demande de justification du choix du pseudonyme mentionné, *Justifiez votre choix de celui-ci.*

Question 5, *En quelle langue avez-vous rédigé votre pseudonyme sur Facebook ?* Une question à choix multiple visant à connaître la langue choisie par l'enquêté pour rédiger son pseudonyme sur Facebook. Les choix que nous avons proposés comme d'éventuelles réponses à cette question sont au nombre de deux, selon le paysage linguistique de la majorité des enquêtés : l'arabe, de par son statut de principale langue maternelle des enquêtés et le français en tant que langue de formation. Nous avons ajouté l'option « Autre » en référence à une autre langue qui ne figure pas parmi les choix proposés, afin de connaître les tendances linguistiques des étudiants du département de français. Cette question est clôturée par une demande de justification par rapport à la langue choisie pour la rédaction du pseudonyme sur Facebook.

La question 6, *Depuis l'ouverture de votre compte sur Facebook, avez-vous déjà changé votre pseudonyme ?* Une question à choix multiple qui a pour objectif de se forger une idée sur l'attachement du Facebookeur à son pseudonyme, de déterminer l'ancienneté et la durée de celui-ci dans le temps et le taux de sa modification. Trois possibilités de réponses sont alors proposées : *Oui je ne l'ai changé qu'une fois ; Oui je l'ai changé à plusieurs reprises* ou *Non je ne l'ai jamais changé.* A cela s'ajoute la demande de justification pour la réponse choisie.

La question 7, *Avez-vous l'intention de changer votre pseudonyme actuel ?* Une question fermée accompagnée d'une demande de justification qui projette de connaître les intentions du Facebookeur à l'égard de son pseudonyme, ainsi qu'à visualiser son attachement à celui-ci.

La question 8, *Que représente pour vous le pseudonyme actuel ?* Question à choix multiple avec trois possibilités de réponses : un simple identifiant ; une double identité ; un moyen de s'exprimer librement. Cette question vise à définir l'idée et la représentation que le Facebookeur se fait de son pseudonyme.

Ce questionnaire fera l'objet d'un traitement basé sur l'approche quantitative et l'approche qualitative. Ces deux approches impliquent un certain nombre de divergences et de similitudes qu'il est nécessaire de souligner afin de cerner leur apport à notre étude.

## V. L'approche quantitative et l'approche qualitative

Une approche quantitative est une approche dont les résultats peuvent être quantifiés et dont la représentativité peut être mesurée avec précision. Quant à l'approche qualitative, c'est une étude donnant lieu à des résultats non mesurables.<sup>88</sup>

En adoptant l'approche quantitative dans une enquête, la priorité est accordée aux corrélations et aux liens qui puissent exister entre les variables en observation alors que dans l'approche qualitative il est question de prendre en considération la réalité telle qu'elle est vécue par les sujets impliqués par l'enquête, en essayant d'aborder le phénomène observé de l'intérieur en fournissant une description complète et détaillée.<sup>89</sup>

Ces divergences entre les deux approches n'épuisent pas les possibilités de recherche qu'elles offrent et les résultats dont elles peuvent faire preuve. Ce sont deux moyens distincts avec une seule visée qui est l'aboutissement à la connaissance scientifique en passant par l'observation, l'explication et l'interprétation.<sup>90</sup>

Il est difficile de préciser avec rigueur les objectifs et les fins de chaque approche de recherche distinctement, mais pour certains auteurs, c'est l'approche qualitative qui conviendrait le mieux au développement des connaissances, tandis que l'approche quantitative serait la plus qualifiée à valider et à généraliser les connaissances requises. Par ailleurs, il est possible d'exploiter les résultats d'une approche pour l'élaboration d'une autre recherche avec une autre approche.<sup>91</sup>

En effet, ces deux types d'approche couvrent des contextes distincts, mais cela n'empêche en rien la possibilité d'une complémentarité régulière entre les deux approches, tout en assurant l'objectivité, la précision, la rigueur et la généralisabilité des résultats, une telle méthode est dénommée « la méthode d'enquête mixte ». C'est ce dont nous faisons usage dans l'élaboration de notre étude sur l'identité pseudonymique.<sup>92</sup>

---

<sup>88</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », p. 3

<sup>89</sup> Poisson, Y. 1983, « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation », in *Revue des sciences de l'éducation*, s.l., p.370

<sup>90</sup> Poisson, Y., « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation », *idem.*, p.371.

<sup>91</sup> Poisson, Y., « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation », *ibidem.*

<sup>92</sup> RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », pp. 3-7

# Partie pratique

Comme nous l'avons précédemment précisé, le model du questionnaire que nous avons établi pour amorcer l'enquête sur le terrain, nous l'avons distribué en 151 exemplaires. Parmi les 114 questionnaires récoltés, nous avons éliminé 14 questionnaires. Notre corpus est donc constitué de cent questionnaires, ciblant un public d'étudiants de langue française à l'université de Laghouat et plus précisément les étudiants de troisième année licence et de master. C'est après le retour des questionnaires que nous commençons l'étape de l'analyse des réponses maintenues et des données récoltées.

## **I. Analyse 1**

Afin d'établir l'analyse et l'interprétation des données des questionnaires, nous formulons le besoin de les traiter en fonction de la partie d'identification qui est constituée de trois questions visant bien sûr à identifier les enquêtés, de par l'âge, le genre et le niveau universitaire. Nous dénommerons ceux-ci pour le reste de notre travail de recherche : « paramètres d'identification ». Nous avons donc la tâche de traiter les données de la deuxième partie du questionnaire qui est en relation avec la thématique de notre recherche, en fonction de ces trois paramètres et pour ce faire, nous avons établis un inventaire sous forme de tableau retraçant toute les réponses obtenues à toutes les questions fermées et celles à choix multiple que nous avons proposées dans le questionnaire.

Ce tableau met également en avant le nombre exact des enquêtés correspondant à chaque réponse choisie et cela par rapport à leur âge, genre et niveau universitaire.

		Age			Genre		
		19-25 ans	25-30 ans	Plus de 30 ans	Féminin	M	
Avez-vous un compte sur Facebook ?	Oui	88	3	9	73	27	
	Non						
En quelle langue avez-vous rédigé votre pseudonyme ?	Arabe	4		2	5	1	
	Français	75	2	6	59	24	
	Autres	Anglais	4		1	4	1
		Italien	1			1	
		Espagnol	1			1	
		Indien	1			1	
	Arabe et Français	1	1		1	1	
Français et espagnol	1			1			
Depuis l'ouverture de votre compte sur Facebook, avez-vous déjà changé votre pseudonyme ?	Oui, je ne l'ai changé qu'une fois.	28	1	2	23	8	
	Oui, je l'ai changé à plusieurs reprises.	13		1	8	6	
	Non, je ne l'ai jamais changé.	47	2	6	42	13	
Avez-vous l'intention de changer votre pseudonyme actuel ?	Oui	11			9	2	
	Non	77	3	9	64	25	
Que représente pour vous le pseudonyme ?	Un simple Identifiant.	39	2	4	27	18	
	Une double identité.	10	1	3	10	4	
	Un moyen de s'exprimer librement.	35		1	32	4	
	Une double identité et un moyen de s'exprimer librement.	4			4		
	Un simple identifiant et un moyen de s'exprimer librement.			1		1	

Tableau (1) : Inventaire des données correspondant aux questions fermées et semi-fermées du questionnaire.

Ce tableau cite également toutes les possibilités de réponse proposées pour chaque question et prend en charge même les réponses proposées par les enquêtés, notamment dans le cas où ceux-ci prennent l'initiative de cocher deux possibilités de réponse à la fois. Ce tableau récapitule toutes les réponses des enquêtés et nous fournit des données chiffrées à analyser. A cet effet, nous établirons des histogrammes en nous basant sur les données qui résultent de chaque question à part. Or, nous établirons pour chaque réponse un histogramme qui représente les données de façon global en prenant en compte la totalité des enquêtés, puis nous établirons des histogrammes en fonction de chaque paramètre à part.

Toutefois, afin de traiter les données qui figurent sur le tableau (1), il est impératif de mettre tout d'abord le point sur l'aspect quantitatif relatif à chaque paramètre ; c'est pourquoi nous proposons le tableau suivant :

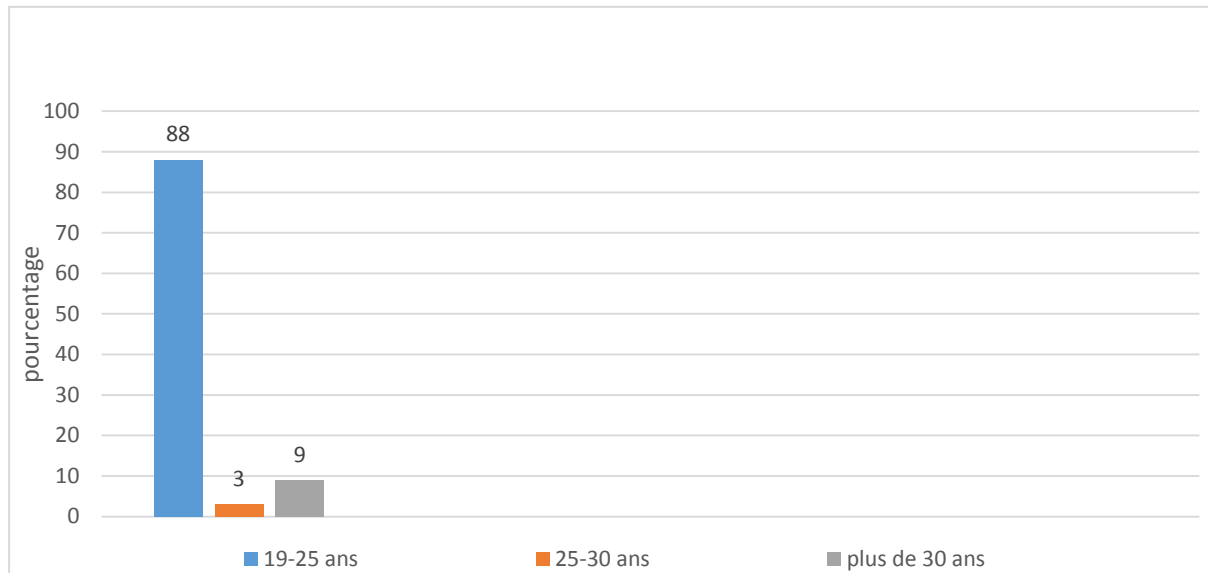
Le paramètre	Age			Genre		Niveau		
	19-25 ans	25-30 ans	Plus de 30 ans	Féminin	Masculin	L3	M1	M2
Le nombre de répondants correspondant à ce paramètre	88	3	9	73	27	57	21	22

Tableau (2) : l'aspect quantitatif des trois paramètres.

A travers ce tableau regroupant les trois paramètres avec toutes les réponses possibles pour chaque paramètre, nous remarquons que les étudiants impliqués par l'enquête font quasiment partie de la tranche d'âge de 19-25 ans avec un nombre de 88, alors que les deux autres tranches d'âge sont beaucoup plus inférieures. Le tableau montre également une présence majoritaire des femmes, atteignant un nombre de 73, face à 27 hommes. Les trois niveaux universitaires impliqués par l'enquête se répartissent de manière inégale par rapport aux nombres des enquêtés y correspondant. L'inégalité est observable chez les étudiants de troisième année licence qui sont d'une forte présence dans notre échantillon par rapport aux étudiants de master, ils sont au nombre de 57, alors que les deux niveaux de master impliquent des nombres d'étudiant quasiment égaux.

## 1. Le traitement du tableau (2)

Afin d'interpréter les informations et les données véhiculées par le précédent tableau, nous avons jugé utile de représenter celles-ci par des graphes et plus précisément des histogrammes. Nous proposons alors ci-dessous trois histogrammes relatifs aux trois paramètres cités :



*Figure 1 : Représentation du nombre des enquêtés en fonction de leur âge*

Ce graphe représente le taux des enquêtés en fonction de trois tranches d'âge ; 19-25 ans, 25-30 ans et plus de 30 ans. A partir de ce graphe, nous constatons que la quasi-totalité des étudiants constituant notre échantillon est dans la tranche d'âge de 19-25 ans avec un taux de 88%. Quant aux étudiants faisant partie de la tranche d'âge de 25-30 ans, ils sont à un taux 3% et ceux ayant un âge supérieur à 30 ans, ils sont de 9%. La présence majoritaire des 19-25 ans est liée au lieu de l'enquête qui est l'université. Celle-ci est en effet plus fréquentée par les moins de 25 ans puisqu'un étudiant algérien peut obtenir son master à un âge inférieur à 25 ans.

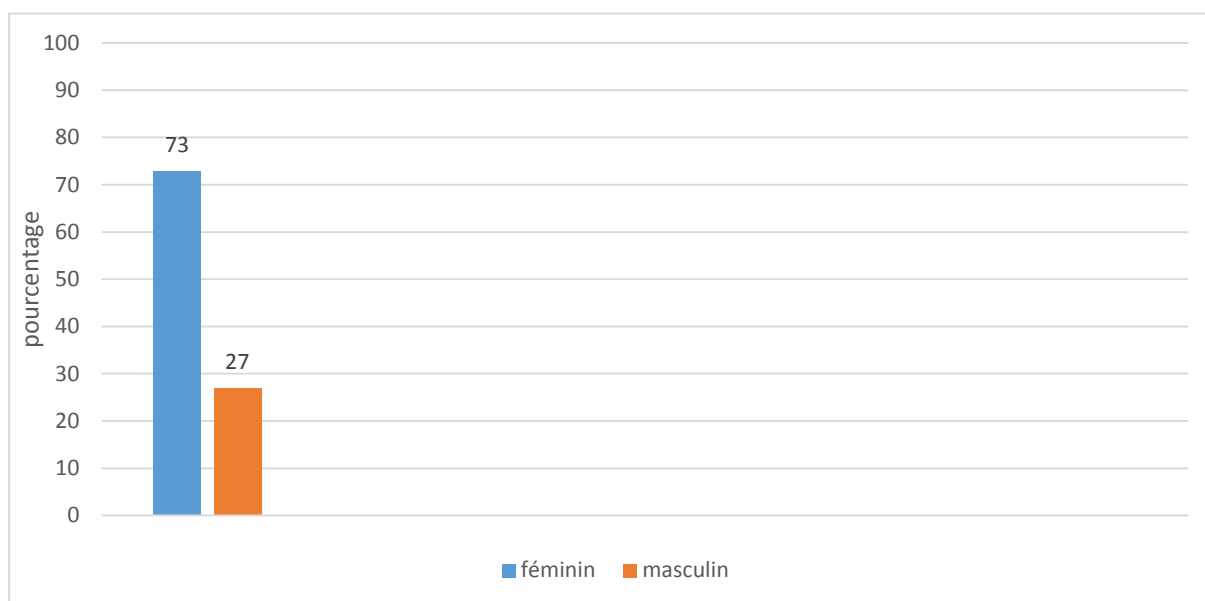


Figure 2 : Représentation du nombre des enquêtés en fonction de leur genre.

Cet histogramme qui représente le taux des enquêtés par rapport à leur genre indique un interval important entre les deux genres. Le genre féminin est donc fortement présent dans notre échantillon avec un taux de 73%, contre 27% pour les hommes.

Pour trouver une explication à cela, nous devons nous pencher un peu plus sur les données démographiques de la population algérienne. En effet, selon Rania Aghiles dans son article « Population/ L’Algérie compte plus d’hommes que de femmes », paru le 12 juillet 2017, les chiffres portant sur les données démographiques de la population algérienne, rendus publics par le ministère de la Santé viennent en contradiction avec une idée reçue en Algérie. En réalité, l’Algérie compte plus d’hommes que de femmes.

En 2017, 41,7 millions d’habitants ont été recensés en Algérie, dont 21,2 millions d’hommes et 20,5 millions de femmes. Le même écart ou presque a été noté en l’an 2000 entre les deux genres. Or, le nombre total d’habitants était de 30,1 millions, dont 15,2 millions d’hommes et 14,9 millions de femmes.

Ainsi, la présence majoritaire du genre féminin à l’université de Laghouat ne s’explique pas par le genre, mais par un autre facteur.

Pour expliquer les nombres auxquels nous avons abouti suite à notre enquête par rapport à la présence de chacun des deux genres dans l’université de Laghouat, nous nous penchons sur les taux de scolarisation des filles en Algérie. Si nous prenons en considération les candidats inscrits à

l'examen du baccalauréat de l'année 2003-2004, nous constatons que 65 % des candidats étaient relatif au genre féminin. Celui-ci représentait en 2005, un taux de 52 % des effectifs étudiants à l'université algérienne. Ceci fait que le facteur éducatif est un facteur déterminant dans l'explication des résultats auxquels nous avons aboutit.

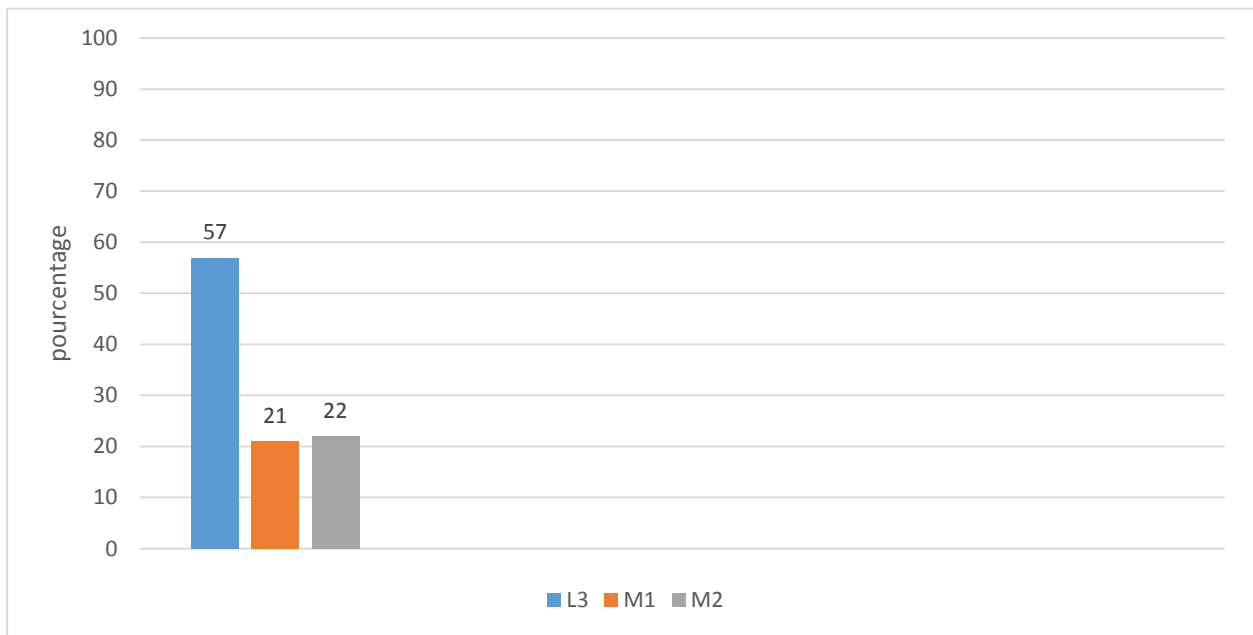


Figure3 : Représentation du nombre des enquêtés en fonction de leur niveau universitaire.

Le graphique ci-dessus représente le nombre des enquêtés par rapport à leur niveau universitaire. Nous y constatons également un interval entre les trois niveaux ciblés par notre enquête ou plus précisément un interval important entre la troisième année licence et le master avec ses deux niveaux étant donné que ceux-ci sont quasiment à égalité, avec un taux de 21% pour le M1 et de 22% pour le M2, alors que la dernière année de licence est avec un taux plus élevé, soit de 57%.

## 2. Le traitement des données correspondant à chaque question du tableau (1)

- La première question du tableau, *Avez-vous un compte sur Facebook ?*

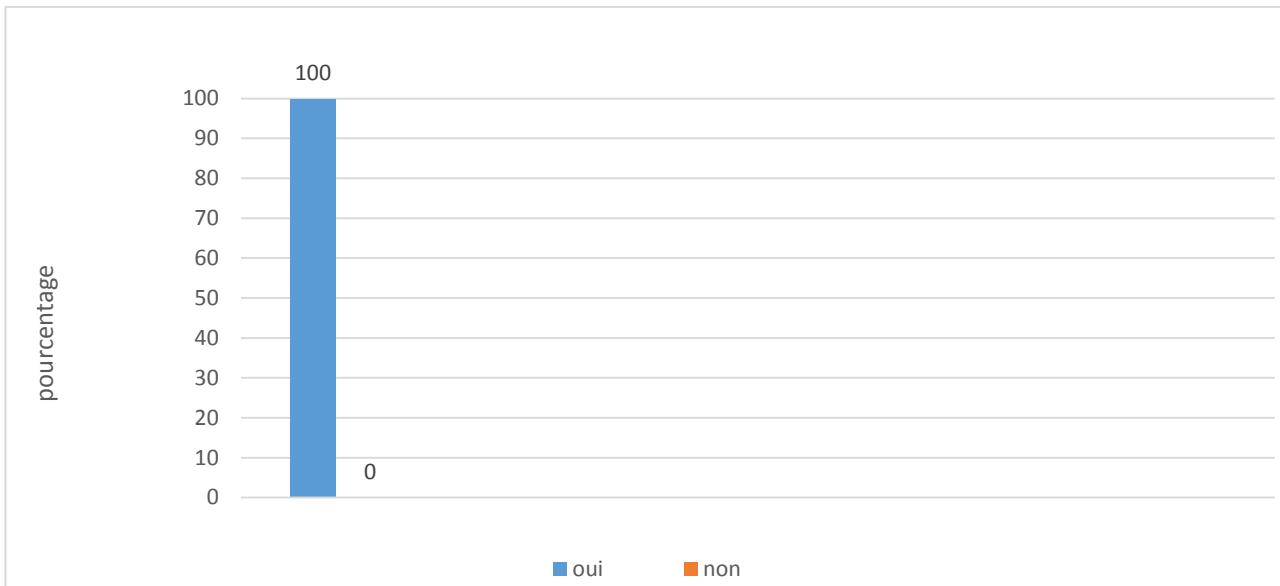


Figure 4 : Représentation graphique concernant la question 1 (possession d'un compte Facebook).

Ce graphe représente le taux de réponses des étudiants par rapport à la possession d'un compte Facebook. La totalité des réponses à cette question affirme, comme le graphe le montre, la possession de tous les enquêtés d'un compte sur Facebook.

Ainsi, l'utilisation du Facebook révèle l'attachement des universitaires du département de français de Laghouat à la technologie de l'information et l'ouverture sur l'autre, ce qui maque un aspect de la culture et de l'interculturalité qui marque l'époque actuelle.

- La deuxième question du tableau, *En quelle langue avez-vous rédigé votre pseudonyme ?*

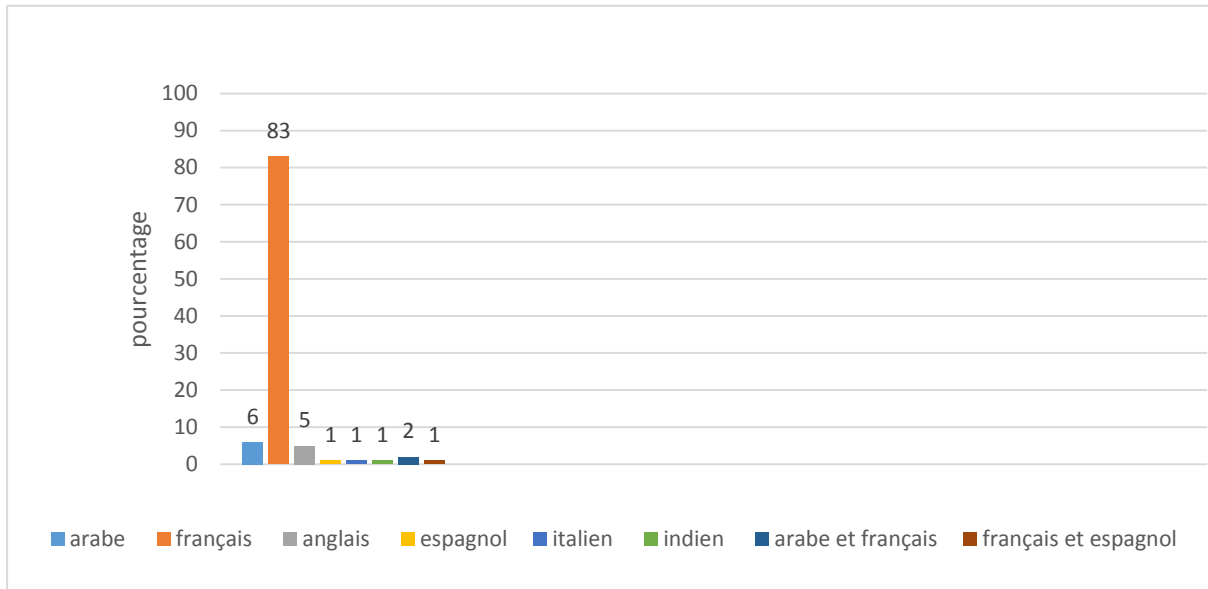


Figure 5 : Représentation des langues utilisées.

Cette représentation graphique montre les langues utilisées sur Facebook. Comme nous l'avons déjà précisé, nous avons proposé au sein du questionnaire deux choix de langue ; l'arabe et le français puisque l'une est considérée comme étant la principale langue maternelle des enquêtés et l'autre comme étant leur langue de formation, mais nous avons gardé une ouverture vers d'autres langues à travers l'option « autre ». Cette option a révélé un usage d'autres langues de la part des enquêtés et c'est à travers le graphe que nous constatons ceci. Nous constatons donc la présence de l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'indien dans la rédaction des pseudonymes sur Facebook. A cela s'ajoute une autre constatation, celle de la présence d'amalgames entre les langues pour la saisie du pseudonyme. A partir des données présentées sur le graphe, nous remarquons que le français est la langue la plus usitée dans le choix du pseudonyme, avec un taux de 83% des enquêtés. La langue arabe occupe la deuxième position avec un taux de 6%, suivi de l'anglais avec 5%, puis l'amalgame de l'arabe et du français avec 2%, l'espagnol, l'italien et l'indien séparément avec 1%, en plus de l'amalgame du français et de l'espagnol avec 1% également.

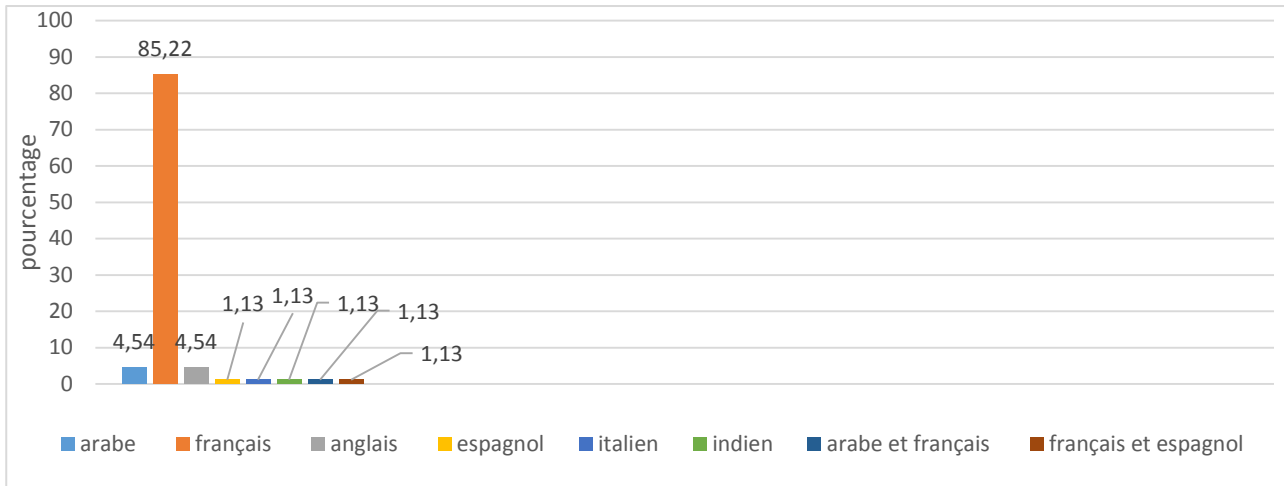


Figure 6 : Représentation des langues utilisées en fonction de l'âge (19-25 ans).

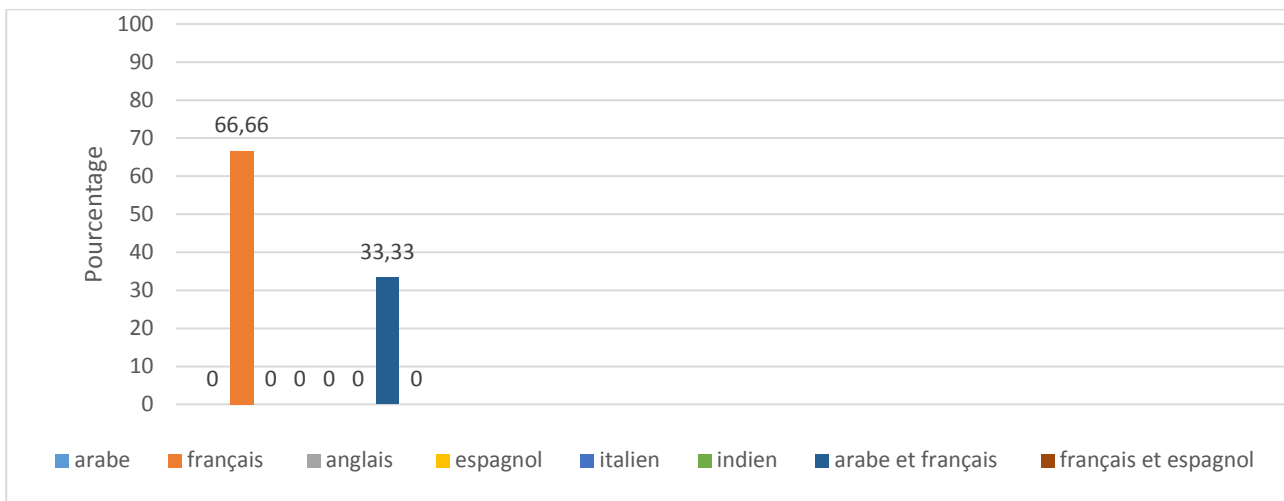


Figure 7 : Représentation des langues utilisées en fonction de l'âge (25-30 ans).

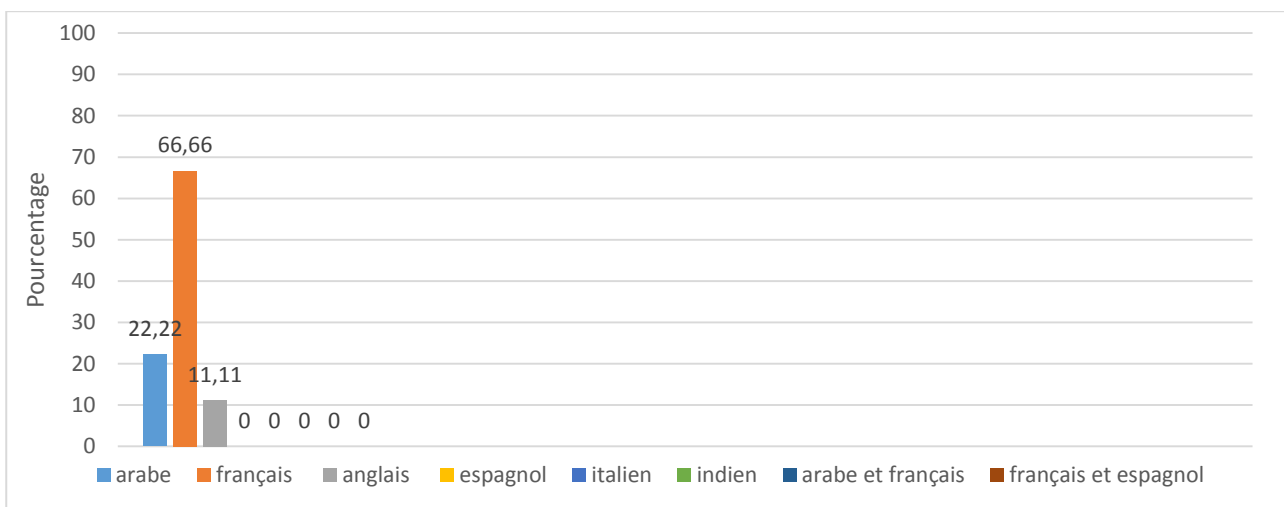


Figure 8 : Représentation des langues utilisées en fonction de l'âge (plus de 30 ans).

Les graphes (figure 6,7 et 8) illustrent les langues utilisées sur Facebook par les enquêtés pour la saisie de leur pseudonyme, tout en prenant en considération le paramètre de l'âge, à travers les trois tranches d'âge que nous avons proposées dans le questionnaire. Nous avons consacré pour chaque tranche d'âge un graphe de sorte que la totalité des étudiants impliqués par chaque tranche d'âge représente 100%, ainsi nous pouvons établir une comparaison entre les trois tranches d'âge par rapport aux langues usées sur Facebook pour la rédaction du pseudonyme.

Nous pouvons observer à travers ces trois graphes que l'utilisation du français est majoritaire chez les trois tranches d'âge, avec un taux de 85.22% chez les 19-25 ans et de 66.66% chez les 25-30 ans et les plus de 30 ans. Quant à l'arabe, elle est utilisée avec un taux de 4.54% chez les 19-25 ans et de 22.22% chez les plus de 30 ans, mais aucune utilisation n'a été notée chez les 25-30 ans, sauf pour le cas où l'arabe est utilisé en combinaison avec le français avec un taux de 33.33%. Cette même combinaison de langues a été signalée chez les 19-25 ans à un taux de 1.13%, mais aucun usage de cette combinaison n'a été signalé chez les plus de 30 ans. L'utilisation de la langue anglaise est de 4,54% chez les 19-25 ans, de 11.11% chez les plus de 30 ans et de 0% chez les 25-30 ans. Par ailleurs, nous constatons que l'espagnol, l'italien, l'indien et la combinaison de l'espagnol avec le français sont présents uniquement dans la tranche d'âge de 19-25 ans avec un taux .de 1.13% pour chacune, ce qui illustre la créativité linguistique présente chez cette tranche d'âge.

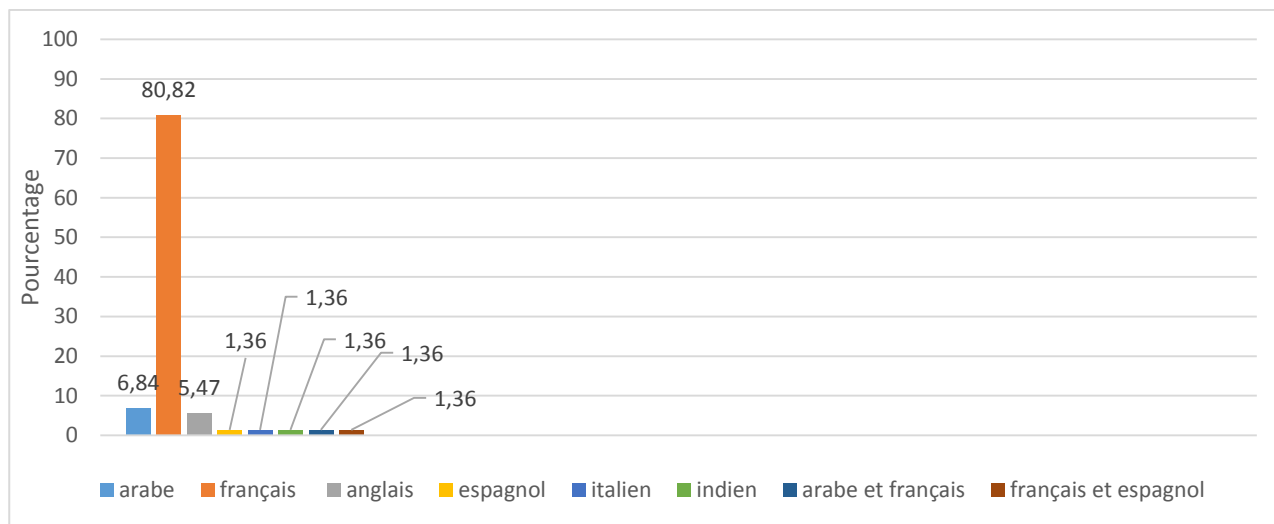


Figure 9 : Représentation des langues utilisées en fonction du genre (le genre féminin).



Figure 10 : Représentation des langues utilisées en fonction du genre (le genre masculin).

Les deux histogrammes (Figure 9 et 10) représentent les langues que les enquêtés utilisent lors du choix de leurs pseudonymes sur Facebook. Cette fois-ci, les taux de l'utilisation de ces langues sont établis par rapport au paramètre du genre, chaque histogramme représente un des deux genres, sachant que la présence du genre féminin est majoritaire par rapport à celle du genre masculin dans cette enquête.

Afin d'établir une comparaison entre les deux genres par rapport à l'usage linguistique effectué pour la rédaction du pseudonyme, nous fait correspondre la totalité des enquêtés de chacun des deux genres dans chaque histogramme à 100%.

Nous constatons à travers ces deux histogrammes que le français est utilisé à un taux de 80.82% par les femmes à un taux de 88.88% chez les hommes. Le français reste la langue la plus utilisée chez les deux genres contrairement aux autres langues, notamment l'arabe qui occupe la deuxième position chez les femmes avec un taux de 6.84%, juste devant l'anglais qui représente 5.47%, suivi de l'espagnol, l'italien, l'indien et l'amalgame de l'arabe et du français et celle de français et de l'espagnol avec un taux égal de 1.36%. Par ailleurs, chez le genre masculin la langue arabe occupe la deuxième position tout en la partageant avec l'anglais et l'amalgame de l'arabe et du français et ceci à un taux égal de 3.70%. Quant à la langue italienne, indienne, espagnole et la combinaison du français avec l'espagnol, elles sont aussi à égalité avec un taux de 0%. Elles ne sont donc employées que par les femmes. Celles-ci représentent alors une diversité linguistique plus dense que les hommes.

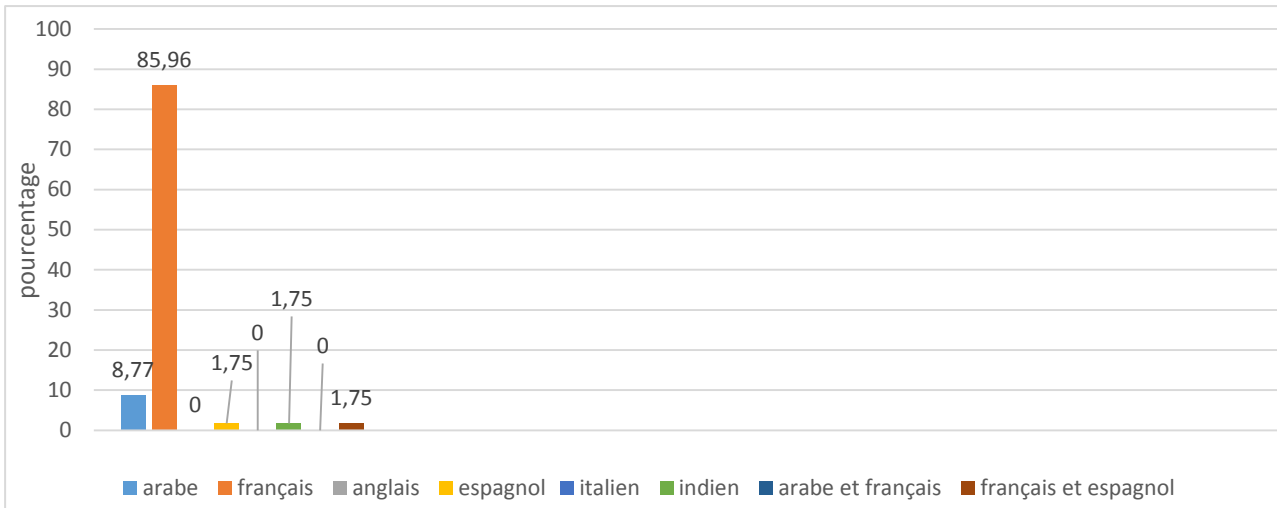


Figure 11 : Représentation des langues utilisées en fonction du niveau universitaire (L3).

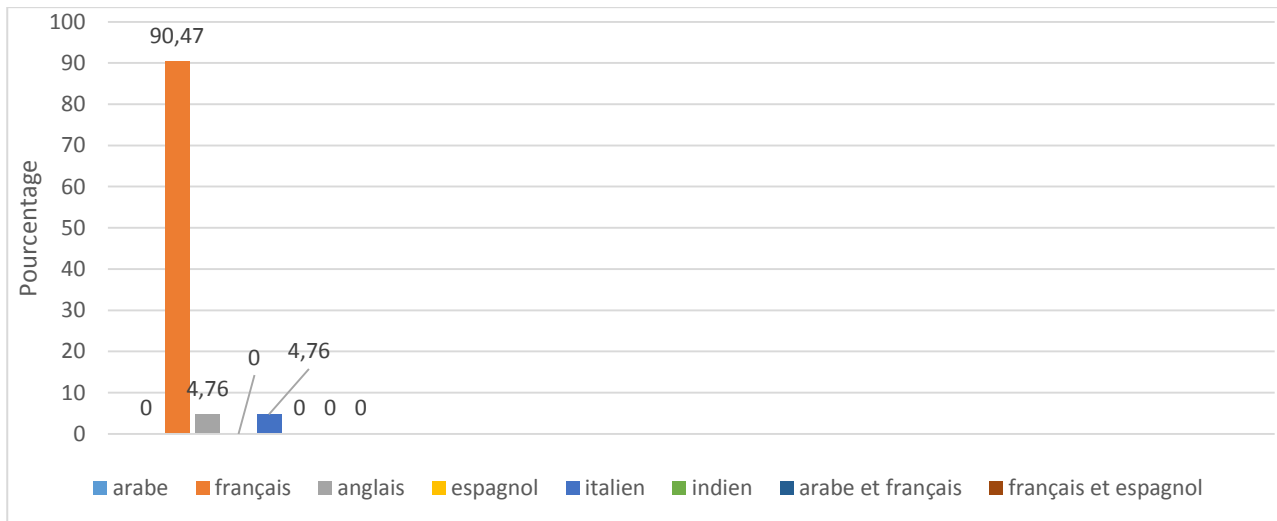


Figure 12 : Représentation des langues utilisées en fonction du niveau universitaire (M1).

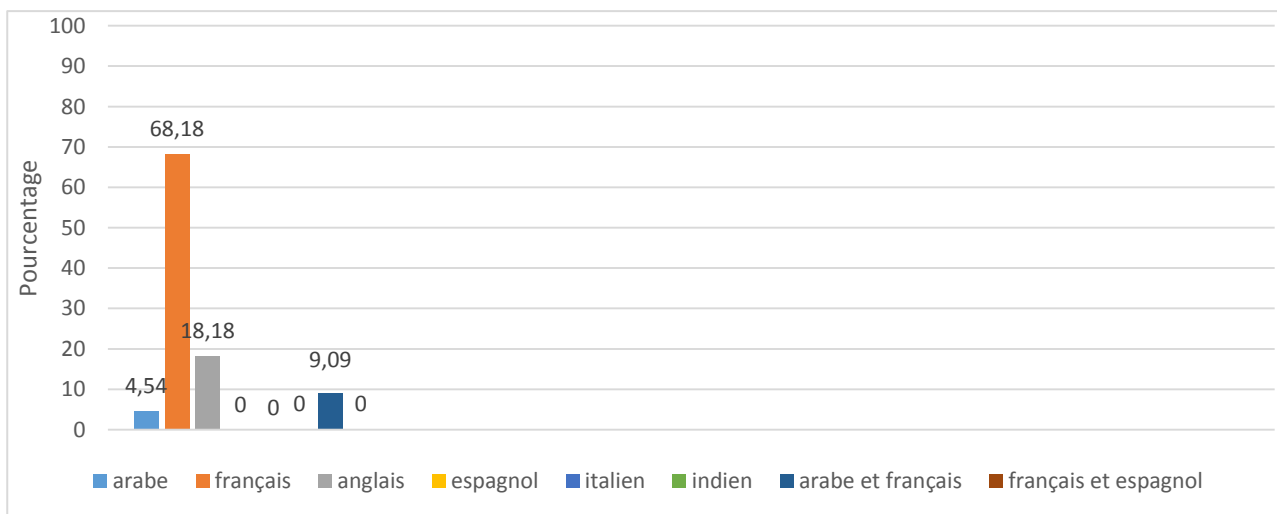


Figure 13 : Représentation des langues utilisées en fonction du niveau universitaire (M2).

Les trois représentations graphiques (Figure 11, 12 et 13) mettent en avant les langues utilisées par les enquêtés pour rédiger leur pseudonymes sur Facebook, en fonction de leur niveau universitaire. En effet, nous avons consacré pour chaque niveau universitaire un histogramme en faisant correspondre la totalité des étudiants de chaque niveau à 100% dans le but d'établir une comparaison entre les données correspondant aux trois niveaux.

Nous constatons à travers ces trois graphes que l'utilisation de la langue française atteint son sommet chez les étudiants de la première année master (M1) avec un taux de 90,47%, suivis des étudiants de la dernière année licence (L3) avec un taux de 85,96%, puis de ceux de M2 avec 68,18%. L'utilisation de l'arabe est moindre que celle du français avec un taux de 8,77% chez les étudiants en L3 et de 4,54% chez les étudiants en M2. Toutefois l'utilisation de l'arabe est inexistante chez les étudiants de M1, même en l'amalgamant avec le français. Cet amalgame n'est utilisé que chez les étudiants de M2 à un taux de 9,09%. La langue anglaise quant à elle, son usage se répartit entre les étudiants de M1 avec un taux de 4,76% et les étudiants de M2 avec un taux de 18,18%. La langue indienne, espagnole et la combinaison de l'espagnol avec le français ne sont d'usage que chez les étudiants de L3 avec le même taux de 1,75%, en plus de la première année master qui révèle un usage de 4,76% de la langue italienne.

L'usage de ces langues par les enquêtés n'est pas fortuit ; nous avons précédemment lié l'utilisation de l'arabe à son statut de principale langue maternelle des enquêtés et l'usage du français à leur formation, ce qui nous a permis de les mettre en tant que propositions de réponse dans le cadre de la question que nous avons posée aux enquêtés à propos de la langue utilisée pour la saisie de leurs pseudonymes sur Facebook. En effet, suite à la question à choix multiple qui traite l'usage linguistique des enquêtés, nous avons formulé une demande de justification par rapport à cet usage. Les réponses qui en déroulent feront l'objet d'un traitement.

La langue qui présente un usage important par les enquêtés est sans conteste la langue française, 83% des enquêtés affirment l'avoir utilisée pour la saisie de leurs pseudonymes. Les justifications à l'égard d'un tel choix linguistique sont très variées ; en d'autres termes, un nombre assez important d'enquêtés justifient leur choix de la langue française par le fait qu'elle soit leur langue de formation.

La deuxième raison la plus fréquente parmi les justifications des enquêtés est celle de la préférence. Or, le choix du français se justifie pour certains par l'amour qu'ils lui portent ou par l'inspiration qu'elle leur fournit ; il y'en a même qui ont parlé d'adoration et de volonté de l'utiliser

dans la vie privée. D'ailleurs, Une enquêtée explique son attachement à cette langue par le fait qu'elle soit une francophile.

A ceci s'ajoute la raison de la maîtrise du français ; des enquêtés expliquent leur choix par leur bonne maîtrise de la langue, d'autres précisent qu'ils la maîtrisent plus que tout autre langue, impliquant ainsi leur langue maternelle. Cette maîtrise est certainement dû à son usage et c'est à cet usage que d'autres enquêtés font allusion pour justifier leur choix linguistique. Ils affirment que l'utilisation de la langue française sur Facebook, notamment dans leur pseudonyme, est liée à son utilisation fréquente dans leur vie courante. Il y'en a même ceux qui l'ont qualifiée de deuxième langue maternelle et de langue seconde pour eux. Ce statut de langue seconde, d'autres le lui ont attribué en prenant en considération la fréquence de son usage à l'échelle nationale. Cela explique l'usage fréquent du français par les algériens, en prenant une place importante dans le cadre de la communication et de la socialisation en Algérie.

Aussi, pour étayer leur choix du français, des enquêtés évoquent une certaine facilité d'utilisation et même son utilité. Une enquêtée justifie l'utilisation du français en la mettant en contraste avec l'arabe qu'elle considère comme étant difficile.

Certains étudiants trouvent que cette langue est plus facile, plus rapide et plus pratique pour magner l'outil informatique, plus précisément les réseaux sociaux. D'autres enquêtés maintiennent plutôt que la langue de conception du système informatique est l'anglais, ce qui est proche du français, ou que la langue automatique de l'outil informatique sur lequel ils se connectent est le français. Des étudiants soutiennent leur choix du français par rapport au clavier qui peut présenter comme caractères et symboles pour la saisie du pseudonyme de manière originale, tel que le caractère « y' » ». Un autre enquêté parle plutôt d'habitude, pour lui l'usage du français dans l'outil informatique est dû à une habitude que les algériens ont acquise bien avant l'avènement de Facebook. Elle remonterait au temps où ils utilisaient le français ou les lettres latines pour la rédaction des sms vu que les claviers des appareils téléphoniques portables ne comportaient pas encore les caractères arabes.

L'usage du français dans la saisie du pseudonyme ou dans les interactions sur Facebook d'une manière générale est jugé par un enquêté comme un moyen pour améliorer son niveau linguistique en cette langue, alors que pour un autre cela permet l'apprentissage de nouveaux termes concernant le domaine de l'informatique.

Les justifications de l'utilisation du français divergent encore entre celui qui trouve que c'est une langue de prestige, ceux qui y voient un moyen de s'exprimer librement et ceux qui y voient un

moyen de s'ouvrir sur le reste du monde. Parfois c'est plutôt la nature du pseudonyme qui exige le choix de la langue, c'est ce que affirment des enquêtés par rapport à leurs pseudonymes et à la langue avec laquelle ces derniers ont été saisis. Il faut toutefois préciser que certains enquêtés se sont abstenus de ne donner aucune raison particulière par rapport au choix du français.

Le choix du français en tant que langue de saisie du pseudonyme représente 83%, les 17% restantes représentent l'usage de l'arabe, l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'indien. Cela incarne la diversité linguistique dont les étudiants du département de français peuvent faire preuve, notamment ceux qui ont participé à cette enquête.

Suite à la récolte des données, il s'est avéré que l'usage de l'arabe se limite à 6%. Certes, parmi les réponses de justification de l'utilisation de la langue française pour la saisie du pseudonyme, certains enquêtés ont justifié leur choix du français par opposition à l'arabe. Mais, ce qui nous intéresse, c'est les raisons qui ont poussé ces 6% d'enquêtés à choisir l'arabe. Lorsque nous évoquons la langue arabe, il nous est nécessaire de clarifier que ces enquêtés n'ont pas cerné la notion d'arabe de la même façon. Des enquêtés insinuent le fond et la forme en arabe, c'est-à-dire quelle que soit la typologie de leur pseudonyme ils laissent transparaître une signification en langue arabe et une forme en caractères arabe également, alors que d'autres enquêtés insinuent le fond seulement en arabe, c'est-à-dire le sens véhiculé par leurs pseudonymes est en arabe mais ceux-ci sont rédigés en caractères latins. En prenant en considération ces deux cas de l'utilisation de la langue arabe et en analysant les justifications avancées par les enquêtés à l'égard de l'usage de cette langue, nous constatons que les raisons varient les unes par rapport aux autres. Des enquêtées maintiennent que l'arabe est leur langue maternelle et que son statut à lui seul justifie son usage pour la saisie de leur pseudonyme. Une enquêtée implique son appartenance à l'islam, ce qui pour elle doit aboutir inévitablement à un tel choix linguistique. Un enquêté quant à lui évoque l'usage linguistique de sa ville qui se base sur l'arabe plus que le français. Une enquêtée évoque plutôt un choix imposé par le choix du pseudonyme lui-même, contrairement à une enquêtée qui s'arrête sur l'attraction et la préférence portée à cette langue.

En plus du français et de l'arabe, la diversité linguistique que présentent les enquêtés est également assurée par l'anglais, 5% des enquêtés affirment l'utiliser dans leur pseudonymes. Les justifications citées par ces enquêtés se résument en trois raisons. La première raison est due à la nature du pseudonyme, la deuxième est liée au côté affectif de l'enquêté à l'égard de cette langue, quant à la troisième et la dernière raison, elle en relation avec le statut de la langue anglaise dans le monde et son universalité.

Une enquêtée choisit la langue italienne pour assurer l'originalité et l'unicité à son pseudonyme puisqu'elle estime que l'italien est moins connu que l'anglais, le français, l'arabe et l'espagnol. La langue indienne quant à elle a été le choix d'une enquêtée qui justifie ceci par une attirance. Une raison qui revient fois de plus pour justifier le choix de l'espagnol. Celle-ci a fait l'objet d'un amalgame avec le français pour la mise au point d'un pseudonyme, cela dit, ce choix n'a pas été justifié en intégralité. Or, l'enquêté en question n'a mentionné que la raison de sa formation par rapport à l'usage du français.

- **La troisième question du tableau, *Depuis l'ouverture de votre compte sur Facebook, avez-vous déjà changé votre pseudonyme ?***



*Figure 14 : Représentation des taux de modification du pseudonyme par les enquêtés.*

Ce graphe met le point sur toutes les données récoltées concernant cette question qui aborde le taux de modification des pseudonymes de la part des enquêtés. L'accent est mis sur la totalité des enquêtés sans prendre compte d'aucun paramètre. Soulignons aussi que la question en cours de traitement est une question à choix multiple à laquelle nous avons proposé trois possibilités de réponses pour les enquêtés. Ces possibilités de réponse sont : oui je ne l'ai changé qu'une fois, oui je l'ai changé à plusieurs reprises et non je ne l'ai jamais changé. Chacune de ces possibilités de réponse a fait l'objet d'un choix par les enquêtés lors de l'enquête sur le terrain et engendre d'importantes disparités dans le résultat final. Ainsi, les enquêtés n'ayant jamais modifié leurs pseudonymes sur Facebook représentent un taux de 55%, alors que ceux qui ne l'ont modifié qu'une seule fois sont à 31%. Quant aux enquêtés qui ont changé leurs pseudonymes maintes fois sont moins nombreux avec un taux de 14%.



Figure 15 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction de l'âge (19-25ans)



Figure 16 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction de l'âge (25-30ans).



Figure 17 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction de l'âge (plus de 30ans).

Les trois représentations graphiques (Figure 15, 16 et 17) illustrent le taux de modification du pseudonyme sur Facebook par les enquêtés en fonction de leurs âges. Nous avons consacré pour chaque tranche d'âge un histogramme en associant à chaque fois tous les Facebookeurs impliqués par l'enquête avec la valeur de 100%.

En effet, les enquêtés qui ont changé plusieurs fois leurs pseudonymes sont de 14.77% chez les 19-25ans, de 11.11% chez les plus de 30 ans et nuls chez les 25-30 ans. Ceux qui ne l'ont changé qu'une seule fois sont de 31.81% chez les 19-25ans, de 33.33% chez les 25-30 ans et de 22.22% chez les plus de 30ans. Les enquêtés qui n'ont jamais effectué le moindre changement sur leurs pseudonymes sont de 53.40% chez les 19-25ans, de 66.66% chez les 25-30ans et de 66.66% chez les plus de 30ans.



Figure 18 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction du genre (genre féminin).



Figure 19 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction du genre (genre masculin).

Les deux graphes ci-dessus donnent les taux de changement du pseudonyme par les enquêtés par rapport à leur genre, féminin dans la figure 18 et masculin dans la figure 19.

Selon ces graphes, les femmes qui ont changé à plusieurs reprises leur pseudonyme sont à 10.95%, face à 31.50% de celles qui ne l'ont modifié qu'une seule fois, alors que celles qui n'y ont jamais touché, elles sont bien plus nombreuses, elles représentent un taux de 57.53%. C'est également le cas chez les hommes étant donné que le taux le plus élevé est également associé à ceux qui n'ont jamais changé de pseudonyme, avec un taux de 48.14%, suivis de ceux qui ne l'ont modifié qu'une seule fois avec un taux de 29.62%. Encore pareil aux femmes, les hommes sont aussi moins nombreux à changer leur pseudonyme de manière fréquente et ceci avec un taux de 22.22%.



Figure 20 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction du niveau (L3).



Figure 21 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction du niveau (M1)

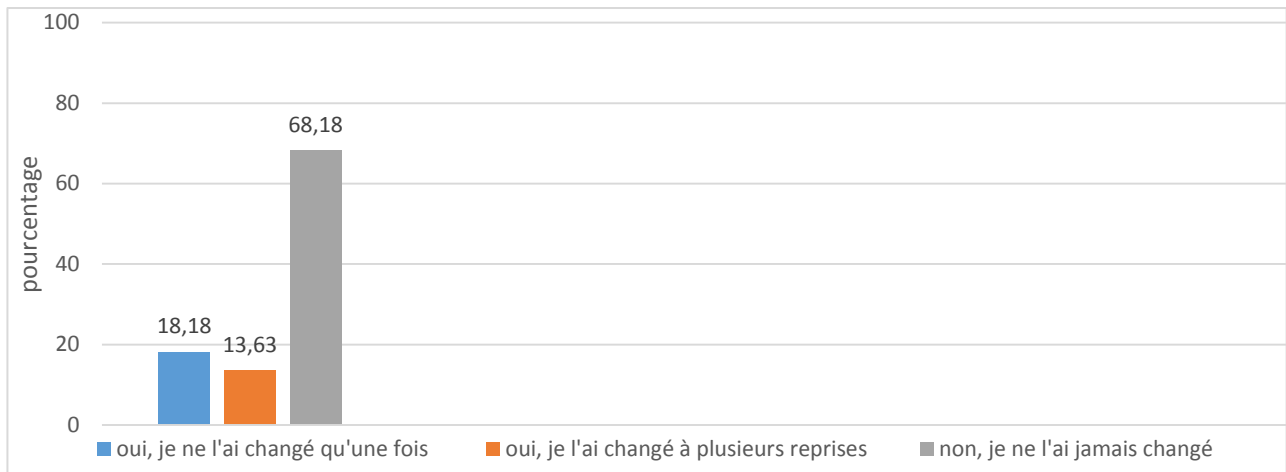


Figure 22 : Représentation des taux de modification du pseudonyme en fonction du niveau (M2).

Dans ces histogrammes groupés (Figure 20, 21 et 22) qui représentent respectivement le taux de modification des pseudonymes en fonction du niveau universitaire des enquêtés (L3, M1 et M2), nous observons qu'il existe quelques ressemblances entre les données des trois niveaux. En effet, les enquêtés qui n'ont jamais changé leur pseudonyme prennent la tête du classement en L3 avec 56.14% et en M2 avec 68.18%, alors qu'ils sont à égalité avec ceux qui ne l'ont changé qu'une seule fois à un taux de 38.09% en M1. Ceux-ci prennent la deuxième position en L3 avec 33.33% et en M2 avec 18.18%. Dans les trois niveaux, la troisième position est occupée par les enquêtés qui ont modifié leur pseudonyme à plusieurs reprises à un taux de 10.52% en L3, de 23.80% en M1 et de 13.63% en M2.

C'est à travers cette question à choix multiple qui aborde la fréquence de modification du pseudonyme sur Facebook par les enquêtés et c'est à travers les graphes que nous avons pu nous forger une idée sur les taux de changement du pseudonyme par les enquêtés de manière générale et par rapport aux trois paramètres de manière particulière. Cela dit, pour connaître la raison ou les raisons qui ont amené les enquêtés à se prononcer sur une des trois propositions de réponse, nous devons nous pencher sur la demande de justification formulée dans le cadre du questionnaire. Ainsi, nous citerons dans ce qui suit toutes les raisons avancées par les enquêtés pour le choix de chaque proposition de réponse.

La première proposition de réponse *oui, je ne l'ai changé qu'une fois* a été choisie par 31% des enquêtés, ceux-ci ont avancé diverses raisons. La raison la plus fréquente est celle qui est en relation avec la volonté d'être reconnu dans l'espace numérique et pour faciliter la recherche de leurs pseudonymes à leurs amis, en enlevant par exemple les caractères spéciaux au pseudonyme initial. Les enquêtés sont tout aussi nombreux à avoir changé leur pseudonyme une seule fois pour des raisons affectives : soit par rapport au souhait de changer les choses en changeant de pseudonyme, soit par

volonté de décrire l'état émotionnel du moment à travers un pseudonyme plus illustratif, soit par rapport à des causes personnelles ou des circonstances majeures, soit par rapport à un événement marquant comme la naissance d'un enfant. La raison de la langue ou des caractères de saisie du pseudonyme revient. En d'autres termes, des enquêtés affirment avoir modifié une seule fois leur pseudonyme à cause de la langue utilisée en passant par exemple de l'arabe au français dès l'intégration du département de français, en ajoutant un élément linguistique appartenant à une autre langue à son pseudonyme, en remplaçant une lettre seulement par une autre de la même langue ou en faisant passer le pseudonyme initial au mode abréviation. D'autres enquêtés parlent plutôt de dérangements auxquels ils ont été victimes avant qu'ils aient changé leur pseudonyme. Un pseudonyme peut faire l'objet d'imitation et de reproduction par les utilisateurs Facebook et il devient ainsi très fréquent et très usité sur la plateforme, ce qui déplaît à certain utilisateurs. Ceci a poussé une enquêtée à changer son pseudonyme pour assurer l'unicité à travers un nouveau. Toutefois, nombreux sont les enquêtés qui ont effectué un seul changement sur leur pseudonyme ; car ils n'aimaient pas leur pseudonyme initial, car ils avaient envie du changement ou parce qu'ils méprisaient le changement répétitif du pseudonyme.

La deuxième proposition de réponse, *oui je l'ai changé à plusieurs reprises* a été choisi par 14% des individus et cela pour six raisons majeures. La première raison est dû à des problèmes de piratages voire même de blocage du compte, ce qui amène les enquêtés à changer complètement de compte et de ce fait changer de pseudonyme. La deuxième raison est en relation avec l'anonymat ; or en changeant de pseudonyme, les enquêtés assurent leur anonymat. Une enquêtée par exemple affirme avoir mis tout au début son nom complet en tant que pseudonyme, ce qui lui a causé des problèmes, d'où sa recherche de l'anonymat. La troisième raison est dans le prolongement de la deuxième puisque des enquêtés maintiennent avoir changé de pseudonyme à maintes reprises pour éviter les dérangements. La quatrième raison est fondée sur les états d'âme et sur le plaisir du changement, une enquêtée affirme que le renouvellement est un moyen de survie.

La troisième proposition de réponse, *non je ne l'ai jamais changé* a été choisi par 55% des enquêtés, soit plus de la moitié. Les raisons d'un tel choix sont très variées ; manque de temps, l'habitude, le fait que le compte soit nouveau ou encore ne pas aimer toucher aux paramètres du compte. Pour d'autres, c'est le principe même de changer à chaque fois de pseudonyme qu'ils n'apprécient pas. Parfois, c'est plutôt le fait de ne pas rencontrer de problèmes vis-à-vis du pseudonyme qui poussent les enquêtés à ne pas le changer. Les enquêtés sont plus nombreux à n'avoir jamais modifié leurs pseudonymes à cause de leur contacts ; soit en voulant garder ceux avec lesquels ils sont déjà en contact sur Facebook, soit en voulant qu'ils soient reconnus par leur connaissances

notamment en mettant leur nom en tant que pseudonyme. Le côté affectif des enquêtés refait encore surface dans le choix et le maintiens de leur pseudonyme étant donné qu'ils sont plus nombreux à aimer et à apprécier leur pseudonyme et même à affirmer que celui-ci représente une valeur symbolique pour eux. Ils sont également nombreux à justifier leur maintien du pseudonyme par le fait qu'il comporte leur nom et leur identité réelle, un enquêté le considère même comme une adresse. D'autres enquêtés trouvent qu'il n'y a pas vraiment de raison pour un quelconque changement et, certains n'y ont même jamais pensé.

- **La quatrième question du tableau, *Avez-vous l'intention de changer votre pseudonyme actuel ?***

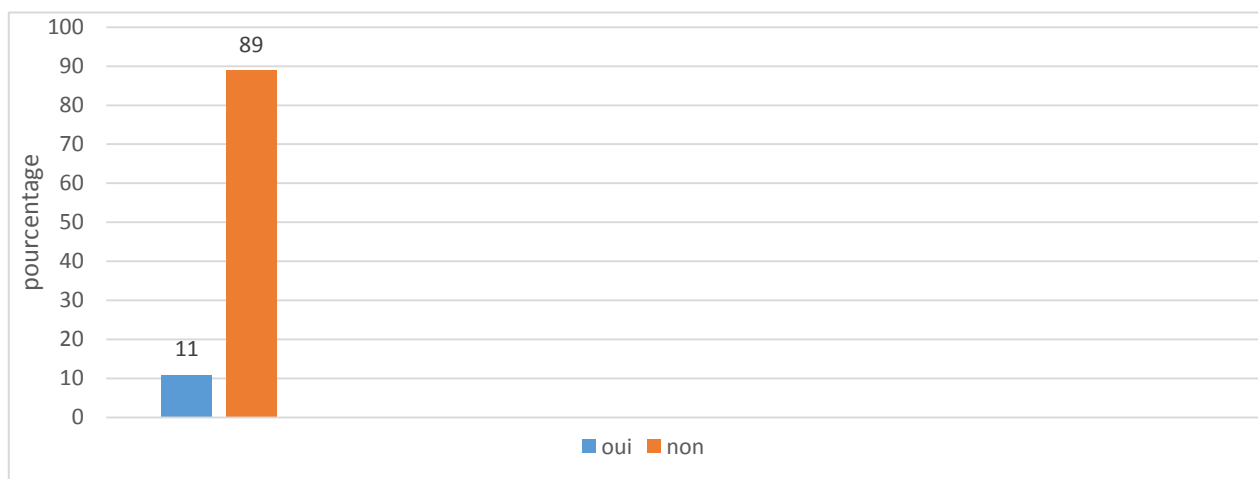


Figure 23 : Représentation du taux de réponses par oui ou non.

Cette question qui touche à l'intention des enquêtés vis-à-vis de leur pseudonyme actuel, s'ils veulent le modifier ou pas, est une question fermée à laquelle ils peuvent répondre uniquement par oui ou par non. Les données recueillies suite à cette question font l'objet de ce graphe (Figure 23) qui les traite de façon globale, en faisant abstraction aux trois paramètres. Nous constatons à travers ce graphe que les enquêtés favorables à l'idée de changer leur pseudonyme sont peu nombreux et ne comptent que 11%. Cela dit, les réponses défavorables et négatives à la question sont majoritaires avec un taux de 89%.

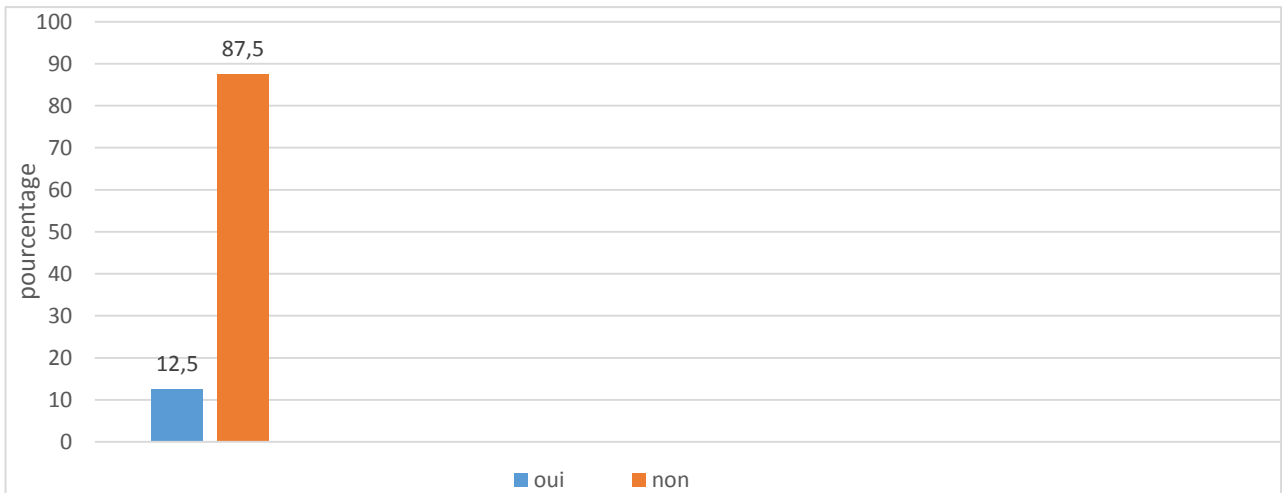


Figure 24 : Représentation du taux de réponses par oui ou non en fonction de l'âge (19-25ans).

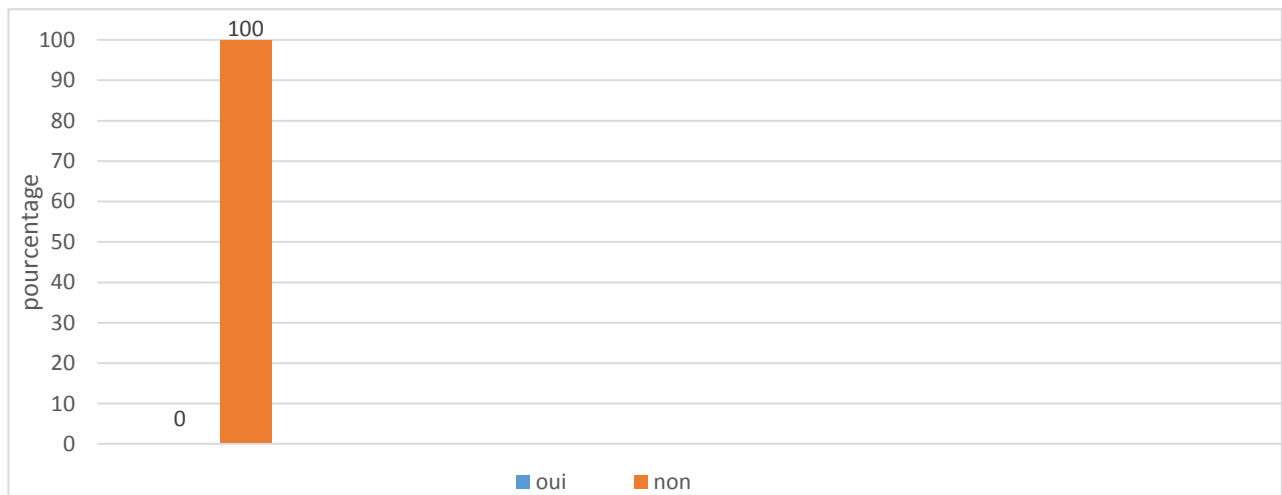


Figure 25 : Représentation du taux de réponses par oui ou non en fonction de l'âge (25-30ans).

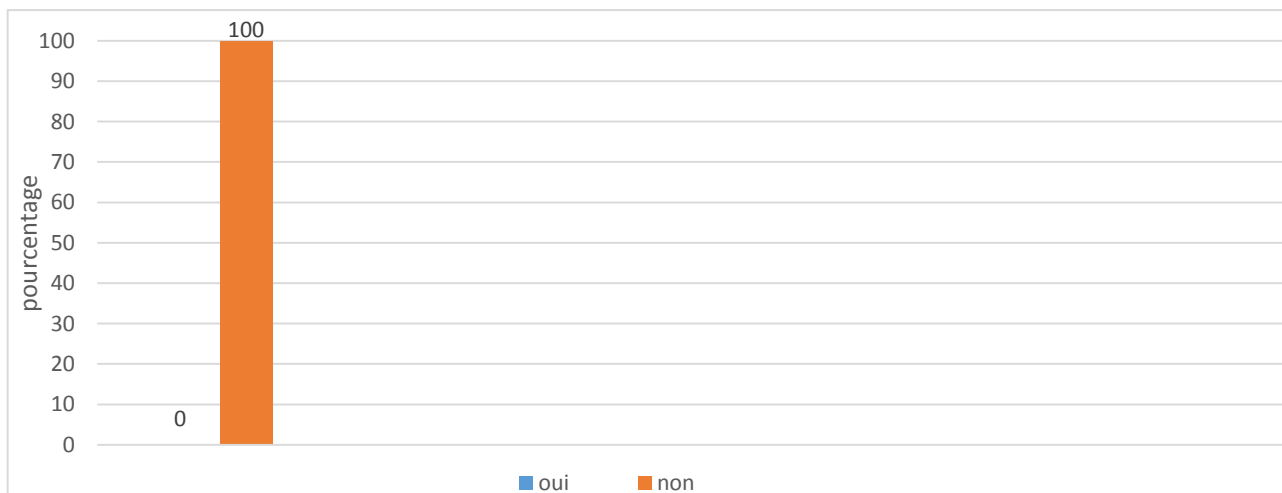


Figure 26 : Représentation du taux de réponses par oui ou non en fonction de l'âge (plus de 30ans).

Les histogrammes ci-dessus (Figure 24, 25 et 26) mettent en relief le taux de réponses formulées par les enquêtés en fonction de leur âge (19-25ans, 25-30ans et plus de 30ans). Ces réponses sont formulées soit par la négation, soit par l'affirmation. D'ailleurs, les réponses favorables au changement du pseudonyme actuel ne sont notées que chez la tranche d'âge la plus jeune, celle de 19-25ans, avec un taux de 12.5%.

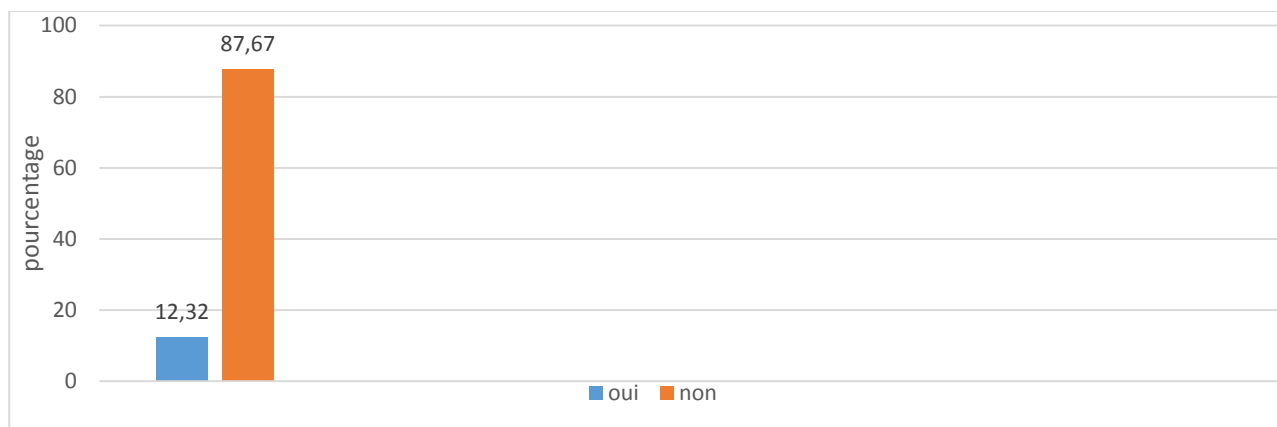


Figure 27 : Représentation du taux de réponse oui ou non en fonction du genre (genre féminin).

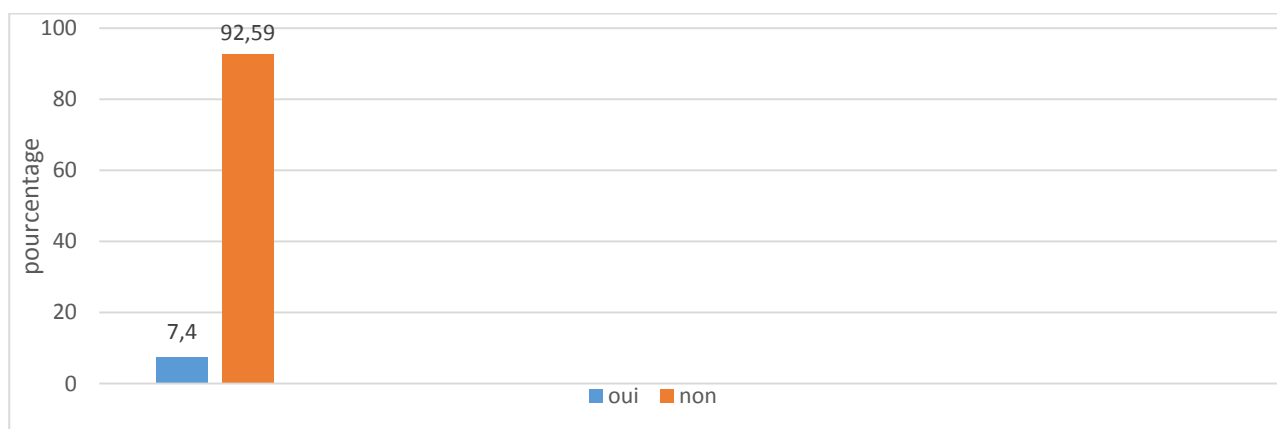


Figure 28 : Représentation du taux de réponse oui ou non en fonction du genre (genre masculin).

Dans ces deux représentations graphiques (Figure 27 et 28), il est question du taux de réponses par *oui* ou *non* à la question qui concerne l'intention de modifier le pseudonyme sur Facebook. Les réponses à cette question sont traitées cette fois-ci par rapport au genre des enquêtés. Les deux genres présentent globalement les mêmes résultats, du point de vu ou le taux des réponses défavorables est bien plus élevé que celui des réponses favorables à la question, en atteignant 87.67% chez les femmes et 92.59% chez les hommes, contre 12.32% de *oui* chez les femmes et 7.40% seulement chez les hommes.

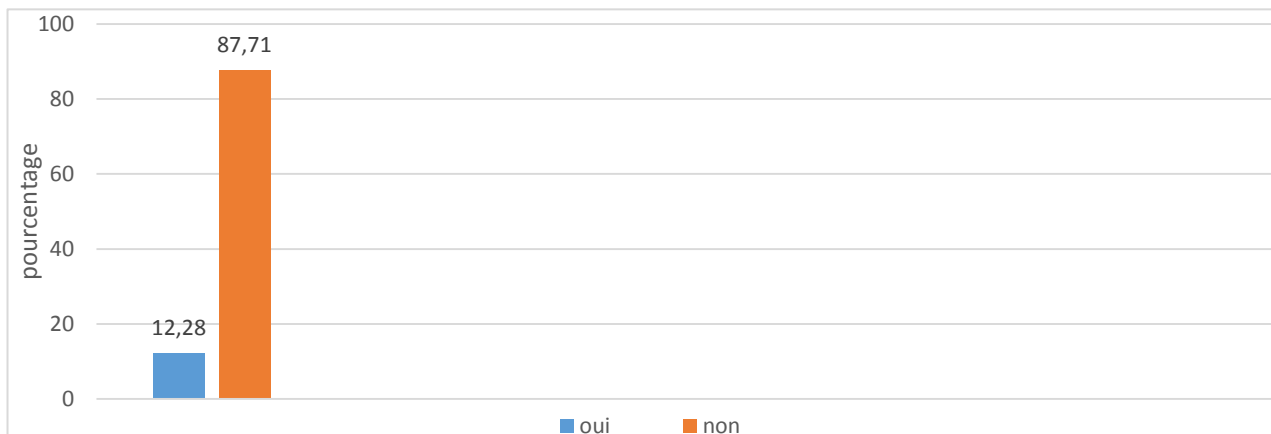


Figure 29 : Représentation du taux de réponse par oui ou non en fonction du niveau universitaire (L3).

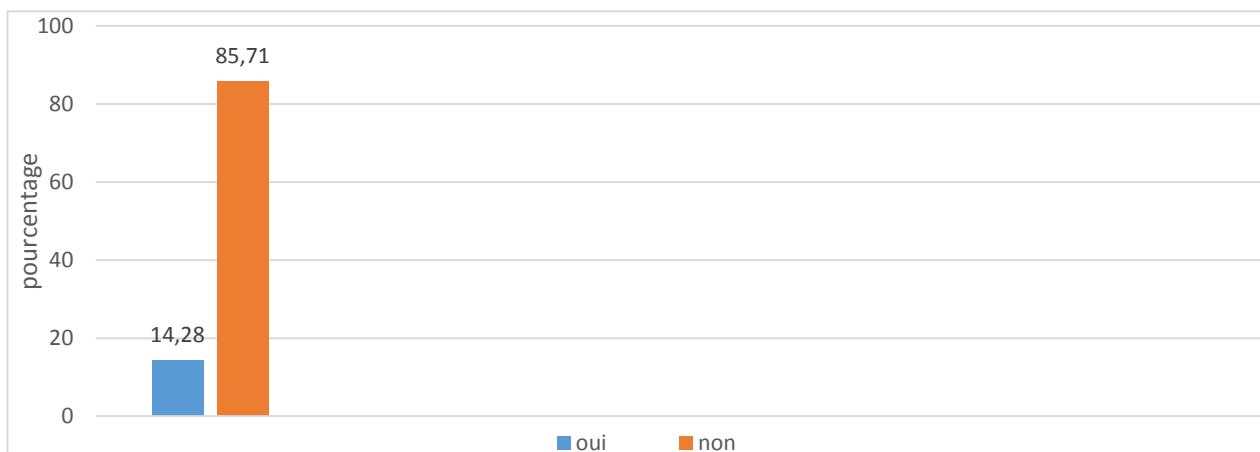


Figure 30 : Représentation du taux de réponse par oui ou non en fonction du niveau universitaire (M1).

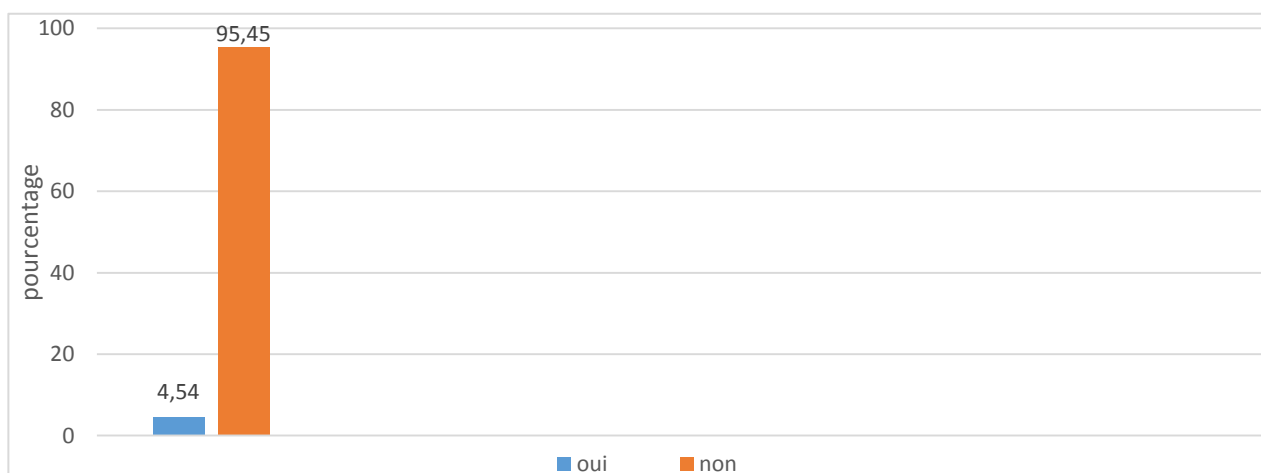


Figure 31 : Représentation du taux de réponse par oui ou non en fonction du niveau universitaire (M2).

Ces trois graphes (Figure 29, 30 et 31) représentent le taux de réponses par affirmation ou négation en fonction du niveau universitaire des enquêtés (L3, M1 et M2). A travers les trois niveaux, les avis défavorables aux changements du pseudonyme prennent le dessus avec 87.71% en L3, 85.71% en M1 et 95.45% en M2 ; alors que les avis favorables sont moindres avec 12.28% en L3, 14.28% en M1 et 4.54% seulement en M2.

La question qui porte sur l'intention de l'enquêté vis-à-vis de son pseudonyme, s'il désire le garder tel qu'il est ou bien le modifier, nous a permis de constater que les enquêtés sont majoritaires à ne pas vouloir changer leur pseudonyme, ceci montrerait un certain attachement des enquêtés à leur pseudonyme. Toutefois, il est impératif de vérifier cela et de connaître les raisons qui se cachent derrière chacun des deux choix effectué par les enquêtés.

La réponse à cette question par l'affirmatif a été choisi par 11% des enquêtés pour diverses raisons. En effet, les raisons divergent entre l'ennui causé par le pseudonyme actuel, le fait que celui-ci n'arrange pas vraiment l'enquêté ou par amour du changement. De plus, des enquêtés affirment que leur pseudonyme actuel ne leur plait pas. Une enquêtée quant à elle prévoit d'opter pour un pseudonyme en relation avec la révolution algérienne tel que Hassiba Ben Bouali. Une autre raison a été mentionnée par une enquêtée en relation avec notre enquête. Or, elle a précisé qu'elle a l'intention de changer son pseudonyme, suite à sa participation à cette enquête. Toutefois, la volonté de changer de pseudonyme n'a pas été justifiée par certains par une raison quelconque.

La réponse par la négation à cette question qui porte sur l'intention de l'enquêté de changer son pseudonyme a été choisi par 89% des enquêtés. Les raisons avancées pour un tel choix par les enquêtés sont tout aussi variées. La raison la plus fréquente est celle par laquelle les enquêtés expriment leur satisfaction vis-à-vis de leur pseudonyme, en d'autres termes leur pseudonyme leur plait et les arrange tel qu'il est, ce qui ne nécessite pas le moindre changement. Les enquêtés sont également nombreux à vouloir maintenir leur pseudonyme actuel pour ne pas perdre contact avec leurs amis sur Facebook. La raison qui reste tout aussi fréquente est celle à travers laquelle les enquêtés font allusion à leur personnalité ou à leur identité. Ainsi, des enquêtés arguent que leur pseudonyme reflète leur personnalité, d'autres justifient leur volonté de maintenir leur pseudonyme par le fait qu'il contienne leur véritable nom et prénom, ils y'en a même qui parlent d'identité en associant le pseudonyme à une carte d'identité. Par contre, il y'a des enquêtés qui sont en quête d'anonymat, leur pseudonyme répond donc à ce besoin. D'ailleurs, un enquêté précise que dé que sa véritable identité sera découverte, il changera de pseudonyme. En effet, des enquêtés expriment la

volonté de garder encore leurs pseudonymes parce qu'ils leur sont favorables, mais juste pour le moment. Une enquêtée quant à elle, sa situation du moment d'être une femme mariée l'a incitée à laisser l'habitude de changer son pseudonyme fréquemment et à affirmer ne plus avoir de volonté d'y apporter la moindre modification, vu que sa situation de femme mariée lui donne la sensation d'être en sécurité vis-à-vis de son pseudonyme sur Facebook. Les raisons du maintiens du pseudonyme se poursuivent avec ; le manque du temps, l'habitude, le pseudonyme actuel ne suscite pas d'éventuels dérangements, le choix de celui-ci a été fait par conviction, ne pas apprécier le changement et être pour la stabilité. Finalement la raison technique, celle-ci renvoie aux paramètres de Facebook qui permet une durée minimale de deux mois pour la modification d'un pseudonyme.

- **La cinquième et la dernière question du tableau, *Que représente pour vous le pseudonyme ?***

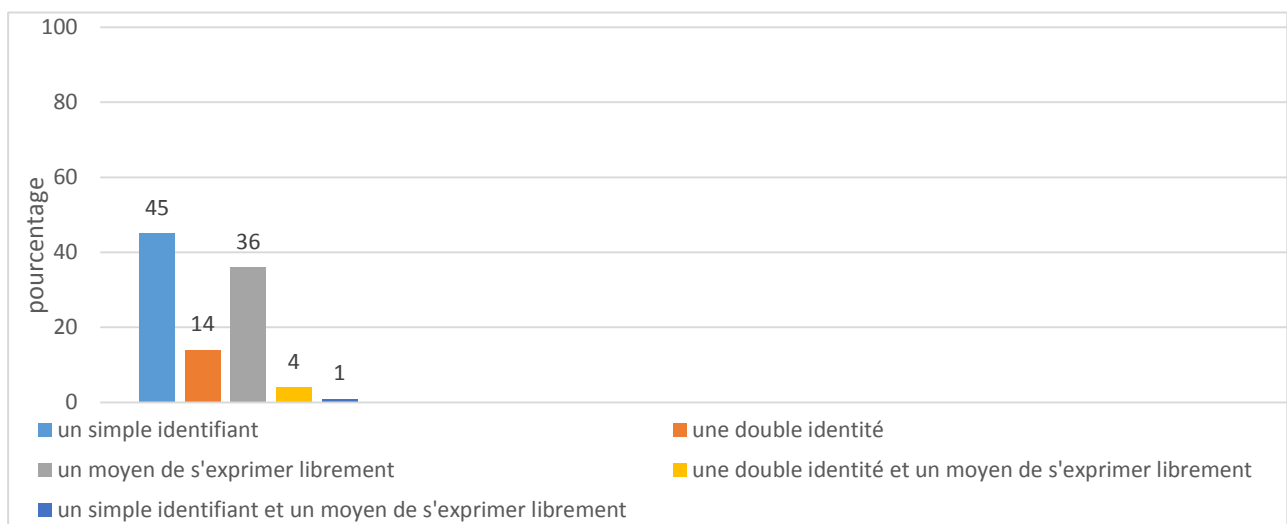


Figure 32 : les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés.

Cet histogramme met le point sur la représentation que se forge l'enquêté sur son pseudonyme, tout en faisant abstraction aux trois paramètres ; âge, genre et niveau universitaire. Afin de bien cerner cette représentation nous avons proposé des propositions de réponses au nombre de trois aux enquêtés, comme nous l'avons déjà précisé précédemment ; un simple identifiant, une double identité et un moyen de s'exprimer librement. L'histogramme montre que 45% des enquêtés perçoivent leur pseudonyme en tant qu'un simple identifiant, 36% en tant qu'un moyen de s'exprimer librement et 14% comme une double identité. Précisons également que parmi les enquêtés, il y'en a qui ont fait deux choix à la fois, ce qui a été pris en considération dans l'histogramme malgré leurs taux bas ; un

simple identifiant et un moyen de s'exprimer librement sont associés à 1% de la totalité des enquêtés, une double identité et un moyen de s'exprimer librement sont associés à 4% des enquêtés.

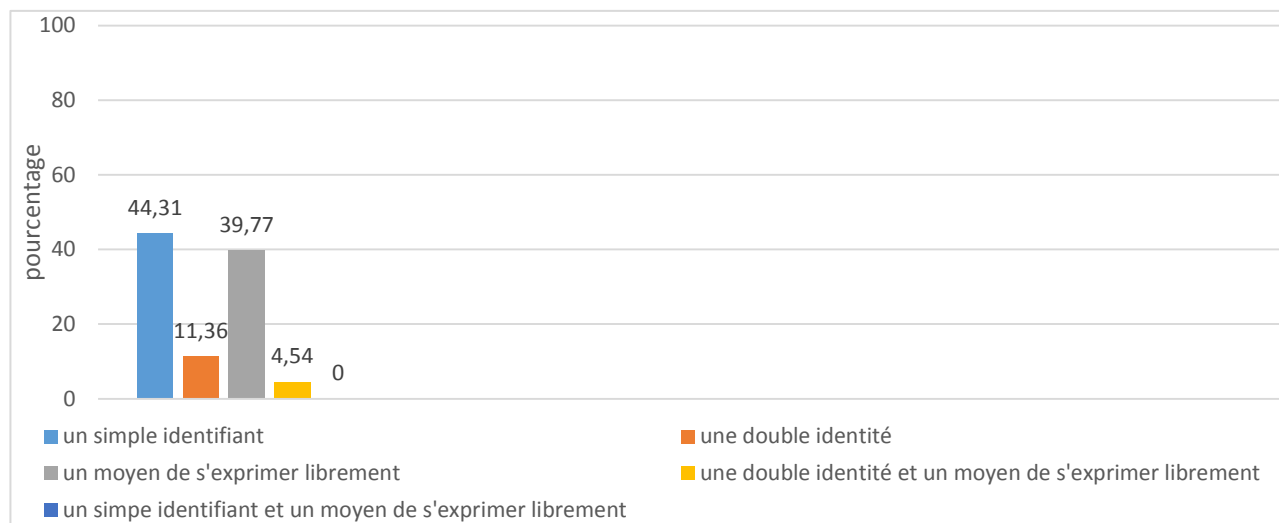


Figure 33 : les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction de l'âge (19-25ans).

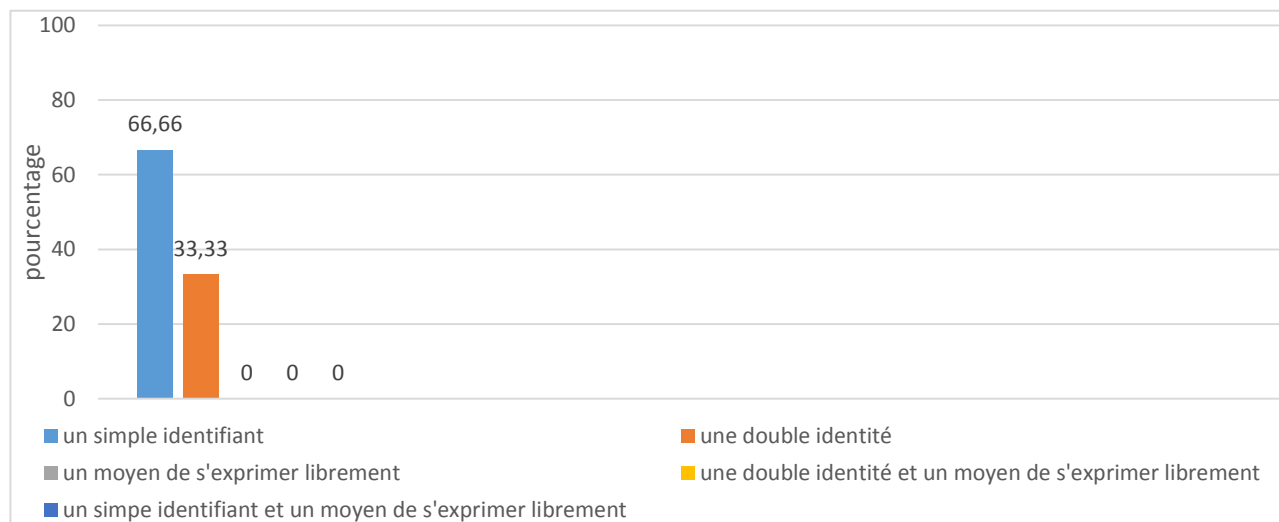


Figure 34 : les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction de l'âge (25-30ans).

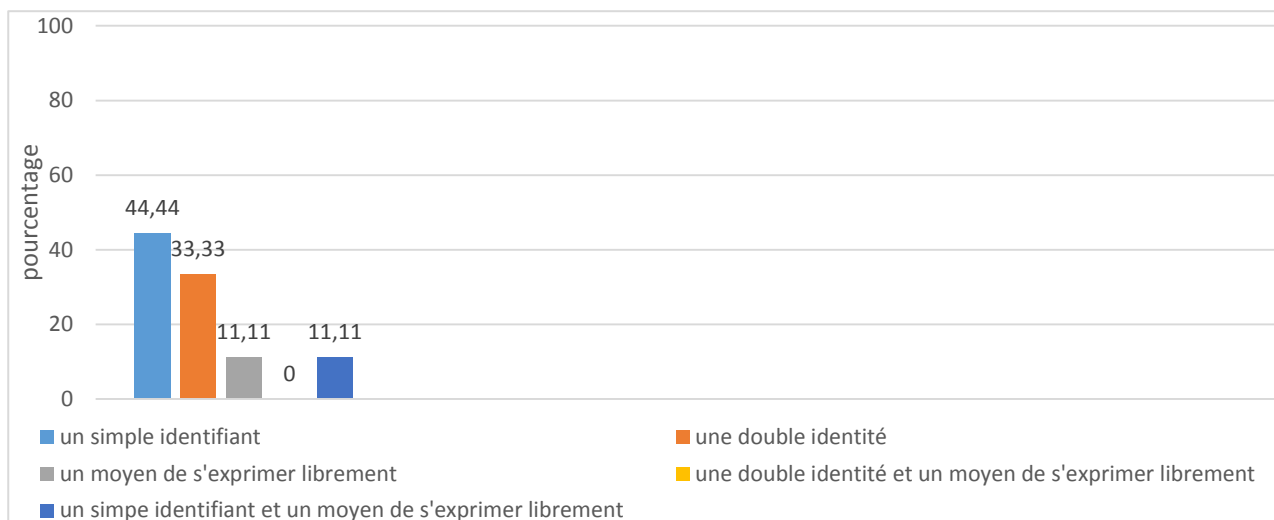


Figure 35 : les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction de l'âge (plus de 30ans).

Les trois graphes dans la figure 33, 34 et 35 retracent les représentations que les enquêtés se font du pseudonyme en fonction de leur âge ; chaque graphe est associé à une tranche d'âge en particulier (19-25ans, 25-30ans et plus de 30ans). La représentation qui occupe la première position à travers les trois tranches d'âge est celle qui fait du pseudonyme un simple identifiant et ceci avec un taux de 44.31% chez les 19-25ans, de 66.66% chez les 25-30ans et de 44.44% chez plus de 30ans. La deuxième position est occupée par la représentation de la double identité chez les 25-30ans et les plus de 30ans avec le taux égal de 33.33% ; alors que chez les 19-25ans cette position est occupée par la représentation qui fait du pseudonyme un moyen de s'exprimer librement avec 39.77% et la représentation de la double identité occupe la troisième position avec 11.36%. Cette position est associée au moyen de s'exprimer librement et à la représentation du simple identifiant et du moyen de s'exprimer librement à la fois chez les plus de 30ans et cela à un taux égal de 11.11%. Quant à les représentations restantes chez toutes les tranches d'âge, elles sont égales à 0%.

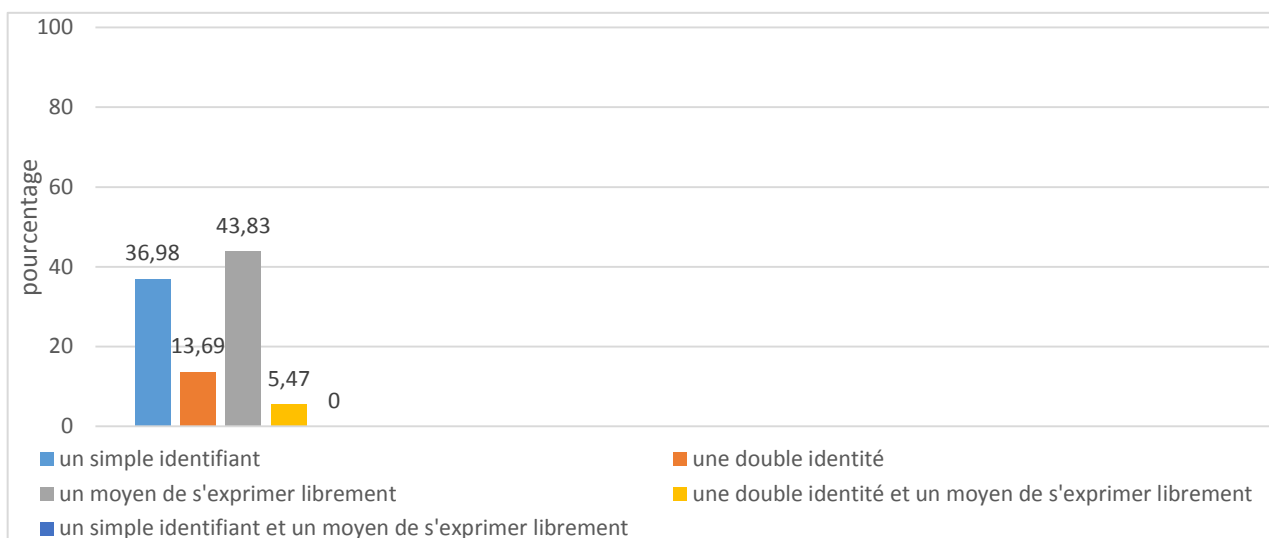


Figure 36 : Les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction du genre (genre féminin).

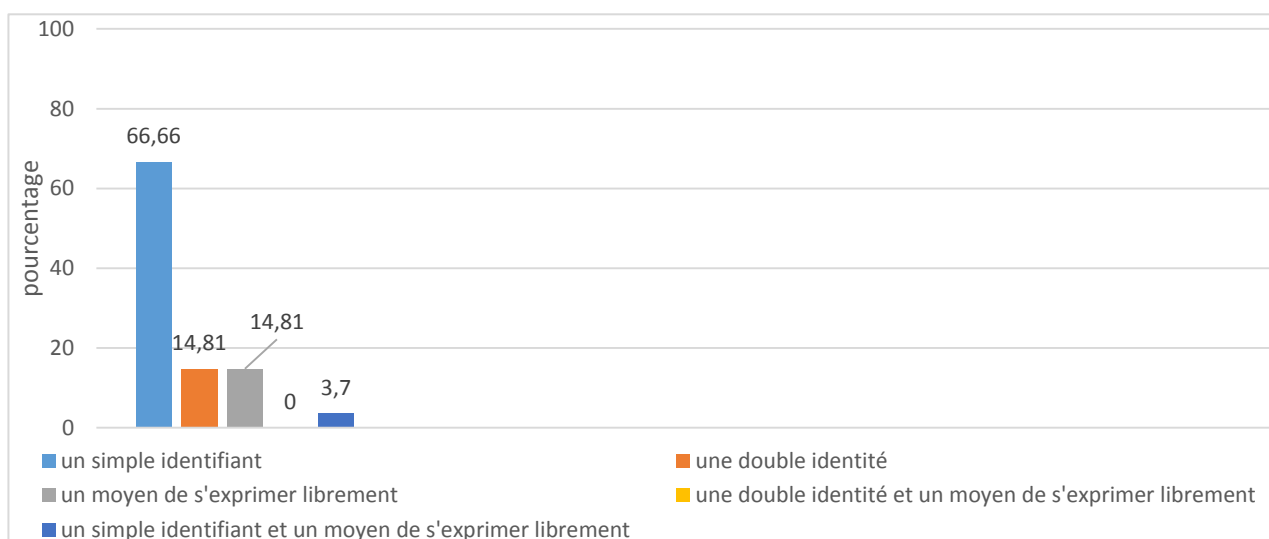


Figure 37 : Les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction du genre (genre masculin).

A travers ces deux histogrammes (Figure 36 et 37) qui mettent en relief la représentation que se font les enquêtés du pseudonyme en fonction de leur genre, nous pouvons constater que les femmes sont très nombreuses à voir le pseudonyme entant qu'un moyen de s'exprimer librement et ceci à un taux de 43.83%, contrairement aux hommes avec le taux très bas de 14.81%. Ceux-ci sont plutôt plus nombreux à penser que le pseudonyme est un simple identifiant, à un taux de 66.66%, alors que cette représentation occupe la deuxième position chez les femmes à un taux de 36.98%. Quant à la représentation qui fait du pseudonyme une double identité, elle incarne un taux de 13.69% chez les femmes et un taux de 14.81% chez les hommes. Des amalgames entre deux propositions de réponse

à la fois ont été effectués par les deux genres. Ainsi, les femmes ont été d'un taux de 5.47% à se représenter le pseudonyme comme une double identité et un moyen de s'exprimer librement. Par contre, les hommes ont été de 3.70% à se représenter le pseudonyme comme un simple identifiant et un moyen de s'exprimer librement.

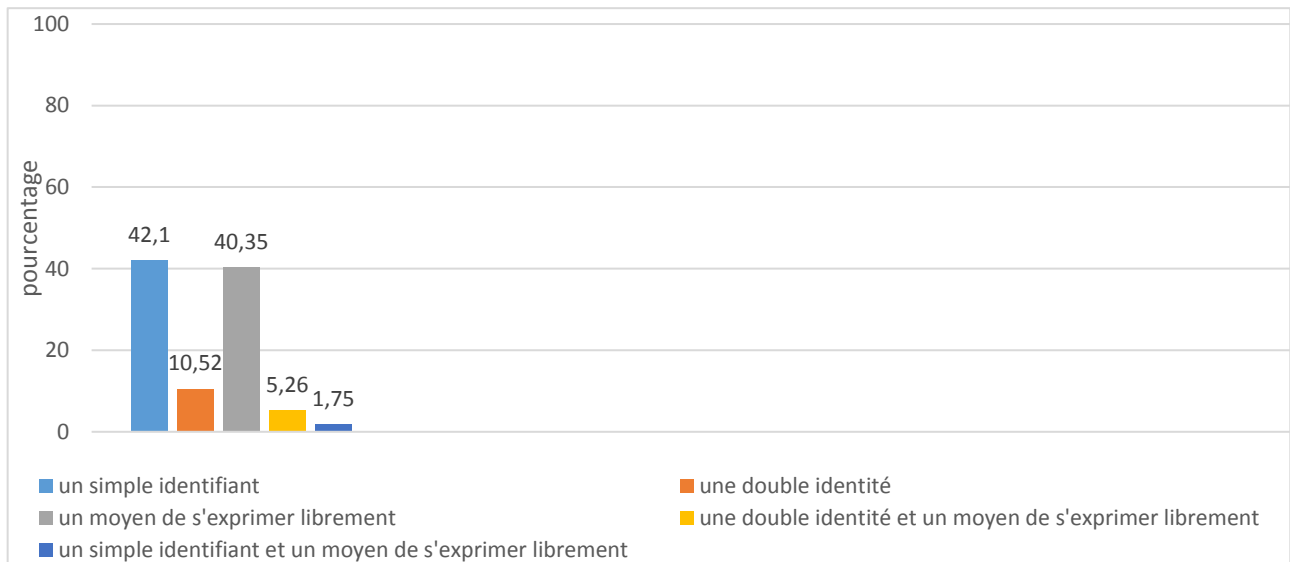


Figure 38 : Les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction du niveau universitaire (L3).

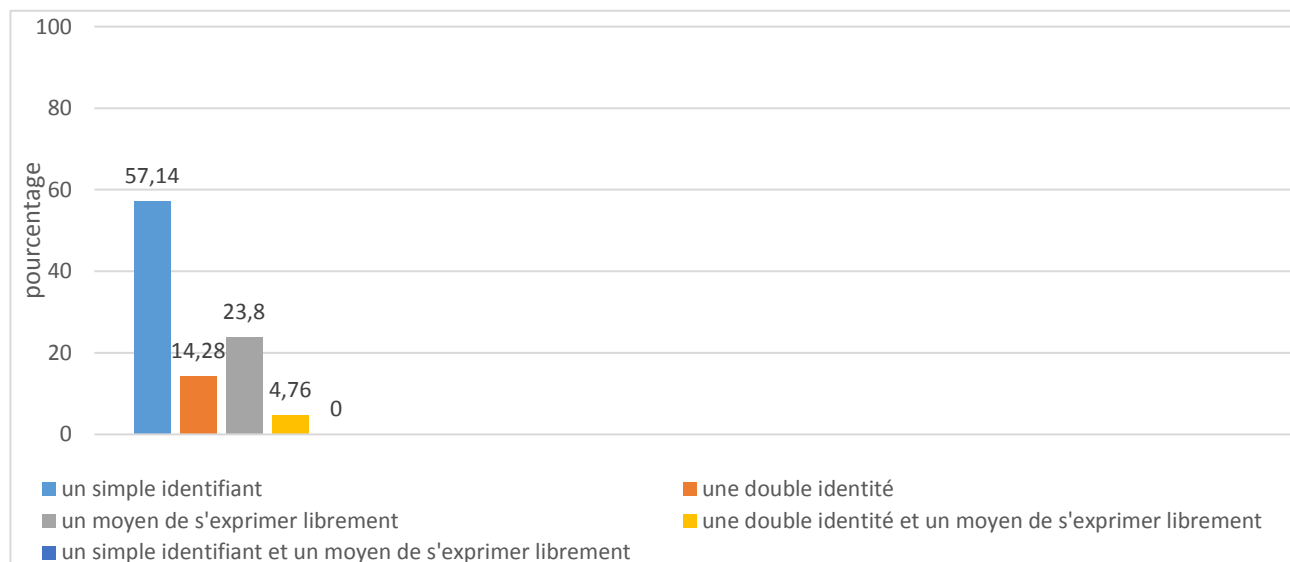


Figure 39 : Les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction du niveau universitaire (M1).

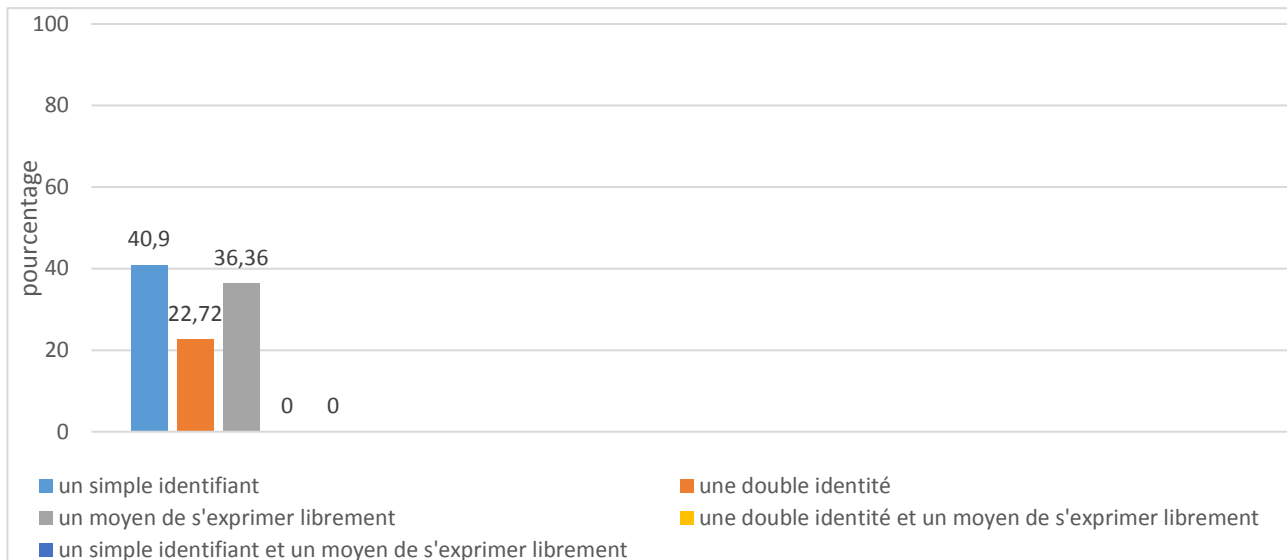


Figure 40 : Les taux associés aux différentes représentations du pseudonyme chez les enquêtés en fonction du niveau universitaire (M2).

Les graphes ci-dessus (Figure 38, 39 et 40) illustrent la représentation que se forgent les enquêtés par rapport au pseudonyme en fonction de leur niveau universitaire (L3, M1 et M2). Les enquêtés des trois niveaux présentent des points semblables en matière de représentation. Or, ceux qui occupent la première position à travers les trois niveaux, sont ceux qui pensent que le pseudonyme est un simple identifiant, à un taux de 42.10% en L3, de 57.14% en M1 et de 40.90% en M2. La deuxième position qui se trouve être quasiment à égalité avec la première en L3 avec un taux de 40.35% et en M2 avec 36.36%, est occupée par les enquêtés qui trouvent que le pseudonyme est un moyen de s'exprimer librement, toutefois ceux-ci représentent un taux de 23.80% en M1 loin derrière la première position. Les enquêtés qui se représentent le pseudonyme comme une double identité occupent la troisième position à travers tous les niveaux, ils sont à 10.52% en L3, à 14.28% en M1 et à 22.72% en M2. Quant aux enquêtés qui se représentent le pseudonyme en tant qu'une double identité et un moyen de s'exprimer librement à la fois sont répartis entre L3 avec 5.26% et M1 avec 4.76%. Par contre, ceux qui se représentent le pseudonyme comme un simple identifiant et un moyen de s'exprimer librement, ils ne sont présents qu'en L3 avec 1.75%.

### Conclusion partielle :

En résumé, l'enquête que nous avons effectuée sur le terrain a pour objet d'étude les pseudonymes utilisés sur Facebook par les étudiants du département de français. En effet, l'échantillon de l'enquête est constitué de cent questionnaires, ciblant une population d'étudiants du département de français de la ville de Laghouat et plus précisément en troisième année licence, en

première et en deuxième année master. La première partie du questionnaire est d'ailleurs consacrée à identifier l'enquêté par rapport à l'âge, le genre et le niveau universitaire. Ceux-ci sont des paramètres qui ont servi à traiter la deuxième partie du questionnaire qui est en relation directe avec la thématique de notre recherche. Cette partie comporte cinq questions qui abordent les différents aspects du thème traité ; la possession d'un compte Facebook par les étudiants impliqués par l'enquête, la langue utilisée pour la rédaction du pseudonyme sur Facebook, la fréquence de modification du pseudonyme par les enquêtés, l'intention de modifier le pseudonyme actuel et la représentation du pseudonyme chez les enquêtés. Le traitement de ces questions a abouti aux résultats suivants :

- La totalité des enquêtés ont un compte sur Facebook, une nouvelle forme d'ouverture sur l'autre et de socialisation.
- Le français est la langue la plus utilisée par les Facebookeurs impliqués par l'enquête pour la rédaction de leurs pseudonymes, par rapport à la langue arabe, langue maternelle.
- L'emploi majoritaire du français est justifié par : la formation, la préférence, la maîtrise, le prestige, Elle est plus facile, plus rapide et plus pratique pour manier l'outil informatique. Parfois, c'est la nature du pseudonyme qui exige parfois le choix linguistique.
- les enquêtés font preuve d'une diversité linguistique en rédigeant leurs pseudonymes en anglais, italien, espagnol et indien.
- L'attachement des Facebookeurs à leurs pseudonymes se traduit à travers leur volonté de garder leurs pseudonymes, ils sont 89% à ne pas vouloir modifier leurs pseudonymes.
- N'avoir jamais modifié le pseudonyme sur Facebook et ne pas avoir l'intention de le modifier sont justifiés ainsi : manques de temps, habitude, ne pas aimer toucher aux paramètres du compte, ne pas apprécier le changement répétitif du pseudonyme, ne pas avoir rencontré de problèmes vis-à-vis de son pseudonyme, vouloir garder l'anonymat, apprécier son pseudonyme, garder le contact avec les amis sur Facebook, vouloir être reconnu par ses connaissances, notamment si le pseudonyme comporte l'identité réel de l'internaute.
- Les enquêtés sont 45% à se représenter le pseudonyme comme un simple identifiant, 36% comme un moyen de s'exprimer librement et 14% comme une double identité.

## II. Analyse (2)

Après avoir traité le questionnaire question par question, nous arrivons à l'aboutissement même de notre enquête ; l'étape où nous abordons le pseudonyme en tant que tel, celui dont chaque enquêté fait usage sur Facebook. Pour le déroulement de notre enquête sur l'identité pseudonymique chez les étudiants du département de français, nous avons pris en charge dès le début un corpus constitué de cent questionnaires, ce qui est relatif à cent pseudonymes à analyser. Dans le but de réaliser cette tâche sans confusion, nous optons pour un système de classification sous forme d'un tableau dans lequel nous notons tous les pseudonymes sans exception, en attribuant à chacun d'eux un numéro. Ce tableau n'a pas pour seul et unique objectif de citer et de numéroter tous les pseudonymes impliqués par notre enquête, mais également de les catégoriser en fonction de ce qu'ils évoquent étant donné que chaque pseudonyme laisse transparaître une part ou la totalité de l'identité d'un individu. C'est d'ailleurs, en observant, en faisant des recherches et en essayant d'interpréter les intentions qui se cachent derrière chaque pseudonyme que nous sommes arrivés à classer les pseudonymes en fonction de sept catégories ou typologies. La première catégorie concerne le nom complet et intégral de l'enquêté. La deuxième concerne le prénom ou bien le surnom de l'enquêté. La troisième regroupe soit les noms, soit les prénoms abrégés. La quatrième prend compte d'une qualité citée par addition à un prénom ou à un surnom dans un pseudonyme. La cinquième est liée à l'identité par affinité, par rapport à une certaine conformité ou attirance à une personne, un personnage, une chose, un principe etc. La sixième concerne les qualifiants que l'enquêté s'auto-attribue ; qu'ils soient des expressions, des mots autonomes ou des statues. Finalement, la septième et la dernière catégorie prend en charge le cas où l'anonymat est assuré à travers la possession d'un deuxième compte sur Facebook. Ainsi, Chaque catégorie englobe un type particulier de pseudonymes.

Nous devons préciser qu'une telle classification et de telles typologies dépendent du corpus sur lequel nous travaillons, de la problématique que nous avons formulée et de l'objectif que nous avons fixé dès le début de notre travail de recherche. En d'autres termes, si nous changeons un seul élément constituant notre recherche, toute la classification des pseudonymes et les typologies proposées seront remis en question. Toutefois, nous nous sommes inspirés à un certain degré du travail de Emerit Laetitia dans son article « Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », avec comme objectif de comprendre le lien existant entre les pseudonymes sur Facebook et les patronymes des Facebookeurs, de ce fait cerner le degré d'implication du nom civil du Facebookeur dans la formation de son pseudonyme. Ainsi, cela ne représente pas le même objectif que le nôtre en plus du corpus et de la problématique qui diffèrent, c'est pourquoi nous avons adopté pour une classification de pseudonymes différente de celle proposée par Emerit.

Le tableau que nous proposons pour catégoriser les pseudonymes figurant dans notre corpus ne s'arrête pas à ce processus de catégorisation puisqu'il y'a encore un autre élément à prendre en considération, il s'agit des paramètres d'identification des enquêtés. Dans cette étape de notre enquête nous avons jugé préférable de nous tenir qu'à un seule paramètre qui est le genre, car nous estimons que c'est le facteur le plus déterminant et le plus pertinent en matière de formation et de choix des pseudonymes. Une telle constatation est survenue suite à notre prise en charge en premier temps des deux autres paramètres qui sont l'âge et le niveau universitaire sans que cela n'aboutisse à une réalité concluante ou pertinente, c'est pourquoi nous en avons fait abstraction pour nous tenir qu'à l'essentiel et de ce fait au paramètre du genre. En parlant des choix, nous devons préciser que les personnes auprès desquelles l'enquête a été effectuée avaient ce choix et cette possibilité de ne pas mentionner leur pseudonyme, chose qui a été faite par neuf enquêtés, néanmoins ils ont laissé des indices concernant la construction de leurs pseudonymes, ce qui nous permet de les catégoriser au sein du tableau sous la dénomination « non cité ».

Ce tableau regroupe donc tous les pseudonymes impliqués par l'enquête avec une numérotation à la vertical et les sept typologies de pseudonyme avec une indication pour le paramètre du genre pour chaque typologie à l'horizontal. Pour déterminer la typologie à laquelle appartient chaque pseudonyme à travers le tableau proposé, nous effectuons une marque (X) sur la colonne qui est au croisement du pseudonyme et de la typologie y correspondant, tout en prenant en considération le genre de l'enquêté.

		Nom complet		Prénom/ Surnom		Nom/Prénom abrégé		Prénom/Surnom +qualité		Identité par aff	
N	Le nom d'utilisateur de chaque répondant	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
1	La princesse moi-même										
2	MiMi			X							
3	Rami Del Guerch	X									
4	Rien n'est impossible										
5	Nina Enrique									X	
6	Mon père Ma fierté									X	
7	Dadi						X				
8	True friend										
9	Lina cartier									X	
10	Maria Angel							X			
11	Oum farouk									X	
12	Amina			X							
13	Amira			X							
14	Teamine Hymèd Ryuk										X
15	Free Neo Matrix										X
16	Aouamia Mohamed		X								
17	Alan Wake										x
18	Souffi yac						X				
19	Bachy Lamri						X				
20	Khaled Berd						X				
21	Abdelhak Medjadi		X								
22	Black Opium									X	
23	Nour El hayat										
24	C'était éve rêve										
25	Heliolite Amithyste										
26	Boudouois jaques										x
27	Joie de vivre sara							X			
28	Ruby Sparks									X	
29	Celine Soussou			X							
30	Ottimista Onesta									X	
31	Elsa Amaralys									X	
32	Je suis comme ça										
33	La rose blanche									X	
34	Rachid Rafik										X
35	Zohér Ken						X				
36	Le roi										
37	Bachir Bensaàd		X								
38	Koriba yacine		X								
39	Momo Keit's										x
40	Lionie									X	
41	Younes Du Monde									X	

42	Inha Sak									X	
43	Hala Hadil			X							
44	Sou Mia			X							
45	Bacha DZ										
46	Youya Hel					X					
47	Rihab Boud					X					
48	Avabeatrix Nazik Edan									X	
49	Turquoise									X	
50	Chère à mon père									X	
51	Koki la belle							X			
52	Ben maamar said		X								
53	Espoir infini									X	
54	Dja ss					X					
55	Zou Nae					X					
56	L'éclat de joie									X	
57	Mammat Ahmed Annes									X	
58	Julia Klara									X	
59	Vanessa Anjel									X	
60	Samia			X							
61	FaFa Kapour									X	
62	Timax Valentina									X	
63	Mai Ssa			X							
64	IMo MINA									X	
65	Amayra Ha						X				
66	Didi Daile			X							
67	Fantine la Belle									X	
68	Annabelle stvaszak									X	
69	kawThar			X							
70	Kyliee Kizo									X	
71	Kachrouda										
72	Hiba Don De Dieu			X							
73	Younes Slimani		X								
74	Bouzara Fayçal		X								
75	Hameurlaine Nouredine		X								
76	Fathi Baadj		X								
77	Lina			X							
78	Sema					X					
79	Younasse DJm CHAHIN									X	

80	Lina Salmi	X									
81	Ilhem			X							
82	Meriem			X							
83	Camilia Eva									X	
84	Amina			X							
85	La Resh									X	
86	Sousou La Classe							X			
87	Senyo Rita										
88	Sympa										
89	ترانيم الوفاء									X	
90	اعذريني دنياي فالجنة تنادني									X	
91	Nissu Nussa									X	
92	Non cité	X									
93	Non cité	X									
94	Non cité					x					
95	Non cité	X									
96	Non cité		X								
97	Non cité			X							
98	Non cité	X									
99	Non cité		X								
100	Non cité										

Tableau (3) : Classification des pseudonymes.



Afin de résumer le tableau précédent et extérioriser les données qui y figurent pour une meilleure gestion, nous proposons un autre tableau qui est une version miniature et récapitulative du précédent. Ce tableau récapitulatif suit les mêmes principes que le précédent, à part qu'il présente des données chiffrées en attribuant pour chaque typologie de pseudonymes un nombre exact des pseudonymes y correspondant et ce sont ces données chiffrées qui feront l'objet de deux représentations graphiques de type histogramme.

Typologie de pseudonyme.	Nom complet		Prénom/surnom		Nom/prénom abrégé		Prénom/surnom+qualité		Identité par affinité		Qualifiant		Double compte	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Le genre des enquêtés.														
Le nombre des pseudonymes correspondant à chaque typologie.	6	11	16	0	6	6	4	0	32	6	9	3	0	1

Tableau (4) : Tableau récapitulatif du tableau (3).

Ce tableau récapitulatif met le point sur les données chiffrées correspondant au nombre de pseudonymes qu'implique chaque typologie en fonction du paramètre du genre. Les données divergent d'une typologie à une autre et d'un genre à un autre, à l'exception de la typologie qui concerne le processus de l'abréviation que l'étudiant inclut dans la rédaction de son prénom ou de son surnom dans le cadre de la rédaction de son pseudonyme.



Figure 41 : Représentation des typologies de pseudonymes.

Ce graphe représente les typologies de pseudonymes fréquentes chez les étudiants impliqués par l'enquête et le taux de fréquence de chaque typologie. D'ailleurs, la typologie la plus fréquente est celle liée aux affinités de l'étudiant avec un taux de 38%, loin devant les autres typologies, puisque celle qui vient juste après dans la deuxième position représente un taux de 17%, il s'agit des pseudonymes dans lesquels les Facebookeurs citent leur noms complets. Cette typologie est quasiment à égalité avec celle qui cite seulement le prénom ou le surnom de l'enquêté, à un taux de 16%. La quatrième position est occupée par deux typologies qui sont à égalité avec 12%, la typologie qui met en évidence le nom ou le prénom de l'étudiant en abrégé et la typologie qui représente un qualifiant. Quant à la typologie qui représente le prénom ou le surnom de l'enquêté en plus d'une qualité est à 4% seulement. La typologie la moins fréquente chez les Facebookeurs est de 1%, elle concerne la possession de deux comptes sur Facebook.

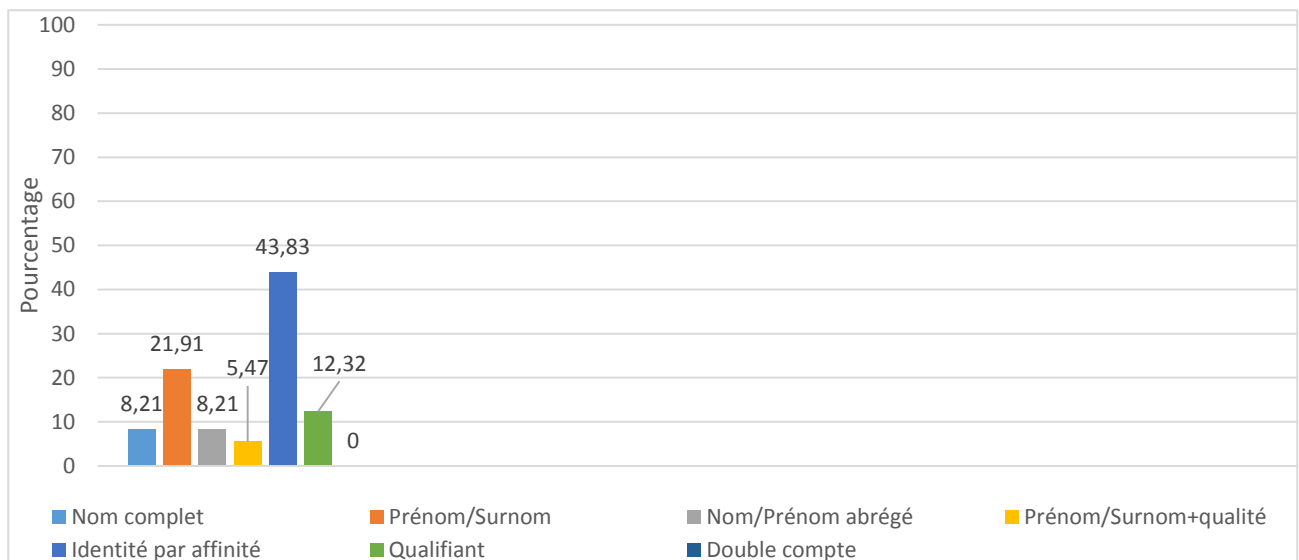


Figure 42 : Représentation des typologies de pseudonymes en fonction du genre des enquêtés (genre féminin).

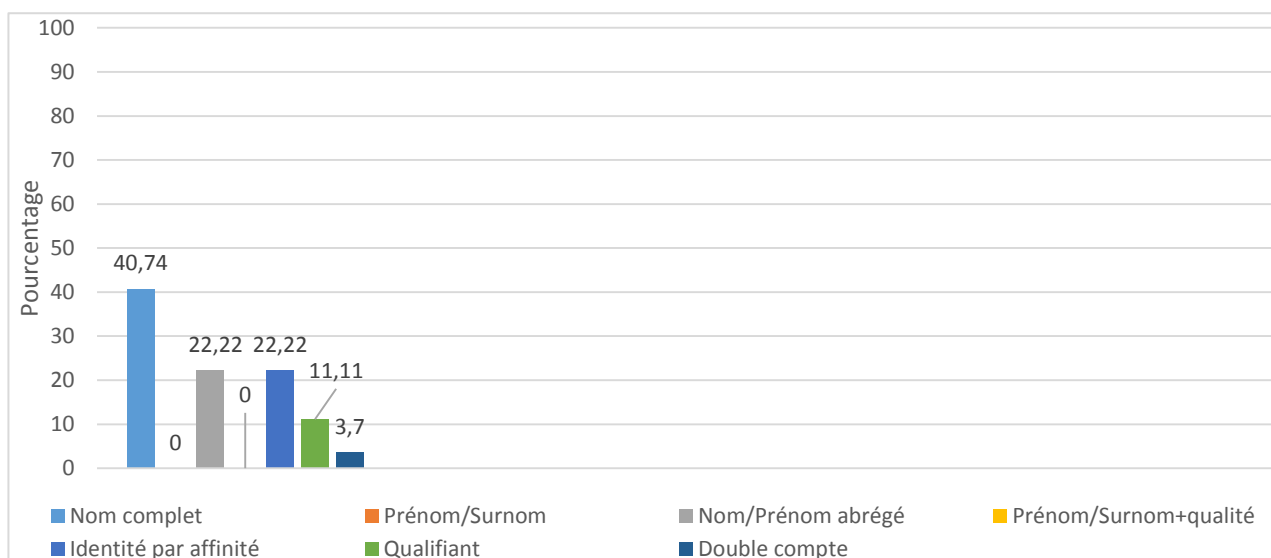


Figure 43 : Représentation des typologies de pseudonymes en fonction du genre des enquêtés (genre masculin).

Ces histogrammes (figure 42 et 43) représentent les typologies de pseudonyme et le taux d'étudiants y correspondant en fonction du genre (féminin et masculin). Les données changent d'un genre à un autre, ce qui fait que le taux le plus élevé chez les femmes est de 43.83% pour l'identité par affinité, alors que cette typologie est moins fréquente chez les hommes et ceci avec un taux de 22.22%. La typologie du nom complet qui prend la première position chez les hommes avec 40.74% se retrouve à 8.21% seulement chez les femmes. Un taux qui est à égalité avec celui de la typologie qui concerne l'abréviation du nom ou du prénom chez les femmes, alors qu'il représente 22.22% chez les hommes. Par ailleurs, la typologie qui concerne le prénom ou le surnom et celle qui concerne le prénom ou le surnom en plus de la qualité sont respectivement à 21.91% et à 5.47% chez les femmes et se réduisent à zéro chez le genre masculin. De plus, les hommes qui utilisent des qualificatifs dans leurs pseudonymes sont de 11.11%, face aux femmes qui en usent à un taux de 12.32%, alors qu'ils sont de 3.70% à utiliser deux comptes, dont un est consacré à la dissimulation de l'identité réelle, pratique qui n'a pas été signalée chez les femmes.

A partir de ce graphe, nous concluons que les deux genres diffèrent dans les choix qu'ils effectuent et dans la façon dont ils appréhendent leurs pseudonymes. Or pour récapituler, les hommes sont plus nombreux à mettre leurs vrai nom comme pseudonyme, ils n'ont pas tendance à mettre leur prénom indépendamment et encore moins leur surnom ou bien une qualité ; pratique qui est plus fréquente chez les femmes. Celles-ci sont plus nombreuses à mettre dans leurs pseudonymes des

qualifiants par rapport à leur personnalité ou à leurs sentiments et elles sont beaucoup plus nombreuses à montrer leur affinité quelle qu'elle soit.

Maintenant que nous savons plus sur les procédés utilisés par les enquêtés dans la formation de leurs pseudonymes et les typologies privilégiés par chacun des deux genres, nous passons aux justifications avancées par les enquêtés pour étayer leurs choix de pseudonymes et de typologie y correspondant, toujours dans le cadre de la quatrième question du questionnaire. Pour aborder ces justifications, nous devons impérativement revenir à la typologie de chaque pseudonyme, c'est pourquoi nous prônons un traitement par typologie, tout en mettant l'accent sur la diversité des avis, notamment entre les deux genres.

Concernant les pseudonymes de la première typologie, celle des noms complet, les justifications des enquêtés sur le choix de leurs pseudonymes divergent. Parmi les onze hommes ayant choisi de mettre leur nom complet, quatre d'entre eux pensent qu'en mettant leur nom complet, ils permettraient à leurs amis et à leurs connaissances de les retrouver sur Facebook et ce le plus facilement. Deux autres trouvent que cette façon de faire les choses assure la transparence, en évitant de se cacher et en permettant aux autres utilisateurs de Facebook de les reconnaître. Un autre enquêté maintient que c'est un moyen de donner une représentation réelle et véridique de sa personne. Les quatre derniers, ils arguent que ce sont leurs véritables noms, ils les aiment, ils les acceptent et ils ne sont pas intéressés par d'autres noms. Quant aux six femmes qui ont choisis de mettre leur nom complet comme pseudonyme sur Facebook, elles rejoignent sur quelques points les avis des hommes et sur d'autres non. En effet, une enquêtée trouve que cela facilite la recherche pour ceux qui voudraient la retrouver. Deux autres pensent que ce sont leurs noms légitimes et qu'il n'y a pas de nécessité à en prendre d'autres. Par ailleurs, pour se justifier, une enquêtée déclare qu'elle n'a rien à cacher ; une autre soutiens que c'est une solution pour éviter les individus qui ne sont pas sérieux.

La deuxième typologie comme nous l'avons précisé plus haut aborde les prénoms ou les surnoms que les enquêtés ont choisi de mettre en tant que pseudonyme sur Facebook. Précisons aussi que les enquêtés impliqués par cette typologie sont des femmes. Pour la majorité, elles ont choisi comme pseudonyme un surnom ou un prénom qui se trouve être le leur. Pour celles-ci, cela est en soit une justification pour dire que c'est une évidence et qu'il n'y a pas d'autres choix possibles. Des enquêtées justifient ce choix de prénom par une appréciation ou par rapport à une histoire, comme il y'en a d'autres qui arguent leur choix du surnom ou du prénom, précisant l'omission de leur nom de

famille, par volonté de ne pas être reconnue. Par contre, une étudiante précise qu'elle n'a rien à cacher, c'est pourquoi elle a mis son prénom comme pseudonyme.

La troisième typologie met en évidence le procédé de l'abréviation dont les enquêtés font usage dans la formation de leurs pseudonymes sur Facebook. Cette typologie implique douze enquêtés partagés entre les deux genres à égalité. L'idée d'abrégé un prénom ou un patronyme pour en faire un pseudonyme, un enquêté s'en est servi pour former son pseudonyme, mais à partir de l'abréviation du prénom de son fils. Ceux qui abrègent leur propre prénom ou patronyme sont plus nombreux. Trois femmes, tout comme trois hommes ne donnent pas beaucoup de détails sur leur choix, à part que c'est lié à leur véritable nom, pour dire que cela représente leur identité et qu'il n'y aurait pas d'autres noms ou qualificatifs possibles pour s'identifier sur Facebook. Deux autres enquêtés justifient leur choix par la facilité à être retrouvés et identifiés par leurs amis. La même raison est évoquée par une enquêtée, en plus d'éviter le dérangement de la part de personnes indésirables. Pour une autre enquêtée, son choix se résume à s'identifier et à s'exprimer librement.

La quatrième typologie est prévue pour les pseudonymes formés d'un prénom ou d'un surnom, accompagné d'une qualité. Cette typologie n'inclut que quatre enquêtées. Celles-ci affirment qu'en plus de leur véritable prénom ou d'un surnom en rapport avec leur prénom, elles ajoutent dans leurs pseudonymes sur Facebook, un mot ou une expression exprimant une qualité, pour la seule raison qu'elles perçoivent cette qualité en tant qu'une description de leurs personnes et c'est à travers cette qualité qu'elles s'identifient.

La cinquième typologie regroupe les pseudonymes formés à partir d'affinités. Rappelons que cette typologie implique trente-deux femmes et six hommes seulement et précisons que l'affinité dont les enquêtés font preuve à travers leur pseudonymes diffère d'un individu à un autre. Toutefois, pour justifier leur choix, la quasi-totalité des enquêtés, quel qu'en soit leur genre, citent à qui ou à quoi ils ont fait référence dans leur pseudonymes. Ainsi, à partir de ces justifications, nous déduisons que nous pouvons établir une catégorisation pour ces affinités : affinité par lien de parenté, affinité pour des personnalités publiques, affinité pour des personnages fictifs, pour des principes, pour des mots porteurs de significations, pour des noms étrangers, et finalement affinité pour des objets (un bijou, un parfum, un type de film, une moto, un jeu vidéo)

La sixième typologie concerne les pseudonymes qui sont construits à partir d'un qualificatif, celui-ci peut être un mot, une expression ou un statut. Un tel pseudonyme a diverses raisons d'exister. Les justifications avancées par la majorité des enquêtés qui sont au nombre de neuf femmes et de trois hommes montrent cela. En effet, lorsqu'un titre comme, « Roi », « Signorita » ou « Bacha »

prend la forme d'un pseudonyme, c'est justifié par les enquêtés des deux genres par une attirance et une ressemblance vis-à-vis de ce titre ou statut, un enquêté déclare d'ailleurs qu'il s'identifie à travers le titre qu'il a choisi comme pseudonyme. Ainsi, ils se servent des titres qui ne leur sont pas attribués et ils en font des qualifiants pour leurs propres personnes. Et lorsque le pseudonyme prend la forme d'une expression incarnant un principe, l'explication est toute trouvée par trois enquêtées. Pour elles, c'est justement un principe, une conviction, un choix qui est simplement dû au psychisme. Toutefois, si un enquêté prévoit d'éviter les inconnues à travers son pseudonyme « je suis comme ça », une enquêtée quant à elle espère plutôt passer un message amical et se faire de bons amis en choisissant comme pseudonyme « true friend » pour se qualifier d'une véritable amie fiable.

La septième et la dernière typologie qui est relative à 1% des enquêtés, met en avant le cas où l'enquêté affirme assurer son anonymat à travers un deuxième compte sur Facebook dont le pseudonyme n'est pas relatif à sa véritable identité, car selon lui il y'a des secrets qu'il faut préserver.

## **Conclusion partielle**

Les universitaires impliqués par l'enquête présentent des divergences en matière de choix et de construction de leurs pseudonymes et ce en fonction de leurs genres ; ce qui fait que certaines typologies de pseudonymes sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes et inversement, voir même inexistantes. Cela dit, l'ensemble des justifications avancées par les enquêtés par rapport à leurs choix de pseudonymes, ce qui en détermine la typologie, révèlent une autre réalité en relation également avec le paramètre du genre.

Certes, même s'il y'en a parmi les enquêtés ceux qui n'ont mentionné aucune justification à propos du choix de leurs pseudonymes et d'autres qui n'ont pas su donner des réponses riches en informations et pertinentes à propos de leur choix, nous avons toutefois pu, à travers l'ensemble des justifications récoltées pour chaque typologie de pseudonyme, aboutir à la conclusion que la divergence ou la convergence entre les justifications des enquêtés ne dépend que de la typologie même du pseudonyme. Or, nous pouvons rencontrer dans le cadre de la seule et même typologie des points en commun entre les justifications avancées par les enquêtés des deux genres, notamment la raison qui les a poussé à établir un tel choix de pseudonyme, il s'agit parfois de raisons identiques. A l'inverse, ces deux genres ne présentent parfois aucune convergence d'idées, d'opinions, de raisons ou de motivations, tel est le cas parfois des individus du même genre.

# Conclusion

En entamant notre enquête, nous avons comme objectif de savoir si nous pouvons réellement cerner l'identité d'un Facebookeur à travers son pseudonyme, en plus de déterminer la formation des pseudonymes des étudiants du département de français (en troisième année licence et master) et de déterminer sur quelles bases ils effectuent leurs choix de pseudonyme. Notre objet d'étude a donc été les pseudonymes récoltés suite à l'enquête par questionnaires effectuée sur le terrain, il a également été question de traiter tous les aspects se rapportant au thème de recherche, l'identité pseudonymique.

A partir du traitement des réponses récoltées, avec les deux approches quantitative et qualitative, nous avons pu répondre à notre problématique de départ, en affirmant les hypothèses avancées. Ainsi, la représentation que les enquêtés se font du pseudonyme diffère d'un enquêté à un autre ; entre un simple identifiant, un moyen de s'exprimer librement et une double identité. En effet, les enquêtés sont 14% à percevoir le pseudonyme comme une double identité. Toute représentation n'est pas alors sans influence sur le choix du pseudonyme.

De plus, le choix du pseudonyme n'est pas seulement le produit de la représentation que le Facebookeur se fait du pseudonyme, mais également de sa propre identité vu que le pseudonyme est une forme d'auto-nomination, même si l'utilisateur Facebook mentionne son véritable patronyme sur le réseau social. Ainsi, en choisissant de mentionner son vrai patronyme ou des unités linguistiques qui n'ont aucune relation avec son nom réelle en tant que pseudonyme, le Facebookeur présente dans tous les cas une face de sa propre personne au public, celle qu'il choisit de dévoiler et qui peut même correspondre totalement ou partiellement à son identité réelle, ce qui le maintient loin de l'anonymat. La réalité de la nomination qui se tient sur Facebook est donc révélatrice d'appartenances identitaires de l'utilisateur et l'induit aussi à la construction d'une certaine identité souhaitée, voire une double identité.

L'identité du Facebookeur se reflète également à travers la langue employée sur Facebook et aussi celle utilisée pour saisir le pseudonyme, étant donné que la langue est un facteur majeur dans la constitution de l'identité de l'individu. Dans le cadre de notre enquête, le français est la langue la plus usitée par les étudiants sur Facebook. Toutefois, ceux-ci ont fait preuve d'une diversité linguistique en usant de l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'indien pour la rédaction de leurs pseudonymes, en plus de l'usage de l'arabe qui se maintient.

Pour la formation du pseudonyme, il n'y a pas que le choix de la langue qui entre en jeu, mais aussi le choix des unités linguistiques en rapport avec des référents qui diffèrent d'un enquêté à un autre. Certes, les enquêtés présentent des différences, mais également des ressemblances dans leurs choix de pseudonymes, ceci nous a permis de catégoriser ces derniers en fonction de sept typologies ;

nom complet, prénom ou surnom, nom ou prénom abrégé, prénom ou surnom en plus d'une qualité, identité par affinité, qualifiant et double compte.

La différence dans le choix des pseudonymes et donc la différence des typologies dépendent principalement du genre des enquêtés. En effet, il y a des typologies qui sont plus privilégiées par les hommes que par les femmes et inversement. Or, celles-ci sont plus nombreuses à faire usage de qualifiants par rapport à leur personnalité ou à leurs sentiments et à mentionner leurs affinités dans leurs pseudonymes. De plus, elles sont les seules à mettre leurs prénoms ou leurs surnoms indépendamment ou accompagné d'une qualité. Alors que les hommes sont plus nombreux à mettre leurs vrais noms en intégralité en tant que pseudonyme. Cela dit, les deux genres adhèrent au procédé de l'abréviation à égalité.

La divergence des typologies fréquentes entre les deux genres dépend des choix de pseudonymes effectués par les enquêtés, ces choix ont d'ailleurs fait l'objet de justifications par les Facebookeurs impliqués par l'enquête. Les justifications requises présentaient à la fois des divergences et des convergences, ceci ne dépend que de la typologie même du pseudonyme. Or, il existe parfois des raisons identiques avancées par les enquêtés des deux genres pour justifier un choix de pseudonyme, donc de typologie, comme il peut n'y avoir aucune convergence d'opinions ou de raisons. Cela est parfois le cas des enquêtés du même genre.

Pour arriver au terme de notre enquête, nous avons souvent été confrontés à des difficultés. La première difficulté est survenue lors de la distribution des questionnaires. En effet, certains étudiants voyaient notre enquête comme une atteinte à leurs vies personnelles, ce qui a nécessité parfois des discussions pour expliquer l'objet de notre recherche. Même si de nombreux questionnaires ont été distribués dès le début de notre enquête sur le terrain, le retours des questionnaires n'a pas été assuré à 100%, ce qui a nécessité d'élargir la population ciblée par notre enquête, en incluant les étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence. De plus, nous avons dû éliminer 14 questionnaires vu qu'ils comportaient des questions sans réponses, notamment les justifications. Nous avons également fait face à des difficultés lors du traitement des questionnaires vu que certaines réponses ne comportaient pas des éléments pertinents favorables à l'analyse.

Certes, nous avons mené à terme cette enquête qui se porte sur l'identité pseudonymique, mais cela ne signifie en rien l'aboutissement de toute perspective se rapportant à ce thème. En effet, la curiosité scientifique peut encore porter un intérêt sur l'intensité de l'impact qui peut résulter du choix du pseudonyme, avec toutes les appartenances identitaires dont il peut être révélateur, sur le discours entretenu par le Facebookeur en ligne.

# **Références bibliographiques**

- Aghiles, R., (2017), « Population/ L'Algérie compte plus d'hommes que de femmes ». <https://www.algerie-focus.com/2017/07/population-lalgerie-compte-plus-dhommes-de-femmes/>
- Baudry, R., Juchs J.P. (2007), « Définir l'identité », in *Hypothèses*, lieu d'édition, Éditions de la Sorbonne, pp. 155-167.
- Charaudeau, P. s.d., « Identité linguistique, identité culturelle : Une relation paradoxale », pp.1-6.
- De la Porte, X., « Grandeur et décadence du pseudonyme », Internet Actu, OWNI News, [en ligne], <http://owni.fr/2011/08/08/declin-pseudonyme-anonyma/index.html>, (consulté le 03.02.2018).
- DUPIN, A., « Réputation numérique : Tout n'est pas condamnable », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], pp. 21-23. <https://fr.slideshare.net/captainjob/identit-numrique-quelle-importance-pour-nos-prsences-en-ligne>, (consulté le 10.12.2017).
- Emerit, L. « vers une typologie des pseudonymes sur Facebook », Laboratoire CLLE ERSS à B, Université Bordeaux Montaigne, 2014, pp. 94-103.
- Emerit, L. « Identité numérique et commentaire public », Open Edition, [en ligne], <https://memo.hypotheses.org/154>, (consulté le 06.03.2018).
- HARBI. S. (2011), « Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou », Mémoire de Magister, Université Mouloud MAMMARI, Tizi-Ouzou.
- Larousse, Dictionnaire de français, [en ligne], <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%C3%A9/41420>, consulté le 24.02.2018.
- Maalouf, A. (1998), *Les identités meurtrières*, s.l., Editions Grasset & Fasquelle, 212p.
- MANACH, J.M., « Vie privée et surveillance », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], pp. 14-16. <https://fr.slideshare.net/captainjob/identit-numrique-quelle-importance-pour-nos-prsences-en-ligne>, (consulté le 10.12.2017).
- Poisson, Y. 1983, « L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation », in *Revue des sciences de l'éducation*, s.l., pp.370-378.

- PIERRE, J., « Enjeux et non-enjeux des traces numériques », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], pp.5-7.  
<https://fr.slideshare.net/captainjob/identit-numrique-quelle-importance-pour-nos-prsences-en-ligne>, (consulté le 10.12.2017).
  
- RAMEL, C., « Les medias sociaux comme composante de son identité numérique », in *Identité numérique : Quelle importance pour nos présences en ligne ?*, Le débat du moi [en ligne], pp. 11-13.  
<https://fr.slideshare.net/captainjob/identit-numrique-quelle-importance-pour-nos-prsences-en-ligne>, (consulté le 10.12.2017).
  
- RAVELET, M., « Techniques d'enquêtes sociologiques », pp.25-36.
  
- Reine EL SAHYOUNI BOU FADEL, (2014), « TIC et Apprentissage de l'Interculturalité », Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, Ecole doctorale Montaigne humanités, pp.85-92.
  
- Sadki, N., (2005), « Le nombre des filles augmente dans les écoles algériennes », horizons-dz.com, Algérie focus. <http://www.algerie-dz.com/article2189.html>

# **Annexe**

## -1- Questionnaire de recherche sur le pseudonyme.

Nous vous prions de bien vouloir répondre avec soin aux questions posées. Nous vous remercions d'avance de votre contribution.

- 1- Age : 20-25 ans  25-30 ans  Plus de 30 ans   
2- Sexe : Féminin  Masculin   
3- Niveau : L3  M1  M2   
4- Avez-vous un compte sur Facebook ?

Oui  Non

Si oui, quel est votre pseudonyme ? .....

Justifiez votre choix de celui-ci : .....

.....

- 5- En quelle langue avez-vous rédigé votre pseudonyme sur Facebook ?

Arabe

Français

Autres :  Citez-les : .....

Justifiez : .....

.....

- 6- Depuis l'ouverture de votre compte sur Facebook, avez-vous déjà changé votre pseudonyme ?

Oui, je ne l'ai changé qu'une fois.

Oui, je l'ai changé à plusieurs reprises.

Non, je ne l'ai jamais changé.

Justifiez votre réponse : .....

.....

- 7- Avez-vous l'intention de changer votre pseudonyme actuel ?

Oui

Non

Dites pourquoi : .....

.....

- 8- Que représente pour vous le pseudonyme ?

Un simple identifiant.

Une double identité.

Un moyen de s'exprimer librement.